

Centre d'Études Supérieures de la Renaissance
Université de Tours

Mémoire de recherche
Master 1 Métiers de la Science des patrimoines

Mémoire(s) des républicains espagnols exilés en Indre-et-Loire

Oriane TABARET

Sous la direction de Monsieur Benoist Pierre

Année 2021-2022

Remerciements

Avant toute chose, je souhaite adresser quelques mots à ma première enseignante d'espagnol, qui m'a non seulement appris les bases linguistiques mais qui a surtout fait naître en moi une passion pour la culture, l'histoire et la langue espagnole. Le chemin que j'ai parcouru jusque-là aurait été tout autre sans ces deux années passées à ses côtés. Le sujet de ce mémoire de recherche n'aurait certainement pas été celui qu'il est, sans cette formidable rencontre.

Je tiens à remercier tous les professeurs, et toutes les personnes, qui ont bien voulu m'accorder de leur temps pour concrétiser mon projet. Je suis particulièrement reconnaissante envers Monsieur Benoist Pierre qui a accepté de diriger ce mémoire de recherche et qui m'a encadrée tout au long de cette année. Il s'est rendu disponible et à l'écoute pour m'apporter de précieux conseils.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude aux membres de l'association *Retirada 37* pour m'avoir accueillie très chaleureusement et avoir accepté de prendre du temps pour répondre à mes questions. Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu s'ouvrir à moi et me confier leur histoire, ce qui a bien souvent ressassé de nombreux souvenirs douloureux. J'ai une pensée toute particulière pour Fernande, à qui je dois ce mémoire. Sans sa bienveillance et sa gentillesse je n'aurais pas pu m'insérer dans l'association et faire la rencontre des adhérents.

Je n'oublie pas mon entourage, que ce soit ma famille ou mes amis, pour m'avoir soutenue et encouragée pendant cette période. Ils m'ont apporté beaucoup de force pour mener à bien ce travail.

Introduction

L'exil des républicains espagnols en France est un sujet qui est largement étudié aujourd'hui mais ce ne fut pas toujours le cas. L'intérêt que lui a porté la communauté scientifique reste relativement récent. Nous avons choisi de nous centrer sur cette thématique puisque notre parcours universitaire nous a permis de développer des liens privilégiés avec l'histoire et la culture du monde hispanique. De surcroît, l'existence d'une association mémorielle, départementale, consacrée à « faire vivre les valeurs et les mémoires des Républicains espagnols exilés » nous a confortée dans nos choix. Cette dernière, appelée *Retirada 37*, a fait émerger en nous une somme de questions auxquelles nous avons voulu répondre. Ainsi, ce mémoire de recherche aura pour objet l'étude de la mémoire des républicains espagnols exilés en Indre-et-Loire.

Sources

Le présent travail s'appuiera sur différents types de sources afin d'élaborer une réflexion suffisamment illustrée et documentée sur cette mémoire. Nous ne pouvons pas aborder ce sujet sans parler d'histoire. Nous expliquerons brièvement les raisons qui ont conduit à l'exil de ces personnes ainsi que leurs conditions d'arrivée. Afin d'illustrer ces propos, nous utiliserons des documents issus des Archives Départementales d'Indre-et-Loire. Le versement 49W contient les dossiers individuels de chaque personne étrangère arrivée en France. Ce type de document regorge d'informations permettant de retracer le parcours de la personne et les motifs de sa venue. Nous pouvons obtenir ces éléments de manière plus synthétique en consultant les fiches d'étrangers, qui servaient de titre de séjour, cotées entre 44W186 et 44W188 pour les Espagnols. Le versement 44W est à noter puisqu'il provient du bureau de l'État civil et des étrangers faisant partie de la direction d'administration générale de la préfecture d'Indre-et-Loire. Nous nous sommes intéressés aux listes de recensement qui nous permettront d'apporter des données chiffrées concernant l'arrivée d'Espagnols dans le département et plus précisément dans la ville de Tours. Ainsi, les documents cotés 44W17 contiennent des listes de recensement de la population espagnole par canton, établies en août 1940 à la demande du Préfet. Tous les Espagnols entrés dans le département depuis 1936 y figurent. Nous devons préciser que le statut de « réfugié » n'est pas indiqué pour toutes les personnes. Par ailleurs, le Préfet avait demandé aux maires d'enquêter sur l'opinion de ces

personnes par rapport au régime de Franco. En nous intéressant aux réponses annotées, nous avons constaté que bon nombre d'entre eux avait répondu qu'ils n'étaient « pas contre » ou alors qu'ils n'avaient pas d'opinion à formuler. Ces réponses peuvent paraître curieuses, notamment la première. Ces observations serviront, dans notre travail, à aborder le contexte politique dans lequel les réfugiés espagnols arrivent ainsi que leurs conditions d'accueil. Tous ces documents d'archives sont d'une richesse extraordinaire et nous permettent une immersion dans le climat d'époque.

En outre, notre travail s'appuiera sur des témoignages de membres de l'association *Retirada 37*, au moyen d'entretiens ou de questionnaires. Cela nous permettra de comprendre la vivacité de la mémoire des républicains espagnols exilés ainsi que les manières par lesquelles elle se manifeste. Nous pourrions déterminer la place que cette association occupe dans la vie tourangelle et la manière dont elle fait cette mémoire. Sa création est également un autre point essentiel à souligner. Effectivement, pour qu'une association soit créée et perdure, il faut rassembler des personnes et générer une mobilisation. Le fait que *Retirada 37* fasse partie de la vie associative tourangelle montre qu'elle a su remplir ces conditions et qu'un certain nombre de personnes se sont senties concernées par le thème, ce qui est un facteur pertinent à analyser. Ces propos nous amènent à nous interroger sur les profils des membres qui prennent part à l'association. Sont-ils tous des descendants d'exilés espagnols ou y'a-t-il des personnes qui n'ont aucun lien de parenté mais qui sont uniquement intéressées par le sujet ? Quelles sont les motivations qui les ont conduits à adhérer ?

Afin de mieux comprendre le contexte mémoriel dans lequel s'inscrit cet élan de mémoire de l'exil républicain, nous utiliserons le film documentaire *Mémoires de la Retirada*, réalisé en 2012 par CNRS Images. Les ethnologues Véronique Moulinié et Sylvie Sagnes ont mené des recherches sur la construction de la mémoire de la *Retirada* dans le Sud-Ouest de la France, très marqué par cet événement. Ce documentaire va pouvoir nous aider à comprendre l'émergence d'associations comme *Retirada 37* puisqu'il retrace le réveil de cette mémoire en France, par la création des premières associations et les premiers événements commémoratifs. Le contexte mémoriel est important à prendre en compte mais il est très complexe puisque dans notre cas il s'agit d'un sujet qui concerne deux pays. Nous tenterons de donner un certain nombre d'éléments essentiels à la bonne compréhension du lecteur. Par ailleurs, nous pourrions suggérer au lecteur le visionnage de deux films documentaires, *Les chemins de la mémoire* (2011) de Jose Luis Peñafluente et *Le Silence des autres* (2019) d'Almudena Carracedo et Robert Bahar. Ces ressources audio-visuelles peuvent apporter une illustration à

nos propos. Le premier nous éclaire sur le travail actuel de mémoire, confronté aux lois mémorielles de 1977 et 2007, dans un contexte social où la présence de partisans au franquisme se fait encore ressentir. Le deuxième film, plus récent, se focalise sur le travail de l'association *La comuna* pour mettre fin à la loi mémorielle de 1977. C'est un film documentaire qui se distingue du premier puisqu'ici nous voyons le combat de citoyens dont les histoires sont variées, certains ont été torturés, d'autres cherchent leur bébé volé ou encore les restes d'un proche. Mais ils ont un point commun, tous cherchent à obtenir justice pour ces faits produits sous le franquisme.

Méthode de travail et d'analyse

Au cours de ce travail, nous utiliserons différentes sources afin d'apporter une réflexion claire, illustrée et suffisamment documentée. Dans un premier temps, il conviendra d'effectuer les entretiens en suivant la méthodologie que nous avons élaborée. Pour cela, nous nous sommes inspirés des articles de Jean-Pierre Olivier de Sardan¹ et Stéphane Beaud² qui ont été d'une grande aide. Nous réaliserons des entretiens semi-directifs afin d'obtenir des réponses à nos questions initiales, tout en laissant la possibilité à la personne interrogée de s'exprimer. L'anonymat des personnes sera garanti, sauf si l'interrogé formule la demande contraire. Ainsi, nous avons modifié leurs prénoms tout en prenant soin de respecter les consonances (espagnoles ou françaises). Dans cette même optique, les noms et prénoms qui ont été cités ont fait l'objet de changements, sauf lorsqu'il s'agit de personnalités publiques. Nous posséderons un guide d'entretien sur lequel figurera des thèmes que nous souhaitons aborder et une liste de questions possibles. Cela constituera une aide afin de cibler les points pour lesquels nous souhaitons obtenir des réponses. Nous tenons néanmoins à préciser que nous ne poserons pas ces questions dans l'ordre écrit car nous souhaitons que la personne enquêtée s'exprime plus librement que si nous réalisions un entretien directif. Nous tenterons de limiter nos interventions, pour demander des précisions ou bien relancer la discussion en parlant d'un autre thème. La personne interrogée est au cœur de cet entretien, nous adapterons donc nos interventions en suivant l'ordre de ses propos. En ce qui concerne la population

¹ Jean-Pierre Olivier De Sardan, « La politique du terrain », *Enquête*, 1, 1995, p. 71-109.

² Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 9/35, 1996, p. 226-257.

étudiée, nous avons choisi de nous entretenir avec des membres de l'association³, indépendamment de leurs origines familiales. En effet, il est pertinent de connaître les raisons pour lesquelles une personne n'ayant pas de liens familiaux avec les républicains espagnols, a décidé de s'engager au sein de *Retirada* 37. Bien entendu, nous n'avons pas exclu les descendants de républicains, qui représentent la majorité des membres de l'association. Notre panel peut donc posséder des parents issus de la *Retirada*⁴. Cette donnée nous semble intéressante dans la mesure où elle pourrait potentiellement jouer un rôle important dans les pratiques culturelles familiales. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les républicains qui se sont battus jusqu'en janvier 1939 ont transmis un héritage politique plus marqué que ceux arrivés en France en 1936. Le vécu des parents des personnes interrogées n'est pas à négliger puisqu'il nous aidera à comprendre leur position actuelle vis-à-vis de la mémoire de cet exil mais également les raisons de leur adhésion. Les membres de l'association n'ont pas tous des parents républicains, mais le milieu dans lequel ils ont vécu a pu être vecteur de certains idéaux, ce qui a potentiellement pu influencer cet intérêt pour l'exil espagnol. Le parcours des personnes enquêtées est intéressant à analyser parce qu'il nous permettra de mesurer le poids de l'héritage familial dans leurs décisions. Les choix de vie peuvent être conditionnés par plusieurs facteurs, dont l'environnement familial. La plupart des personnes interrogées sont des enfants d'exilés, qui n'ont connu la guerre civile espagnole et l'exil qu'à travers les récits de leurs parents. Ces entretiens nous permettront de connaître et de comprendre la manifestation de la mémoire des républicains espagnols exilés, et son encrage. Par ailleurs, nous nous intéresserons aux langues parlées, aux pratiques culturelles et gastronomiques ainsi qu'aux rapports entretenus avec l'Espagne. L'engagement associatif, politique ou syndical sera également à souligner et à approfondir en se renseignant, par exemple, sur les types d'associations qu'ils fréquentent. Comment prennent-ils part à ces dernières et dans quel but ? Ces thématiques nous serviront, notamment, à évaluer la présence d'une culture de l'exil. Pour les personnes qui ne sont pas descendantes de républicains espagnols, ces données nous permettront d'analyser leurs liens avec l'Espagne. À travers leurs éventuels engagements, nous pourrions déterminer s'ils possèdent des valeurs communes aux républicains espagnols, ce qui pourrait être un motif de leur adhésion à *Retirada* 37. En outre, la transmission à la descendance est également un point central, nous interrogerons notre panel à ce sujet. Nous

³ Nous tenons à signaler que l'une des personnes interrogées ne fait plus partie de l'association. Son témoignage nous a tout de même paru intéressant à analyser pour comprendre les raisons de son adhésion tout comme celles de son départ.

⁴ Ce terme (signifiant « retraite » en français) désigne l'exode de milliers d'Espagnols à la fin de la guerre civile (au début de l'année 1939), suite à la chute du front de Catalogne et la prise de Barcelone.

nous demanderons ce que leurs parents leur ont transmis, ou pas. Certains parents ont voulu couper tous les liens avec l'Espagne, ne pas parler de leur histoire, et ne transmettre que quelques éléments culturels, gastronomiques ou religieux. D'autres, au contraire, ont souhaité raconter leur parcours, leurs engagements et transmettre une forme de culture républicaine. Les éléments qui ont été transmis, tout comme les silences ou les oublis, seront très intéressants à analyser. Nous attirerons notre attention sur ce que les personnes enquêtées transmettent à leurs enfants, comment et dans quel but ? Tous les questionnements que nous venons d'évoquer seront regroupés en thèmes et figureront sur notre guide d'entretien afin de collecter les informations nécessaires à notre réflexion. Dans un second temps, nous retranscrirons les entretiens de la manière la plus fidèle possible, en faisant apparaître, entre crochets, des éléments tels que les silences ou les hésitations. Nous extrairons seulement des phrases de ces entretiens pour illustrer nos propos. Pour plus de détails, les retranscriptions complètes seront accessibles en annexe de ce mémoire de recherche. Nous analyserons les témoignages recueillis sur le terrain et les mettrons en perspective avec notre réflexion sur la mémoire.

Par ailleurs, afin d'obtenir une vision plus complète de l'association, nous avons élaboré un questionnaire, qui a été diffusé par courrier électronique aux adhérents. Il va notamment être utilisé pour cibler le profil des membres ainsi que leurs motivations et leur implication dans l'association. Le questionnaire a été remis avec une petite présentation énonçant brièvement le contexte ainsi que le but de ce dernier. Nous avons veillé à rester large quant à l'objectif poursuivi afin d'orienter le moins possible les réponses des personnes enquêtées. Dans la même optique, les questions posées restent relativement générales bien que nous ayons ajouté entre parenthèses des petites précisions afin d'éclaircir nos propos et d'éviter toute confusion de compréhension. Contrairement aux entretiens, au cours desquels nous détaillons l'histoire personnelle et familiale des personnes interrogées, dans ce questionnaire nous nous sommes limités à connaître les liens de la personne avec les républicains espagnols ainsi que la présence d'éventuels engagements politiques, syndicaux et/ou associatifs. De plus, nous avons demandé les professions exercées par ces personnes. Les réponses au questionnaire seront disponibles en annexe et respecterons le principe d'anonymat. Toutefois, nous ne nions pas que certaines personnes puissent être identifiables compte tenu de leurs activités professionnelles qui les inscrivent comme personnalité publique.

La crise sanitaire a considérablement freiné, voire arrêté, les rencontres entre l'association et la population. Durant notre enquête, nous n'avons pu assister qu'à une seule

manifestation organisée par *Retirada* 37. Néanmoins, cela nous a quand même permis de participer à un évènement et d'observer son déroulement. Nous avons pu nous faire une idée sur plusieurs éléments comme le type de public présent ou encore la place de la mémoire et la manière dont elle s'exprime. Nous aurons l'occasion de proposer une analyse en troisième partie de ce mémoire de recherche.

Historiographie

À l'heure actuelle, une multitude d'ouvrages, portant sur la période de la guerre civile et du franquisme, a été publiée de part et d'autre des Pyrénées. L'exode des Espagnols, pour des raisons économiques ou politiques, a été largement étudié, même si les recherches n'étaient pas initialement tournées vers ce sujet. Des bilans historiographiques ont été dressés afin de faire de le point sur l'avancée des recherches. Nous pouvons d'ores et déjà souligner l'apport de Geneviève Dreyfus-Armand avec son article « Historiographie des premières années de l'exil espagnol et état de la question » publié dans le premier numéro de la revue *Exils et émigrations hispaniques au xx^e siècle*, en 1992. Il nous permet de constituer la base solide d'une bibliographie générale sur le thème. Notre but n'est pas de reprendre à la lettre les différents états des lieux produits auparavant, mais plutôt de mettre en lumière une sélection d'ouvrages pertinents afin de mieux comprendre l'ancrage de notre travail. Ainsi, nous tenterons de dessiner un panorama historiographique allant des ouvrages généraux sur le thème des migrations espagnoles liées à la guerre civile aux travaux de recherche menés sur ce même thème pour le territoire tourangeau.

La publication d'ouvrages concernant l'exil des républicains espagnols en France est inséparable du contexte mémoriel français et espagnol. Effectivement, la dictature franquiste se termine en 1975 après le décès de Francisco Franco. Jusqu'ici, une seule vision de l'histoire et une seule mémoire étaient présentes en Espagne, celles des vainqueurs. Le récit des républicains, condamné au silence pendant presque quarante ans, peut désormais commencer à se libérer. Néanmoins, la loi d'amnistie nationale de 1977 n'est guère favorable à cette libération de la parole puisqu'elle garantit l'impunité des crimes commis pendant le franquisme⁵. La mémoire de la guerre civile et de l'époque franquiste est encore vive et les pouvoirs politiques souhaitent éviter une nouvelle division au sein de la nation. Malgré ce

⁵ Voir le film documentaire : Almudena Carracedo, Robert Bahar, *Le silence des autres : la justice contre l'oubli*, Blaq Out (prod.), 2018, DVD Vidéo (91min).

climat qui semble peu propice à la prise de parole des républicains, nous noterons les travaux pionniers de Javier Rubio, historien incontournable concernant le thème de l'exil des républicains espagnols. En 1977, il publie *La emigración de la guerra civil de 1936-1939. Historia del éxodo que se produce con el fin de la II República española*, en trois volumes. Les deux premiers volumes sont consacrés à une étude approfondie du phénomène, et viennent compléter son ouvrage précédent *La emigración española a Francia* (1974). Tandis que le troisième volume rassemble toutes les sources utilisées pour mener à bien ses recherches, ce qui nous laisse un riche corpus de documents divers et variés sur ce sujet. Bien que cette monographie date des années 1970, elle reste encore un ouvrage de référence. Ces travaux constituent les premiers résultats de recherche concernant cette thématique, mais ils sont encore largement utilisés de nos jours. C'est à la fin des années 1980 que commence à se développer la recherche universitaire en Espagne et les premiers colloques sur le thème des exodes générés par la guerre civile ont lieu. Nous retiendrons la publication des actes des colloques internationaux ayant eu lieu à Salamanque, Turin et Paris en 1991, intitulés *Exils et migration : Italiens et Espagnols en France, 1938-1946*, sous la direction de Pierre Milza et Denis Peschanski. Centrés autour de quatre thématiques (populations immigrées ; accueil, intégration, représentations ; cultures et sociétés ; engagements et résistances), ils comparent les flux de populations italiennes et espagnoles en France, en dégagant des similitudes. C'est une partie de l'histoire de l'immigration européenne qui est analysée à travers ces actes. Ce cycle de colloques vient compléter certains points abordés par Javier Rubio, comme l'engagement des républicains espagnols dans la Résistance française. Nous pouvons considérer que ces actes de colloques apportent les premiers résultats de recherche concernant les thématiques citées. Ces rencontres universitaires internationales nous invitent à nous interroger sur l'état des publications en France dont le contexte mémoriel est bien différent. Les études françaises concernant l'exil républicain ne commencent réellement que dans les années 1980. Elles s'inscrivent dans une époque où de nombreux témoignages et mémoires d'exilés sont publiés, et ce, dès les années 1970. Nous retenons que les premiers colloques dont le thème concerne les migrations espagnoles en France au cours de la guerre civile, commencent à apparaître à la fin des années 1980, en lien avec la naissance des premiers groupes de recherche spécialisés sur le sujet. Il est intéressant de souligner que le Centre de recherche sur l'exil et l'immigration espagnols de l'Université Paris-7 publie en 1992 le premier numéro de la revue *Exils et émigrations hispaniques au xx^e siècle*, qui deviendra à partir de 1995 *Exils et migrations ibériques au xx^e siècle*. Effectivement, cette période marque le rattachement de la revue au Centre d'Études et de Recherches sur les Migrations Ibériques

(CERMI), créé cette même année. Nous retiendrons qu'entre 1994 et 2004, douze numéros sont parus et que depuis 2013 la revue s'intitule *Exils et migrations ibériques aux XX^e et XXI^e siècles*. Différents centres de recherche se sont associés au CERMI afin de poursuivre les publications et proposer la parution d'une revue annuelle. Ces propos nous permettent de montrer la visibilité de ce thème dans le milieu de la recherche et l'intensification des travaux dans les années 1990, ce qui ne fera que s'accroître avec l'approche du soixantième anniversaire de la *Retirada*, en 1999. D'un côté comme de l'autre des Pyrénées, les publications affluent. Cette même année, l'historienne Geneviève Dreyfus-Armand, spécialiste des migrations espagnoles au XX^e siècle, publie *L'exil des républicains espagnols en France : de la Guerre civile à la mort de Franco*, aux éditions Albin Michel. Cet ouvrage, absolument incontournable, met en lumière le processus migratoire engendré à la suite de l'éclatement de la guerre civile. Elle retrace le parcours des flux de réfugiés espagnols en France, de 1936 à 1975. Ce travail de recherche, documenté par de nombreuses sources d'archives et témoignages, nous permet de réfléchir aux divergences et similitudes entre les différentes vagues de migration espagnole. Ce sont de multiples faces de l'exil qui sont abordées dans ce livre : contexte et raisons du départ, accueil par la population française ou encore aspects de la vie des Espagnols en France. En outre, nous devons également saluer le travail de l'historien Émile Témime qui s'est intéressé à l'histoire de l'immigration. Il est à l'origine de plusieurs travaux de recherche sur la guerre civile espagnole et nous pouvons attirer l'attention sur l'ouvrage *Les camps sur la plage, un exil espagnol* (1995) qu'il écrit aux côtés de Geneviève Dreyfus-Armand. Ce livre est assez innovant car il est centré sur l'arrivée et la vie des exilés dans les camps du littoral occitan, installés à la suite de la *Retirada*. Les auteurs se sont appuyés sur la mémoire collective de cet événement, dégageant notamment de nombreuses souffrances. La présence de témoignages, poèmes mais surtout de photographies issues de la collection Mariano Aguayo nous laisse imaginer le quotidien de ces réfugiés.

Les réfugiés espagnols sont entrés par le Sud-Ouest de la France, un grand nombre d'entre eux a donc été accueilli sur ces terres et s'y est établi. C'est l'une des grandes régions d'accueil de cet exil, ce qui a donné lieu à une multitude de recherches. Effectivement, nous remarquons que dans d'autres espaces dont le nombre d'exilés espagnols est moindre, peu d'études ont été réalisées, ce qui est le cas de la région Centre. Nous pouvons, toutefois, souligner le travail de Jeanine Sodigné-Loustau qui a soutenu une thèse, en 1995, sur *L'immigration politique espagnole en Région Centre : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Loir-et-Cher, Loiret, de 1936 à 1946*. Malheureusement, elle ne traite pas du département de l'Indre-

et-Loire, ce qui nous aurait fortement intéressé. Ce travail de recherche est le premier à s'intéresser à la question de l'exil espagnol, pendant et après la guerre d'Espagne, dans la région Centre. Si nous nous focalisons sur les travaux réalisés sur l'exil républicain espagnol en Indre-et-Loire, nous pouvons souligner le mémoire de maîtrise de Catherine Lavandier, dirigé par Jean-Louis Guereña, soutenu en 1994, portant sur *L'immigration des réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1939-1945)*. Ce travail est centré sur la presse et l'opinion publique à propos des réfugiés espagnols en 1939, mais aussi sur les différentes organisations d'aide aux réfugiés de la guerre civile, sans oublier la contribution de ces Espagnols pour la France, que ce soit par leur engagement dans la Résistance ou dans les camps de travail. Ce mémoire retrace également la condition des réfugiés espagnols sous l'occupation nazie. Catherine Lavandier aborde ces différents axes en intégrant les informations relatives au département dans le contexte national. Cinq ans plus tard, Thomas Dreneau réalise un mémoire de maîtrise portant également sur les réfugiés espagnols en Indre-et-Loire, mais celui-ci traite une période un peu plus large, allant de 1934 à 1944⁶. Son travail s'appuie sur de nombreuses sources d'archives afin de retracer l'histoire de la migration espagnole en Indre-et-Loire, en insistant sur le contexte dans lequel cela se produit. À l'aide des documents consultés et de quelques témoignages recueillis, il propose une étude de la population espagnole dans le département entre 1940 et 1944 en s'intéressant notamment aux professions de ces personnes et à leur vie quotidienne. Nous regrettons de ne pas avoir trouvé les retranscriptions des entretiens effectués par Thomas Dreneau. Par la suite, en 2002, Virginie Guilloteau a réalisé un mémoire de maîtrise portant sur *La politique d'accueil à l'égard des réfugiés espagnols (1934-1944) : l'exemple du département d'Indre-et-Loire*. Ce travail est intéressant pour les recherches que nous allons mener car il nous permet de mieux comprendre les conditions d'accueil des réfugiés espagnols dans le département, tout en les mettant en perspective avec les politiques nationales. Outre ces mémoires, centrés exclusivement sur les réfugiés espagnols dans le département, nous pouvons mettre en avant les travaux, plus récents, focalisés plus généralement sur l'immigration dans la région Centre. Les recherches concernant ce thème apparaissent dans les années 2000 et sont notamment portées par les sociologues Hélène Bertheleu et Pierre Billion. Après deux années de recherche qui aboutissent au colloque de 2008, intitulé *Histoire et mémoires des immigrations en région Centre*, ils participent à l'élaboration du rapport *Mémoires des migrations en Région Centre, Reconnaissances et patrimonialisations émergentes*, publié en décembre

⁶ Thomas Dreneau, *Les réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1934-1944)*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Marie Moine, Université François Rabelais, 1999, 142 p.

2010. Ce dernier propose une réflexion sur la patrimonialisation des mémoires de l'immigration et aborde notamment la question de la part du patrimoine des migrations dans le patrimoine national. Il s'agit d'un document qui nous éclaire dans notre travail en nous permettant une meilleure compréhension de ces concepts et des enjeux associés. Par ailleurs, nous nous intéresserons à l'ouvrage collectif *Étrangers dans le berceau de la France ? l'immigration en région Centre du XIX^e siècle à nos jours*, réalisé par Hélène Bertheleu, Pierre Billion et l'historienne Sylvie Aprile, et publié en 2013, aux éditions Presses universitaires François-Rabelais. Effectivement, il nous apporte des données statistiques sur la présence des Espagnols à l'échelle régionale. De plus, il retrace la succession des différentes vagues d'immigration, ce qui permet de dégager une vision générale de l'histoire régionale de l'immigration.

Problématisation et annonce de plan

À travers ce présent mémoire de recherche, nous souhaitons étudier la mémoire des républicains espagnols exilés en Indre-et-Loire. La naissance, relativement récente, de l'association *Retirada 37*, nous invite à nous immerger dans ce thème. Créée en 2014 par des descendants d'exilés espagnols, son but est de « faire vivre les mémoires et les valeurs des Républicains espagnols exilés »⁷. Cette revendication nous amène à nous interroger sur l'existence et la vivacité de cette mémoire dans le département. Nous nous demanderons quels sont les acteurs de cette mobilisation mémorielle et comment elle se manifeste. Avant de pouvoir répondre à ces questions, nous devons préciser un certain nombre d'éléments et parler plus généralement de la mémoire des républicains espagnols exilés en France. Notre travail sera ainsi structuré en trois parties, chacune composée de deux chapitres.

Dans un premier temps, il sera essentiel de faire un rappel historique des raisons qui ont engendré le départ des républicains espagnols en France. Nous évoquerons la Seconde République espagnole puis la guerre civile. Cette dernière a provoqué l'exode de centaines de milliers d'Espagnols. Nous étudierons donc l'arrivée des réfugiés espagnols, et plus précisément des républicains, en France. Ainsi, nous reviendrons sur les politiques d'accueil à leur égard. Ensuite, nous nous focaliserons sur l'histoire locale en mettant l'accent sur l'afflux de réfugiés espagnols dans le département. Nous parlerons notamment de leurs conditions d'accueil pendant la Seconde Guerre mondiale.

⁷ Retirada 37, <http://retirada37.com/>.

Puis, dans un deuxième chapitre, nous mettrons en avant des éléments caractéristiques de l'exil. Nous évoquerons l'existence d'une culture de l'exil qui surgit de l'influence entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Nous illustrerons nos propos en attirant l'attention sur certains aspects de la vie des exilés comme leurs engagements politiques, leurs pratiques culturelles et linguistiques ainsi que l'idée de retour. Les entretiens que nous aurons menés auprès d'enfants de républicains espagnols pourront être utilisés afin d'argumenter et de vérifier notre réflexion.

Ensuite, la deuxième partie nous permettra de réfléchir à la patrimonialisation de la mémoire. Premièrement, nous consacrerons un chapitre au contexte, espagnol et français, dans lequel émerge la mobilisation mémorielle autour de l'exil des républicains espagnols. Dans le chapitre suivant, nous mettrons en lumière les acteurs qui portent la mémoire de ces Espagnols exilés. Ainsi, nous évoquerons la naissance des associations mémorielles en nous intéressant aux thématiques autour desquelles se cristallise la mémoire. Nous chercherons à comprendre les objectifs de ces organisations ce qui nous amènera à parler des pouvoirs publics et de l'existence d'un processus de patrimonialisation.

Enfin, nous terminerons notre réflexion par une troisième partie qui sera dédiée à l'association *Retirada 37*. Tout d'abord, il conviendra de présenter cette dernière en revenant sur sa création et en expliquant brièvement son fonctionnement. Nous nous intéresserons également à ses objectifs ainsi qu'aux moyens qu'elle met en place pour les atteindre. Nous exposerons également ses relations avec d'autres associations, ce qui nous conduira à parler des réseaux dans lesquels elle est impliquée.

Ensuite, nous proposerons de partager des analyses et des réflexions provenant de notre travail sur le terrain. Ainsi, nous commenterons le profil des adhérents de *Retirada 37* en évoquant notamment leurs motivations ainsi que leurs engagements personnels dans d'autres groupes politiques et/ou syndicaux. Par la suite, nous reviendrons sur une soirée à laquelle nous avons participé afin d'étudier la manifestation de la mémoire des républicains espagnols. Pour finir, nous présenterons l'ébauche d'un projet élaboré par nos soins, suite à une remarque que nous nous sommes faites.

PREMIÈRE PARTIE : UNE CULTURE DE L'EXIL ?

Avant de nous intéresser particulièrement à la culture de l'exil, nous devons d'abord rappeler le contexte dans lequel les républicains espagnols arrivent en France. Ainsi, dans un premier chapitre, nous nous centrerons sur la partie historique de notre sujet. Nous parlerons de la Seconde République espagnole, ce qui nous permettra de mieux comprendre l'arrivée de la guerre d'Espagne⁸. Cette dernière va engendrer l'exil de centaines de milliers de personnes, notamment en France. Nous consacrerons ainsi une partie de nos propos à l'accueil des réfugiés en France, avant de nous plonger particulièrement sur la situation en Indre-et-Loire. Ensuite, dans un second chapitre, nous tenterons de proposer une définition de l'exil. Puis, nous réfléchirons à l'existence d'une culture de l'exil en prenant quelques éléments qui nous semblent récurrents, comme l'engagement politique ou l'idée de retour. L'exil produit une situation de déracinement pouvant entraîner des conséquences sur les pratiques culturelles et linguistiques des exilés. Nous évoquerons ainsi ces aspects.

Chapitre 1 : Contexte de l'exil des républicains espagnols en France

La guerre d'Espagne prend ses origines durant la Seconde République espagnole. Dans un premier temps, nous allons revenir sur cette dernière afin d'expliquer l'arrivée de la guerre civile. Nous retracerons brièvement son déroulement, de manière à comprendre les raisons aux différentes vagues de réfugiés qui arrivent en France entre 1936 et 1939. Ainsi, dans un deuxième temps, nous pourrions nous intéresser tout particulièrement à l'accueil de ces Espagnols en France. À cet égard nous évoquerons les différentes politiques mises à en place. De fait, nous parlerons de l'internement dans les camps et de leur vie pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour finir, dans un troisième temps, nous nous focaliserons sur le département de l'Indre-et-Loire en mettant en avant la présence espagnole de 1936 à 1945.

⁸ Il existe un débat concernant le terme utilisé afin de désigner la guerre espagnole de 1936 à 1939, opposant républicains et nationalistes. Certains rejettent l'expression « guerre civile » et préfèrent parler de « guerre d'Espagne ». En ce qui nous concerne, nous emploierons les deux termes indépendamment pour garder toute impartialité.

1.1. La Guerre d'Espagne

Il est important de rappeler le contexte dans lequel apparaît la Seconde république espagnole. En effet, depuis le XIX^e siècle, l'Espagne traverse de nombreuses crises politiques dont les guerres carlistes. Au début du XX^e siècle, c'est un pays en retard dans le chemin de la modernisation et en profonde difficulté financière. L'agriculture occupe encore une part essentielle de l'activité économique, les grands propriétaires terriens sont nombreux. Malgré tout, l'industrie est présente et le prolétariat s'organise autour de partis politiques et syndicats parmi lesquels le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE), l'Union Générale des Travailleurs (UGT) ou la Confédération Nationale du Travail (CNT). Certaines régions sont plus agricoles, comme l'Estrémadure, et d'autres plus industrielles, ce qui est le cas de la Catalogne ou du Pays basque. L'Espagne du début du XX^e siècle est un pays qui a connu crises politiques et difficultés économiques. Les années 1920 sont marquées par la dictature du général Miguel Primo de Rivera, qui devient de plus en plus fragile du fait de nombreuses conspirations⁹. En janvier 1930, le régime autoritaire prend fin, à la suite de la démission de son fondateur. Dès le mois d'août, un pacte est établi entre différents partis républicains et nationalistes (catalans et galiciens) afin de faire tomber la monarchie et d'en finir avec les problèmes économiques, sociaux et politiques. Il convient de souligner que plusieurs partis se ralliant au travers du pacte, appelé accord de Saint Sébastien, possèdent des idéologies variées puisque certains d'entre eux sont anti cléricaux alors que d'autres ont des idées plutôt conservatrices et catholiques¹⁰. Toutefois, cette coalition triomphe à partir de 1931 avec les élections municipales du 12 avril et leur victoire dans les grandes villes espagnoles. Deux jours plus tard, la République est proclamée, Alphonse XIII, roi d'Espagne depuis 1902, quitte le pays et s'exile en France. L'instauration de ce nouveau régime souhaite notamment mettre fin au caciquisme et à la prépondérance de l'Armée et de l'Église dans la vie de l'État. La priorité est d'établir des principes démocratiques. Le 28 juin 1931 sont organisées des élections générales, reposant sur le suffrage universel masculin, afin d'élire le parlement (*Cortes*). La victoire du clan républicain est sans appel. Manuel Azaña, leader et fondateur du parti Action Républicaine, devient alors président du gouvernement.

⁹ Julián Casanova, *Historia de España*, vol. 8, *República y guerra civil*, Barcelone, Crítica, 2007, p. 4.

¹⁰ *Ibid.*, p. 7.

Le professeur des universités en Histoire Contemporaine, Mario Pedro Díaz Barrado, souligne que les objectifs de Manuel Azaña, étaient liés à 4 défis majeurs :

le progrès économique, se libérer de l'influence de l'Église catholique, qui empêchait la modernité à cause de son contrôle moral et social, en troisième lieu réformer l'Armée, afin qu'elle devienne un garant de la légalité et non un instrument pour l'enfreindre [...] et, en quatrième lieu, le nationalisme périphérique ¹¹

Manuel Azaña souhaitait réformer le pays et le moderniser en le libérant des anciennes institutions conservatrices, il va notamment restructurer et réorganiser l'armée dès son arrivée au pouvoir. Son projet ambitieux s'est traduit par l'élaboration d'une Constitution, prévoyant l'instauration d'un régime démocratique, libre et laïque¹². Le droit de vote des femmes faisait également partie de ce texte. La Constitution est approuvée par le parlement le 9 décembre 1931. Il faut souligner que plusieurs articles ont fait débat, notamment ceux consacrés à l'Église. Selon Eduardo González Calleja, « la Constitution concernant la laïcité provoqua l'effondrement de la coalition au pouvoir et la montée de l'opposition de droite catholique »¹³. Effectivement, comme nous l'avons dit, les différents partis composant l'alliance républicaine-socialiste ne possèdent pas tous les mêmes idéologies, entraînant pour certains sujets des désaccords. Ces derniers vont contribuer à l'érosion de l'unité du clan et bénéficier ainsi aux partis de l'opposition qui vont pouvoir renforcer leur pouvoir. La coalition gauche et centre-gauche va toutefois gouverner le pays jusqu'en décembre 1933. Le parlement va désigner Niceto Alcalá-Zamora, du parti progressiste républicain (PPR), comme Président de la République ; de nombreuses réformes vont voir le jour. L'alphabétisation et la culture sont amenées dans les endroits les plus isolés de la campagne espagnole. Nous rappelons que l'enseignement public était désormais séparé du monopole de l'Église. L'un des plus grands poètes espagnols du XX^e siècle, Federico García Lorca, crée une compagnie de théâtre universitaire itinérante, *La Barraca*, afin de transporter et jouer des œuvres théâtrales classiques dans les villages reculés de l'Espagne¹⁴. Ce projet représente parfaitement cet esprit

¹¹ Mario P. Díaz Barrado, « 40 años después de los 40 años : España del tardofranquismo al siglo XXI », dans H. Hernandez-Bayter, C. Pineira-Tresmontant, D. Vigneron (dir.), *La transition espagnole, 40 ans après. Quels enjeux, quels acquis, quels enseignements ?*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 15.

¹² *Ibid.*, p. 32.

¹³ Eduardo González Calleja, « La Seconde République », dans J. Canal, V. Duclert (dir.), *La guerre d'Espagne. Un conflit qui a façonné l'Europe*, Malakoff, Armand Colin, 2016, p. 13.

¹⁴ À ce sujet lire : María Remedios Sánchez García, « Teatro para el pueblo o despertar al dormido. A propósito del comportamiento lorquiano en "La Barraca" », *Anuario de estudios filológicos*, 35, 2012, p. 201-213.

républicain et la volonté de diffuser la culture et incarner le changement à travers elle. Outre les volontés d’alphabétisation et de diffusion de la culture, la question de l’autonomie a été abordée. En 1932, la Catalogne obtient un statut particulier lui permettant de posséder un parlement autonome¹⁵. Cette mesure va permettre à Manuel Azaña un plus grand soutien de la part de la gauche catalane (*Esquerra Republicana de Catalunya*)¹⁶. Par ailleurs, les liens entre patrons et ouvriers sont réorganisés dans le but de les améliorer. Les législateurs souhaitent mieux encadrer les conditions de travail des salariés. Certaines mesures déplaisent fortement au patronat qui ne souhaite pas les appliquer. Les syndicats se chargent alors de défendre les travailleurs et de faire appliquer les lois. Ils jouent également un rôle dans l’élaboration des contrats. En ce qui concerne la réforme agraire, elle est très mal reçue par les grands propriétaires terriens puisqu’elle prévoit notamment une meilleure répartition de la propriété afin que les travailleurs sans terre puissent y accéder et améliorer leurs conditions de vie. Bien que les expropriations ne concernent que quelques cas spécifiques, les propriétaires y perçoivent comme tel. Ils organisent alors une Confédération pour défendre leurs intérêts et faire pression sur le gouvernement¹⁷. La lenteur de la mise en place de cette réforme agraire va également provoquer un mécontentement pour la communauté de travailleurs paysans qui souffre d’une situation d’extrême précarité. Finalement, toutes ces réformes n’ont pas fait l’unanimité à l’intérieur de la coalition au gouvernement mais également dans la société civile. En plus de cela, les effets de la crise de 1929 se faisaient ressentir et le chômage devenait un problème grandissant. De nombreuses grèves, manifestations et même actes de violence ont lieu¹⁸. Nous pouvons constater les effets de ce mécontentement puisque le 3 décembre 1933 la Confédération espagnole des droites autonomes (CEDA) remporte les élections générales. C’est une coalition de droite et centre-droit, portée par Alejandro Lerroux en chef de gouvernement, qui occupera le pouvoir jusqu’en 1935. Cette période, appelée *bienio negro* en espagnol ou biennal rectificateur en français, va être marquée par de nombreux changements de gouvernement. Comme son nom l’indique, ces deux années vont être utilisées par les gouvernements de Lerroux afin de revenir sur un certain nombre de réformes concernant notamment le clergé, le monde du travail ou encore la répartition des terres¹⁹. Ils devront toutefois affronter l’opposition républicaine, bien décidée à soutenir son

¹⁵ Eduard González Calleja, « La Seconde République », art. cité, p. 18.

¹⁶ Émile Témime, *La guerre d’Espagne : un événement traumatisme*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 27.

¹⁷ Julián Casanova, *República y guerra civil*, op.cit., p. 52.

¹⁸ Voir : Eduardo González Calleja, « La Violence Sous La Seconde République Espagnole : Une Question Politique », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, 127/3, 2015, p. 85-99.

¹⁹ Eduardo González Calleja, « La Seconde République », art. cité, p. 20.

projet progressiste. Ainsi, en octobre 1934, est organisée une révolution socialiste afin de préserver la République. Des grèves ont lieu dans les grandes villes et pôles industriels, le comité révolutionnaire tente de se soulever²⁰. Le mouvement a été sévèrement réprimé, notamment en Catalogne et aux Asturies où il avait pris une grande ampleur. Des milliers de participants sont emprisonnés. Après ces événements, le gouvernement est fragilisé par des divisions internes, il va entrer en crise au cours de l'année 1935. En parallèle, la gauche s'unifie pour vaincre l'opposition, le :

15 janvier 1936, un accord-cadre fut signé pour la mise en place d'une candidature du Bloc Populaire (Front populaire à partir d'avril) entre IR [gauche républicaine], UR [Union Républicaine], PSOE, UGT, Jeunesse socialiste, PCE, Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM) et Parti syndicaliste²¹.

Cette coalition de gauche et extrême gauche, dont Manuel Azaña est à la tête, remporte les élections de février 1936. Au cours de ce même mois, la tentative de coup d'État du général Franco échoue, ce qui va influencer les décisions d'Azaña puisqu'il choisira de former un gouvernement républicain, plus modéré, afin de calmer les esprits²². Le gouvernement commence ainsi à mettre en place les mesures fixées dans son programme en commençant par l'amnistie des prisonniers de la révolution d'Octobre 1934. Mais rapidement la République espagnole est frappée par une situation insurrectionnelle provoquée par des troubles populaires, des assassinats de politiques dans les deux camps, ainsi qu'une certaine agressivité de l'extrême droite. Nous devons rappeler qu'à cette période les fascismes sont en pleine montée en puissance. Dès le mois de mars, une conspiration se prépare afin d'aboutir au coup d'État du 18 juillet 1936. Le général Mola réunit le soutien de l'Union Militaire Espagnole (UME), organisation de droite qui regroupe de nombreux chefs militaires. Il peut compter parmi la présence des généraux Gonzalez Carrasco, Varela, Franco ou encore Sanjurjo qui avait échoué dans sa tentative de coup d'État de 1932²³. Les phalangistes se sont également ralliés à ce projet. Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1936, le chef de la droite monarchiste Calvo Sotelo est assassiné. Les conspirateurs utilisent cet argument afin de justifier le *prononuciamiento* (putsch) du 18 juillet. Selon eux, les communistes sont à l'origine de ce crime, ils préparent une révolution²⁴, l'intervention des forces armées est alors indispensable.

²⁰ Julián Casanova, *República y guerra civil*, op.cit., p. 129.

²¹ Eduardo González Calleja, « La Seconde République », art. cité, p. 26.

²² *Ibid.*, p. 27.

²³ Julián Casanova, *República y guerra civil*, op.cit., p. 173.

²⁴ Mercedes Yusta, « La Guerre Civile espagnole (1936-1939) », dans J. Canal, V. Duclert (dir.), *La guerre d'Espagne. Un conflit qui a façonné l'Europe*, op.cit., p.34.

Le 17 juillet 1936, les troupes africaines d'élite, situées au Maroc, se soulèvent. Elles se dirigent ensuite vers l'Espagne, avec à leur tête le général Franco. Le coup d'État rencontre un certain succès dans les provinces plutôt conservatrices tandis que dans les zones plus ouvrières il va rapidement se heurter à une opposition, d'autant plus qu'une partie des militaires restent dévoués à la République. Quelques zones, comme l'Est du pays, se sont organisées pour contrer les troupes de Franco. La CNT²⁵ ainsi que l'UGT ou le PSOE sont les premiers à mettre en place des milices et à vouloir prendre les armes. En parallèle, le gouvernement républicain est impuissant et le chef de celui-ci démissionne. C'est à partir du mois de septembre 1936 qu'un nouveau gouvernement, dirigé par Largo Caballero, va créer l'Armée populaire afin de mieux coordonner les opérations militaires et encadrer les milices. Très vite les camps se dessinent. D'un côté, le camp républicain composé de différents partis et syndicats allant de l'anarchisme au syndicalisme en passant par le communisme et le socialisme. De l'autre, le camp nationaliste qui est rassemblé dans la Junte de Défense. Cette dernière nommera Franco comme chef d'État fin septembre 1936. Les nationalistes se composent des insurgés et sont soutenus par une partie de l'armée, par les phalangistes et les carlistes ainsi que tout le secteur de droite radicale, conservatrice et fervente catholique. Il convient de rappeler que l'Église catholique espagnole s'est positionnée en faveur des nationalistes. Les raisons à ce soutien peuvent notamment s'expliquer par la politique anticléricale menée par les gouvernements républicains. L'Église promeut « une défense de la religion et de la patrie contre l'anarchie et le communisme »²⁶. Il est intéressant de remarquer que le terme « croisade », utilisé par les franquistes tout au long de la dictature pour parler de leur combat contre les républicains, a été initialement employé par le clergé²⁷. Progressivement les forces catholiques et militaires vont s'unir dans un seul et même discours, et l'expression sera reprise. Outre ces différents appuis, les deux camps vont bénéficier d'aides internationales. En effet, l'Allemagne nazie d'Hitler et l'Italie fasciste de Mussolini deviendront des alliés de taille pour le camp du général Franco puisqu'ils apporteront des ressources financières, matérielles et humaines. Quant à leurs adversaires,

²⁵ Il faut souligner que l'anarcho-syndicalisme est une idéologie qui était très présente en Espagne à ce moment-là. La CNT rassemblait de très nombreux adhérents, ce qui la plaçait parmi l'une des organisations syndicales les plus populaires du pays. Durant la Seconde République, c'est une figure absente de la scène politique puisqu'elle n'a pas souhaité s'unir pour gouverner, ce qui aurait été contraire à ses idées. Néanmoins, la CNT a continué à œuvrer pour la défense de ses valeurs et l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs.

²⁶ Santos Juliá, « Memoria, historia y política de un pasado de guerra y dictadura », dans Santos Juliá (dir.), *Memoria de la guerra y del franquismo*, Madrid, Taurus, 2006, p. 31.

²⁷ *Ibid.*, p. 29.

l'Union des Républiques Socialistes et Soviétiques (URSS) a été leur principale source d'aide extérieure. Les rangs des soldats républicains ont également été renforcés grâce aux Brigades Internationales, armée organisée par le Komintern rassemblant des volontaires internationaux antifascistes. Les pays démocratiques européens ont souhaité se tenir à l'écart de ce conflit, notamment intimidés par la menace que représentaient les fascismes. En France, le Front Populaire était au pouvoir, le gouvernement de Léon Blum souhaitait venir en aide à ses homologues espagnols mais l'opposition refusait et les Britanniques, alliés de la France, ne voulaient pas s'engager dans le conflit²⁸. Par conséquent, en juillet 1936 la France a envoyé « une quarantaine d'avions dans la zone républicaine, sous le couvert de sociétés privées, mais refusa de faire davantage »²⁹. Par ailleurs, en août 1936 est signé un pacte de non-intervention par tous les pays européens et l'URSS. Derrière cet accord, le but était de contenir le conflit en Espagne et « d'éviter l'affrontement avec l'Italie et l'Allemagne »³⁰. Un Comité a été mis en place afin de vérifier le bon vouloir des signataires. Très vite, l'Allemagne, l'Italie et même le Portugal de Salazar brisent leurs engagements et continuent les envois d'armes à Franco. L'État français n'a pas aidé directement le camp républicain mais il a utilisé des stratagèmes pour faciliter les différentes aides apportées par le Parti Communiste Français aux républicains³¹. Pendant près de 3 ans l'Espagne va être le lieu d'un affrontement sanglant entre républicains et nationalistes. La guerre va se dérouler au fur et à mesure des différents combats qui font rage sur l'ensemble du territoire. La capitale sera le premier lieu que les républicains voudront défendre, face aux attaques de l'adversaire. Le gouvernement républicain transfère son siège à Valence, zone républicaine, pour être plus éloigné des conflits. Lors de la bataille de Madrid, en novembre 1936, les nationalistes sont repoussés par l'armée républicaine et les Brigades Internationales, mais ils tenteront une nouvelle prise de la capitale en février 1937, lors de la bataille de Jarama, qui sera également un échec. À partir de ce moment, le général Franco opte pour un changement de stratégie et décide de s'attaquer au Nord. C'est ainsi que le 26 avril, la Légion Condor d'Hitler bombarde la ville basque Guernica. Au cours de l'année 1937, les derniers bastions républicains du Nord, le Pays basque, la Cantabrie et les Asturies, tombent aux mains des nationalistes³². En parallèle, le camp républicain est en train de se diviser comme en témoignent les violents

²⁸ Voir : Stanley Payne, *La guerre d'Espagne : l'histoire face à la confusion mémorielle*, Paris, Éditions du Cerf, 2011, p. 263-272.

²⁹ *Ibid.*, p. 178.

³⁰ Julián Casanova, *República y guerra civil*, *op.cit.*, p. 265.

³¹ Stanley Payne, *La guerre d'Espagne...*, *op. cit.*, p. 266.

³² Mercedes Yusta, « La Guerre Civile espagnole (1936-1939) », art.cité, p. 40.

affrontements à Barcelone entre le 3 et 6 mai 1937 qui opposèrent la CNT aux communistes. Le chef de gouvernement Largo Caballero démissionnera et sera remplacé par Juan Negrín. Ces disputes internes n'ont cependant pas stoppé l'armée républicaine puisqu'en décembre 1937 elle lancera une offensive sur la ville de Teruel afin de limiter l'avancée franquiste et de prévenir ainsi une future prise de Madrid³³. Après une courte victoire républicaine, les nationalistes reprennent Teruel en février 1938³⁴. S'en suit l'ouverture du front aragonais et le lancement d'une offensive par l'armée nationaliste. Cette dernière fait également pression sur les provinces autour de Valence. Nous rappelons que les zones républicaines sont alors concentrées dans l'Est du pays entre Madrid et la Catalogne et elles s'étendent jusqu'au nord de l'Andalousie. Pour faire baisser la pression nationaliste sur la région valencienne, les républicains vont tenter de lancer une offensive sur l'Èbre, c'est ainsi que le 25 juillet 1938 commence la bataille éponyme³⁵. Ces combats vont faire basculer l'armée républicaine qui va ensuite enchaîner les déroutes. Les nationalistes, aidés par les forces aériennes allemandes et italiennes, reprennent l'Aragon et à partir de novembre ils progressent en direction de l'Est. Le combat s'ouvre alors en Catalogne, région dans laquelle se trouve la capitale de la République depuis fin 1937. Les troupes républicaines sont rapidement en échec et les nationalistes entrent dans Barcelone fin janvier 1939. La capitale ayant été prise, le gouvernement républicain s'exile en France quelques jours plus tard, suivi de centaines de milliers de civils. C'est la *Retirada*. Le président de la République Manuel Azaña, démissionne le 27 février 1939. Le camp républicain lutte encore mais des affrontements internes viennent exploser les bribes d'unité restante. Les dernières villes républicaines comme Madrid, qui n'est jamais tombée, sont prises par les nationalistes fin mars. Le 1^{er} avril, le général Franco déclare officiellement la fin de la guerre. Débute ensuite la mise en place d'un régime dictatorial basé sur les principes du franquisme, incontestablement inspiré par le parti de la Phalange espagnole.

Nous tenons à rappeler que la guerre d'Espagne, ou guerre civile, a fait preuve d'une effrayante barbarie humaine avec de nombreuses atrocités et exactions, commises aussi bien dans un camp comme dans l'autre. Certains auteurs voient dans ce conflit le prélude à la Seconde guerre mondiale et le terrain d'entraînement de l'armée de Mussolini et Hitler. Le bilan de cette guerre est sans précédent pour l'Espagne. Les pertes humaines sont

³³ Julián Casanova, *República y guerra civil*, op.cit., p. 383.

³⁴ Manuela Aroca Mohedano, « Juan Hernández Saravia, al mando de las batallas del Ebro y Teruel », *Historia y Comunicación Social*, 9, 2004, p. 33.

³⁵ *Ibid.*, p. 37.

conséquentes, d'autant plus que les civils en ont également fait les frais. Il reste très difficile de chiffrer le nombre de morts, en particulier à cause des fosses communes non identifiées. Nous pouvons prétendre que dans ce conflit, des centaines de milliers de personnes ont péri ou ont été blessées. Un nombre considérable d'Espagnols ont trouvé refuge à l'étranger. De nombreuses vies et familles ont été brisées et nous pensons tout particulièrement à ces veuves et orphelins. Cette guerre a entraîné des conséquences indélébiles dans la société espagnole.

1.2. L'arrivée de réfugiés espagnols en France

Avant de commencer notre propos, nous tenons à mettre en garde le lecteur concernant l'utilisation des chiffres. Bien que des systèmes tentèrent de comptabiliser les réfugiés en France, il est impossible d'établir des données exactes. Suivant les ouvrages que nous consultons, les chiffres peuvent varier. Certains spécialistes du sujet peuvent ainsi ne pas indiquer les mêmes informations, voire s'autocorriger des années plus tard. Nous regrettons de ne pouvoir fournir des données précises et fiables mais nous nous engageons à transmettre les connaissances les plus généralement admises.

Tout au long de la guerre civile espagnole, la France est marquée par « une succession de flux et reflux de réfugiés »³⁶. Les politiques d'accueil ont largement évolué pour faire face aux différentes vagues migratoires. Nous reviendrons sur chacune des phases de l'exode espagnol en prenant soin de s'intéresser à l'accueil de ces réfugiés par le gouvernement français. Nous préciserons également la situation des républicains espagnols, en France, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Après l'éclatement du coup d'État, les nationalistes lancent une première campagne militaire (*campaña de Guipúzcoa*) dans le Nord de l'Espagne et tout particulièrement au Pays basque. Cette première offensive va entraîner le départ de près de 15 000 Espagnols en France, entre août et septembre 1936³⁷. Le Front Populaire, au pouvoir depuis mai 1936, se montre favorable à l'accueil des populations civiles fuyant les combats, ce qui n'est pas forcément partagé par l'ensemble de la société française. La période de crise des années 1930 est assortie d'un climat xénophobe, ce qui conduit à de nombreuses réticences quant à l'arrivée de ces réfugiés. De nombreux Français se plaignent ainsi des dépenses occasionnées. Même si le gouvernement se montre enclin à l'accueil, « les rapatriements sont la solution

³⁶ Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France : de la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 41.

³⁷ *Ibid.*, p. 34.

privilegiée des autorités qui exigent, lorsque ceux-ci se révèlent impossibles, que les réfugiés soient au moins tenus éloignés de la frontière »³⁸. À cet égard, en août 1936, la consigne du ministre de l'Intérieur aux préfets des départements à la frontière de l'Espagne était plutôt d'inciter les réfugiés à rentrer dans leur pays. La possibilité de rester était tout de même envisageable, mais les réfugiés devaient se déplacer dans un département entre la Garonne et la Loire afin de se maintenir en marge de la frontière. Très vite, des combattants républicains tentent de traverser la frontière pour trouver refuge. L'État français utilise alors la même stratégie qu'avec les civils et propose aux soldats de les rapatrier à l'endroit qu'ils désirent. Cela permet notamment à la France de réduire les dépenses consacrées à l'accueil des réfugiés³⁹, d'autant plus que le pays rencontre des difficultés économiques. Simultanément, des collectes, organisées par les partis et syndicats de gauche se mettent en place et les premières organisations d'aide aux réfugiés apparaissent progressivement. À partir du printemps 1937 débute la deuxième vague importante de réfugiés, suite à l'intensification de la campagne militaire menée par les nationalistes dans le Nord du pays afin de faire tomber les dernières zones républicaines. Au mois de mai, l'*Instruction générale sur l'hébergement des réfugiés espagnols* prévoit l'accueil et l'assistance des réfugiés espagnols sur le territoire français. Les personnes souhaitant repartir en Espagne peuvent toujours le faire, mais pour ceux qui souhaitent rester, des départements d'accueil sont prévus. Ainsi, on distingue deux catégories : les départements de première urgence, se trouvant entre la Garonne et la Loire, et ceux de deuxième urgence, situés de la Bretagne et la Normandie jusqu'en Bourgogne⁴⁰. Nous remarquons que ce classement fait écho à la politique d'éloignement de la frontière. En parallèle, en Espagne, les républicains espagnols évacuent des milliers d'enfants vers l'étranger. Ainsi, la France servira de pays de transit pour certains d'entre eux mais elle en accueillera également le plus grand nombre⁴¹. Progressivement, face au nombre croissant d'arrivée de réfugiés, le gouvernement va commencer à changer sa politique d'accueil. Javier Rubio estime que la campagne militaire de la zone Nord a engendré l'afflux de 160 000 Espagnols en France⁴². Il fallait donc trouver les moyens aussi bien financiers que matériels pour les accueillir. Les autorités françaises ont vu affluer massivement des réfugiés, ce qui

³⁸ Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France...*, op.cit., p. 33.

³⁹ Javier Rubio, *La emigración de la guerra civil de 1936-1939 : historia del éxodo que se produce con el fin de la II República española*, Madrid, Editorial San Martín, 1977, p. 43.

⁴⁰ Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France...*, op.cit., p. 38.

⁴¹ Geneviève Dreyfus-Armand, « Les réfugiés espagnols en 1939, des "indésirables" », *Plein droit*, 108/1, 2016, p. 46.

⁴² Javier Rubio, *La emigración de la guerra civil de 1936-1939...*, op.cit., p. 57.

allait bien au-delà de leurs estimations. Dès juin 1937, ils ont ainsi commencé à freiner ces arrivées en rapatriant tous les hommes âgés de 18 à 48 ans. Trois mois plus tard, le ministre de l'Intérieur « prescrit le rapatriement de tous les réfugiés à charge de l'État français ou d'organismes publics, à l'exception des enfants, des malades et des blessés »⁴³. Au mois de novembre 1937, seuls sont admis les femmes, vieillards, malades et enfants ainsi que les réfugiés possédant des ressources financières leur permettant de subvenir à leurs besoins sans travailler ou bien pouvant être accueillis par une personne⁴⁴. Ainsi, à la fin de l'année, plus que 25 000 réfugiés espagnols se trouvent en France, auxquels on doit ajouter 10 000 enfants⁴⁵. Très vite, une nouvelle vague de réfugiés se dirige en France (suite aux affrontements en Aragon) et l'hostilité à l'égard des réfugiés espagnols est clairement démontrée. En effet, en avril 1938, le parti radical, porté par Édouard Daladier, arrive au pouvoir. Ce gouvernement va mettre en place des décrets-lois limitant drastiquement l'arrivée de réfugiés et particulièrement espagnols. Ainsi, l'État qualifie d'« indésirables » les étrangers ne pouvant pas présenter les pièces justifiant leur statut de réfugié⁴⁶. De surcroît, la police des étrangers se durcit et la surveillance des « indésirables » s'intensifie allant même jusqu'à leur internement à partir du 12 novembre 1938. À cette date est publié un décret-loi qui stipule que ces personnes, dans le cas où elles n'auraient pas de pays pour les accueillir, seraient placées dans des centres. Geneviève Dreyfus-Armand précise ainsi que :

Le premier « centre spécial » d'internement ouvre en Lozère, à Rieucros, le 21 janvier 1939, et l'arrivée massive des républicains espagnols lors de la *Retirada*, en février 1939, voit la première application à grande échelle du décret du novembre 1938⁴⁷.

Suite à la chute de la Catalogne en janvier 1939, se produit la *Retirada*. Ce sera la dernière arrivée massive de réfugiés espagnols, qui avait été largement sous-estimée par le gouvernement français. Entre janvier et mars 1939, ce sont près de 500 000 personnes qui traversent la frontière pour trouver refuge en France. Toutefois, il convient de souligner que l'accès au sol français pour les soldats républicains désarmés n'est permis qu'à partir du 5

⁴³ Geneviève Dreyfus-Armand, « Les politiques publiques envers les républicains espagnols exilés en France » dans Bruno Vargas (dir.), *La Seconde République espagnole en exil en France (1939-1977)*[colloque, 7-9 décembre 2006, Albi], Albi, Presses universitaires de Champollion, 2008, p. 53.

⁴⁴ Geneviève Dreyfus-Armand, « L'accueil des républicains espagnols en France : entre exclusion et utilisation, 1936-1940 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 44, 1996, p. 37.

⁴⁵ Javier Rubio, *La emigración de la guerra civil de 1936-1939...*, *op.cit.*, p. 58.

⁴⁶ Riadh Ben Khalifa, « La fabrique des clandestins en France, 1938-1940 », *Migrations Société*, 1939-1, 2012, p. 15.

⁴⁷ Geneviève Dreyfus-Armand, « Les politiques publiques... », art. cité, p. 54.

février. Quant aux femmes, enfants, blessés et personnes âgées, ils ont pu entrer en France à partir du 28 janvier 1939⁴⁸. Jusqu'à cette date, la frontière était fermée. Lorsque les civils, puis les militaires, arrivent en France, ils sont d'abord accueillis par des forces de l'ordre dont la mission est de ficher l'ensemble des réfugiés⁴⁹ et de désarmer les combattants.

Le passage de ces Espagnols en France ne signifie pas pour autant que leurs cauchemars s'arrêtent. Cette arrivée massive de réfugiés est synonyme d'internement dans des camps de concentration⁵⁰, que nous retrouvons en majorité dans le sud de la France et plus particulièrement dans l'actuelle région Occitanie⁵¹. Le premier camp sur le littoral ouvre à Argelès-sur-Mer, puis deux autres sont ensuite construits (en partie par les réfugiés eux-mêmes) à Barcarès et Saint-Cyprien. L'afflux de réfugiés est tel que les camps se trouvent très vite saturés et le besoin d'en ouvrir d'autres est constant⁵². Émile Témime et Geneviève Dreyfus-Armand affirment que le camp d'Argelès-sur-Mer était « prévu pour accueillir au maximum 50 000 personnes, et il en abrite 70 000 un mois après sa mise en service »⁵³. Il faut rappeler qu'il s'agit d'un lieu qui va se construire *ex nihilo*. Lorsqu'arrivent les réfugiés, « ce sont des terres marécageuses bordées par la mer, une plage déserte divisée en rectangles d'un hectare chacun et entourée de barbelés »⁵⁴. Au début, les conditions sont extrêmement précaires, « ni eau, ni moyens d'hygiène élémentaire [...] les réfugiés doivent creuser des trous dans le sable pour se protéger comme ils le peuvent des intempéries »⁵⁵. Le froid de l'hiver 1939 se fait bien ressentir tout comme les mauvaises conditions sanitaires et le manque de nourriture, malgré les distributions. Les camps sont en permanence surveillés par la garde républicaine française et les libertés sont très limitées⁵⁶. Les réfugiés se construisent eux-mêmes leurs baraques. Progressivement leurs conditions de vie vont s'améliorer, les rendant

⁴⁸ Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols...*, *op.cit.*, p. 44.

⁴⁹ Pour un exemple de fiche d'étranger, voir annexe 1.1.

⁵⁰ Il existe un débat sur le terme utilisé pour désigner les camps où ont été internés les réfugiés espagnols. Nous emploierons la terminologie de l'époque, qui d'abord sera « camp de concentration » et ensuite « camp d'internement ».

⁵¹ Dans une moindre mesure, des camps de concentration ont également été implantés en Afrique du Nord et notamment en Algérie.

⁵² Voir la carte de la répartition des principaux camps de concentration pour les réfugiés espagnols, en France, entre 1939 et 1940 : Geneviève Dreyfus-Armand, Émile Témime, *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Paris, Éditions Autrement, 1995, p. 11.

⁵³ Geneviève Dreyfus-Armand, Émile Témime, *Les camps sur la plage...*, *op.cit.*, p. 22.

⁵⁴ Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France...*, *op.cit.*, p. 61.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 62.

⁵⁶ Maëlle Maugendre, *Femmes en exil : les réfugiées espagnoles en France, 1939-1942*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2019, p. 186.

ainsi un peu plus supportables. En parallèle, sur le territoire français, des centres d'hébergement s'installent dans des locaux désaffectés ou bâtiments réquisitionnés pour accueillir femmes, enfants et personnes âgées. Les autorités tentent également de prendre en charge les nombreux blessés, mais ce n'est pas chose facile. Les pouvoirs publics français ont été très rapidement débordés par les flux massifs des réfugiés, ce qui a conduit à agir de manière improvisée. L'arrivée de la Seconde Guerre mondiale ne va pas arranger la cause des républicains espagnols puisqu'après avoir passé des mois dans les camps, les hommes en capacité de travailler vont être mobilisés dans les Compagnies de Travailleurs Étrangers (CTE), créées par le gouvernement Daladier. Ils pourront aussi bien servir de main d'œuvre, notamment dans l'industrie et l'agriculture, qu'intégrer des régiments militaires de volontaires étrangers. Denis Peschanski note ainsi que « lorsque la guerre arrive, nous avons un engagement assez spectaculaire des Espagnols, soit à l'arrière, soit sur le front auprès de l'armée française »⁵⁷. Par ailleurs, il souligne que lors de la débâcle, quelques milliers de ces républicains espagnols finiront prisonniers dans les camps de concentration nazis, comme Mauthausen⁵⁸. Par la suite, dans la zone occupée, les Espagnols ont également été beaucoup utilisés puisqu'ils constituent une main d'œuvre bon marché. Ils sont enrôlés dans des groupes de travailleurs étrangers et participent à des projets de constructions (émanant tout particulièrement de l'organisation TODT) pour protéger le territoire. Par exemple, de nombreux Espagnols ont contribué à construire le mur de l'Atlantique. Du côté de la zone libre, les républicains espagnols font l'objet d'une surveillance renforcée de la part du régime pétainiste qui n'hésite pas à prolonger leur passage dans les camps. La mise en place de ces derniers devait être une solution temporaire, pour faire face au flot de réfugiés des suites de la *Retirada*. Toutefois, l'arrivée de la Seconde Guerre mondiale n'a pas permis aux réfugiés de sortir rapidement des camps. Ainsi quelques milliers de personnes s'y trouvent encore lorsque le maréchal Pétain accède au pouvoir. Il va accroître les contrôles, et les Espagnols considérés comme dangereux devront être internés. La forte politisation des républicains espagnols peut ainsi être un motif à cet internement. Le gouvernement de Vichy, tout comme les autorités allemandes en territoire occupé, pourchassent les « rouges ». Des milliers d'Espagnols sont retournés dans les camps. À cet égard, « le camp d'Argelès se remplit à nouveau : il y aurait entre 15 000 et 20 000 internés en novembre 1940, dont une majorité d'Espagnols ainsi que

⁵⁷ Denis Peschanski, « L'internement massif des républicains espagnols », dans Bruno Vargas (dir.), *La Seconde République espagnole en exil en France (1939-1977)*, op.cit., p. 20.

⁵⁸ Voir : Michel Fabréguet, « Les "Espagnols Rouges" à Mauthausen (1940-1945) », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, 162, 1991, p. 77-98.

des femmes et enfants »⁵⁹. L'État ne peut tirer aucun profit de ces personnes internées. Les CTE vont ainsi être transformées en Groupements de Travailleurs Étrangers (GTE) afin de pouvoir exploiter les hommes d'origine étrangère, et notamment espagnole, en capacité de travailler. Ils vont alors servir de main d'œuvre aussi bien pour des travaux d'intérêts généraux, que pour combler les manques de personnels notamment dans le milieu rural. Des camps de travailleurs vont être mis en place afin de loger ces derniers après leur journée de labeur, ce qui sert aussi à les surveiller. Les républicains espagnols vont être amenés à beaucoup se déplacer, en fonction des besoins en main d'œuvre. Malgré tout, un certain nombre d'entre eux s'échapperont de leurs postes car leurs conditions de vie et de travail seront très difficiles. Il faut souligner que ces années de guerre ont été particulièrement difficiles pour les réfugiés espagnols, aussi bien dans la zone libre qu'occupée. Nous devons rappeler que de nombreux républicains espagnols ont souhaité poursuivre leur combat contre le fascisme, se traduisant tout particulièrement par un engagement dans la Résistance. Effectivement, les Espagnols ont apporté leur soutien de près ou de loin aux résistants français dans leur lutte contre l'occupant. Au départ, l'aide s'est traduite par des actions de « diffusion de la propagande et de protection et accompagnement des réfugiés en fuite »⁶⁰. Progressivement, les résistants espagnols s'organisent pour coordonner leur lutte. Le Parti Communiste Espagnol crée l'Union Nationale Espagnole (UNE) dont « le bras armé fut le XIV^e *Cuerpo de Guerrilleros*, qui devint l'*Agrupación de Guerrilleros Españoles* (AGE) »⁶¹. Un journal espagnol clandestin va être édité, *Reconquista de España*, ce qui va permettre de divulguer des actes à réaliser, comme des sabotages⁶². Derrière cet engagement et comme le montre explicitement le nom du journal, le but recherché est d'aider les Français à repousser les nazis et le régime de Vichy pour qu'ensuite ils viennent aider les républicains à reconquérir l'Espagne et chasser Franco. Nous devons également préciser que certains républicains espagnols se sont engagés dans des groupes français de la Résistance. De plus, l'UNE n'a pas exclusivement réuni des communistes espagnols, il pouvait y avoir aussi des anarchistes ou socialistes. Le nombre de guérilleros espagnols ayant pris part à la Résistance est difficile à estimer mais il pourrait s'élever à plusieurs milliers d'hommes⁶³. Ce qui est

⁵⁹ Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France...*, op.cit., p. 128.

⁶⁰ Diego Gaspar Celaya, « En résistance : la guerre continue », dans J. Canal, V. Duclert (dir.), *La guerre d'Espagne. Un conflit qui a façonné l'Europe*, op.cit., p. 156.

⁶¹ Miguel Sans, « La mémoire de la participation des Espagnols à la Résistance française : une construction difficile », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, 25, 2021, p. 3.

⁶² Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France...*, op.cit., p. 158.

⁶³ *Ibid.*, p. 167.

certain, c'est que leur expérience dans le combat et leur détermination a été d'une précieuse aide pour la Résistance française. Ils ont ainsi participé à la Libération de la France et certaines unités font désormais partie de l'Histoire française, comme la *Nueve*.

1.3. La présence d'Espagnols en Indre-et-Loire

Le nombre de réfugiés espagnols en Indre-et-Loire est faible par rapport à d'autres départements, mais il n'en est pas moins existant. Classé parmi les départements de première urgence en 1937, quelques milliers de réfugiés espagnols ont transité ou se sont installés ici. Nous aborderons cette question en prêtant tout particulièrement attention au mémoire de maîtrise de Thomas Dreneau⁶⁴ qui s'est appuyé sur de nombreux documents d'archives afin de parler des réfugiés en Indre-et-Loire, entre 1934 et 1944.

Dans la nuit du 4 au 5 septembre 1936, un convoi en provenance d'Hendaye arrive en gare de Tours avec 300 Espagnols à son bord. Il s'agit du premier acheminement de réfugiés espagnols, qui sont très majoritairement des civils fuyant les combats au Pays basque⁶⁵. Ils seront d'abord logés au quartier Rannes, de manière précaire à la caserne, avant d'être accueillis dans des communes du département comme Chinon, Château-Renault ou encore Saint-Cyr. Même si nous ne connaissons les lieux d'hébergement que pour 182 personnes, nous savons toutefois que les réfugiés restant à Tours sont ceux nécessitant une prise en charge à l'hôpital⁶⁶. Malgré les animosités d'un certain nombre de tourangeaux, un élan de solidarité va tout de même émerger. Des appels aux dons, à l'initiative de la bourse du travail et l'Union des syndicats d'Indre-et-Loire, vont être lancés. L'archevêque de Tours va également mettre en place une souscription, tout comme le Secours Rouge de France. Ce dernier va même aller plus loin en organisant un bal pour les réfugiés. Nous devons bien noter que lorsque ces Espagnols arrivent en France, il ne s'agit que de leur offrir un hébergement temporaire. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, la politique d'accueil des réfugiés favorise les retours en Espagne. Malgré les incitations des autorités, il semblerait que la plupart des réfugiés ont fait le choix de rester dans le département. Thomas Dreneau affirme ainsi que les réfugiés arrivés en 1936 sont encore présents en 1937⁶⁷. Entre juin et août de

⁶⁴ Thomas Dreneau, *Les réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1934-1944)*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Marie Moine, Université François Rabelais, 1999, 142 p.

⁶⁵ *Ibid.*, p.17.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 20-21.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 27.

cette même année, une nouvelle vague de civils espagnols, essentiellement composée d'enfants, arrive en région Centre. Près de 5000 réfugiés y sont ainsi accueillis, l'Indre-et-Loire étant le deuxième département à en recevoir le plus après le Loir-et-Cher⁶⁸. Cette même personne estime que « 1644 réfugiés auraient été accueillis en Indre-et-Loire ou directement sur Tours à la date du 5 août 1944 »⁶⁹. Les enfants sont pris en charge dans des colonies, centres ou familles d'accueil. Des comités de soutien en faveur des réfugiés sont créés, les appels aux dons et les collectes se poursuivent. Toutefois, l'hostilité à l'égard de ces Espagnols est grandissante, notamment par rapport aux dépenses engendrées pour l'accueil de ces derniers. Une nouvelle fois, ce ne sont que des solutions provisoires puisque la majeure partie des réfugiés sera rapatriée. Ainsi, Virginie Guilloteau émet l'hypothèse que « 776 petits réfugiés seraient encore présents dans le département à la fin de l'année 1937 »⁷⁰. Nous insistons bien sur le caractère hypothétique de cette affirmation puisque les données manquent. L'année suivante est marquée par une politique d'accueil toujours plus dure à l'égard des Espagnols. Les rapatriements sont nombreux et l'accès au territoire est très limité. Toutefois, la *Retirada* va entraîner un afflux massif de réfugiés espagnols en France. L'arrivée d'hommes et de soldats républicains va nourrir la peur et l'hostilité à l'égard des réfugiés. Dans la presse nationale tout comme locale, « la somme des antipathies pèse plus lourd que la somme des pitiés »⁷¹. Des propos même très violents peuvent être écrits à l'encontre des Espagnols comme dans le journal *La flamme tourangelle*. D'autres, comme *La voix du peuple* ou *Le réveil socialiste*, maintiennent leur sympathie envers les réfugiés⁷². Jeanine Sodigné-Loustau précise qu'entre 1938 et 1939, l'Indre-et-Loire ne fait plus partie des départements d'accueil car « le département ayant été désigné comme département de repli pour les Administrations en cas de conflit aucun réfugié républicain espagnol n'y fut dirigé »⁷³. De plus, nous tenons à rappeler au lecteur que la plupart des réfugiés espagnols arrivant pour la *Retirada* en région Centre sont envoyés dans des camps et centres d'hébergement dans les

⁶⁸ Virginie Guilloteau, *La politique d'accueil à l'égard des réfugiés espagnols (1934-1944) : l'exemple du département d'Indre-et-Loire*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Louis Guereña, Université François Rabelais, 2002, p. 64.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 65.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 74.

⁷¹ Thomas Dreneau, *Les réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1934-1944)*, op.cit., p. 52.

⁷² Voir : Catherine Lavandier, *Immigration des réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1939-1945)*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Louis Guereña, Université François Rabelais, 1994, p. 19-35.

⁷³ Jeanine Sodigné-Loustau, *L'immigration politique espagnole en région Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Loir-et-Cher, Loiret) de 1936 à 1939*, thèse de doctorat dirigée par Andrée Bachoud, Université Paris 7, 1995, p. 1.

départements du Loiret, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher⁷⁴. Toutefois, après leur passage dans les camps de concentration du Sud-Ouest, un certain nombre de réfugiés vont arriver en Indre-et-Loire pour travailler. Le département a besoin de main d'œuvre dans le secteur agricole et industriel. Les Espagnols sont envoyés dans des camps de travailleurs comme celui du Ruchard. Selon Thomas Dreneau, ils seraient environ 250 dans le camp, formant la 70^e compagnie de travailleurs espagnols⁷⁵. Mais très vite, la France est divisée en deux zones, à l'instar du département. Dans la zone libre, le gouvernement de Vichy souhaite le rapatriement des indigents espagnols. En Indre-et-Loire, ils seront 25 à partir pour la ville basque Irun. La surveillance de la part du régime de Vichy et de l'occupant allemand ne va pas être une exception en Touraine. Le 5 août 1940, les autorités allemandes (*Feldkommandantur*) exigent du préfet qu'il fournisse une liste de recensement des Espagnols arrivés depuis 1936 dans le département. Celle-ci comporte le nom et prénom, le sexe, la date de naissance, le lieu de résidence et l'opinion politique que ces personnes possèdent à l'égard du gouvernement de Franco⁷⁶. Ce dernier renseignement montre bien la volonté de traquer les ennemis « rouges ». Thomas Dreneau remarque que la majorité des Espagnols de Touraine ne manifeste pas d'opinion politique. À peine 1% des interrogés affirment être totalement défavorables au gouvernement franquiste, contre 17% qui ne le reconnaissent pas. En parallèle, un peu plus de 5% se déclarent comme partisans du général Franco et 8 autres pourcents semblent favorables à son gouvernement. Le reste des personnes questionnées se dit prêt à repartir en Espagne si une amnistie était mise en place. Ces chiffres peuvent surprendre au vu de la dernière vague de réfugiés de 1939, qui fuit le régime. Mais les raisons à ces déclarations semblent évidentes. Bien que les listes de recensement ne doivent concerner que les Espagnols arrivés depuis 1936, nous trouvons plausible l'hypothèse, avancée par Thomas Dreneau, selon laquelle quelques-uns des interrogés seraient arrivés avant la guerre civile⁷⁷. N'ayant pas connu la guerre et ayant pu quitter l'Espagne de la Seconde République pour chercher du travail en France, ces derniers seraient alors plus susceptibles de manifester leur sympathie envers le régime franquiste. En outre, nous pensons que les réfugiés espagnols étaient conscients du climat très hostile dans lequel ils se trouvaient. Par conséquent, lorsqu'ils ont été questionnés sur leur opinion politique, plusieurs d'entre eux ont pu faire le

⁷⁴ Gérard Ferrand, *Camps et lieux d'internement en région Centre*, Tours, Éditions Sutton, 2006, p. 89 et p. 113.

⁷⁵ Thomas Dreneau, *Les réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1934-1944)*, op.cit., p. 61.

⁷⁶ Voir Annexe 1.2 et 1.3.

⁷⁷ Thomas Dreneau, *Les réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1934-1944)*, op.cit., p. 94.

choix de ne rien exprimer afin d'éviter tout problème. Dans les cas les plus extrêmes, certains auraient pu dire qu'ils n'avaient pas de mauvaise opinion sur le gouvernement de Franco ou qu'ils étaient même favorables à ce dernier, afin de ne pas attirer les soupçons. Par ailleurs, comme nous pouvons le voir sur des documents d'archive, quelques fois il est écrit que les informations concernant l'opinion politique n'ont pas pu être récupérées car les intéressés ne parlaient pas français. Cette barrière linguistique peut également être à l'origine de malentendus dans les réponses données. Ce recensement d'août 1940 montre que dans la zone occupée du département, 542 Espagnols, âgés de plus de 10 ans, ont été recensés. La plupart d'entre eux se trouvaient alors à Tours et dans ses environs⁷⁸.

Sous l'occupation, des camps d'internement ouvrent dans certaines communes d'Indre-et-Loire comme Beaumont-la-Ronce, Avrillé-les-Ponceaux ou encore Monts. Bien qu'au départ ce soient des camps pour étrangers, au fur et à mesure les motifs d'internement s'élargissent. Des milliers de personnes sont passés par ces lieux pour des raisons politiques, raciales ou du fait de leur condition sociale (prostituées). Certains de ces camps, comme celui de Beaumont-la-Ronce, deviendront un lieu de transit destiné presque exclusivement aux juifs. Quelques Espagnols, notamment ceux qui étaient désignés comme « rouges », seront ainsi internés en Indre-et-Loire. Par exemple, nous retrouvons leur trace en 1941 dans le camp La Lande, à Monts⁷⁹.

En ce qui concerne les années suivantes, les chiffres ne nous permettent pas d'établir clairement le nombre de réfugiés présents en Indre-et-Loire puisque les listes confondent émigrés économiques des années 1920-1930 et réfugiés arrivés des suites de la guerre civile. Toutefois, lors de la période de Libération, 1166 Espagnols se trouvent en Indre-et-Loire, parmi lesquels figurent 823 réfugiés politiques, le reste étant des émigrés économiques. Thomas Dreneau signale que ces chiffres sont en baisse par rapport au recensement du 31 décembre 1943 qui révèle la présence globale de 1508 Espagnols⁸⁰. Il explique ce déclin par un « sous-enregistrement de ces étrangers »⁸¹. Certains sont réquisitionnés par le Service de Travail Obligatoire ou l'organisation TODT, tandis que d'autres sont engagés dans la Résistance Française. Effectivement, de nombreux Espagnols travaillent pour les Allemands,

⁷⁸ Catherine Lavandier, *Immigration des réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1939-1945)*, op.cit., p. 86.

⁷⁹ Sophie Paisot-Béal, Roger Prévost, *Histoire des camps d'internement en Indre-et-Loire : 1940-1944*, Joué-les-Tours, Éditions La Simarre, 1993, p. 91.

⁸⁰ Thomas Dreneau, *Les réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1934-1944)*, op.cit., p. 121.

⁸¹ *Ibid.*

comme ce fut le cas, par exemple, au camp d'aviation de Parçay-Meslay. En parallèle, ils sont plusieurs à poursuivre des activités de résistance. Ils aident aux sabotages, à fournir des informations et vont plus loin en intégrant des groupements de la Résistance française ou en se joignant à l'Unité Autonome des Guérilleros Espagnols. En Indre-et-Loire, environ 60 réfugiés espagnols auraient participé activement à la Résistance. Après la guerre, nombre d'entre eux décident de rester en Indre-et-Loire, 1468 Espagnols sont ainsi recensés en 1946⁸². Nous retrouvons leur présence notamment à Tours, dans le quartier des Tanneurs qui sera surnommé « quartier espagnol »⁸³. Il convient de rappeler qu'avant la réalisation de travaux, le Vieux Tours est le quartier où cohabitent les étrangers. En outre, d'après des témoignages recueillis lors de nos entretiens, les conditions de vie étaient d'une extrême précarité⁸⁴. De plus, la vie de ces familles était marquée par la récurrence de remarques racistes. Ils étaient perçus comme ceux « qui venaient manger le pain des Français »⁸⁵, et étaient régulièrement appelés « pingouins »⁸⁶ du fait de leurs conditions de vie dans les camps du littoral méditerranéen (comme Argelès, où les réfugiés devaient, par exemple, faire leurs besoins dans le sable). Cela n'a pas empêché cette communauté de s'intégrer pleinement dans la société tourangelle et à se faire discrète, notamment en ne demandant « pas plus [que] ce que les Français ne pouvaient avoir »⁸⁷. En parallèle, certains républicains espagnols ont poursuivi leur combat contre le régime franquiste, comme en témoigne la fille de l'une de ces personnes qui nous disait que son père participait à des réunions clandestines du PCE⁸⁸. Par ailleurs, de nombreux enfants d'exilés républicains ont connu l'ascendance sociale, comme nous le montrent les emplois exercés par certains membres de l'association *Retirada 37*. Finalement, après leur arrivée en France, les conditions de vie ont été très compliquées pour les réfugiés espagnols. Les séquelles de ces années de souffrance, et notamment le passage dans les camps, seront indélébiles pour ces personnes. Toutefois, ils se sont efforcés de trouver le moyen d'offrir une vie décente à leurs enfants et de leur permettre une totale intégration au sein de la société française, et plus particulièrement tourangelle, qui deviendra leur terre d'accueil définitive.

⁸² Sylvie Aprile, Hélène Bertheleu, Pierre Billion (dir.), *Étrangers dans le berceau de la France ? L'immigration en région Centre du XIX^e siècle à nos jours*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, p. 96.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Voir Annexes 2.2., Annexe 2.3., Annexe 2.5.

⁸⁵ Voir Annexe 2.2.

⁸⁶ Voir Annexe 2.5.

⁸⁷ Voir Annexe 2.2.

⁸⁸ *Ibid.*

Chapitre 2 : Culture des exilés

Nous allons consacrer une partie de notre travail à la culture de l'exil. Avant de débiter notre réflexion sur cette thématique, il est nécessaire de préciser la définition que nous avons du mot « exil ».

Si nous nous intéressons à l'origine de ce mot, nous pouvons remarquer qu'il est présent dans le vocabulaire latin sous le nom d'« exilium ». Il signifie alors exil, bannissement, lieu d'exil ou encore exilés⁸⁹. L'exil n'est pas un concept récent. Depuis des siècles, des populations sont contraintes de quitter leur pays du fait de leurs idées ou de leurs actions, devenant ainsi « exilées ». Toutefois, ce terme n'a pas toujours été utilisé. À la Révolution française le mot « Émigré » sert à désigner l'exilé politique et plus spécifiquement les nobles, visés par les mesures révolutionnaires et qui fuient le pays. Ils sont alors perçus comme les ennemis du peuple et ne peuvent pas revenir⁹⁰.

Il existe de nombreuses définitions pour caractériser le terme « exilé ». Dans notre travail, nous nous appuyons sur une citation de Sylvie Aprile qui considère que :

L'exilé est une victime, même provisoire, un vaincu qui doit construire son présent et son futur à partir de son passé et hors de l'espace national.⁹¹

Nous compléterons ces propos avec la définition de Geneviève Dreyfus-Armand qui estime que « l'exilé ou le réfugié politique se trouvent contraints de quitter leur pays à cause d'événements ou de situations qui ne leur permettent plus d'y rester en sécurité »⁹². Elle reconnaît que « la notion d'exil comporte généralement une motivation politique »⁹³ et distingue notamment les termes *réfugié* et *exilé* puisque les raisons de départ du premier peuvent aller au-delà du motif politique. Cette spécialiste des migrations cite Jean-Luc Mathieu qui démontre, qu'au ^{xx}e siècle, la forte utilisation du terme *réfugié* se fait au détriment du mot exilé⁹⁴. En effet, nous avons pu le constater en consultant des documents

⁸⁹ Félix Gaffiot, *Le Gaffiot de poche : dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 2001, p.280.

⁹⁰ Sylvie Aprile, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 20.

⁹¹ *Ibid.*, p. 6.

⁹² Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France...*, *op.cit.*, p. 11.

⁹³ *Ibid.*, p. 12.

⁹⁴ Geneviève Dreyfus-Armand cite : Jean-Luc Mathieu, *Migrants et réfugiés*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 11. Nous pourrions également suggérer la lecture de Janine Ponty, « Réfugiés, exilés, des catégories problématiques », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 44, 1996, p. 9-13 qui revient notamment sur l'emploi du terme « réfugié ».

d'archives, et plus précisément des fiches individuelles d'étrangers, seul le terme *réfugié* est utilisé. Certaines personnes ont fui la guerre et les combats, donc cette étiquette leur correspond parfaitement. Toutefois, ce n'est pas représentatif de l'ensemble des Espagnols ayant trouvé refuge en France puisque bon nombre d'entre eux, et notamment ceux arrivés pendant la *Retirada*, ont quitté leur pays pour des motifs politiques. Lorsque nous parlons de républicains espagnols, nous évoquons ainsi des personnes exilées. L'emploi de l'adjectif « républicains » ne laisse aucun doute quant à ce statut, teinté de politique. Ainsi, nous considérerons que l'exilé est une personne qui a été contrainte de quitter son pays d'origine pour des raisons essentiellement politiques, comme un désaccord avec le régime politique en place, pouvant être perçu comme illégitime. L'exilé doit trouver refuge « hors de l'espace national »⁹⁵, dans un pays d'accueil. Le choix de ce dernier n'est que peu aléatoire, plusieurs facteurs peuvent entrer en jeu comme la tolérance ou la proximité du lieu choisi. Par exemple, au cours de la guerre d'Espagne, et même *a posteriori*, les raisons pour lesquelles les Espagnols ont décidé de partir en France peuvent s'expliquer par le fait que c'est une terre d'accueil et que c'est un pays frontalier.

Un certain nombre de caractéristiques sont communes à de nombreux exils, ce qui peut nous interroger sur l'existence d'une culture de l'exil. Nous allons étudier de plus près certains éléments clés en les mettant en relation avec l'exil des républicains espagnols. La réflexion que nous porterons pourra également être mise en parallèle avec le récit de certains enfants d'exilés républicains espagnols que nous avons rencontrés. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux engagements politiques et même syndicaux des exilés, en observant la poursuite de ce type d'activités dans le pays d'accueil. La vie des exilés est bien différente de celle menée dans leur pays d'origine. Nous veillerons, dans un deuxième temps, à nous focaliser sur les pratiques aussi bien culturelles que linguistiques des exilés. Enfin, l'exil suppose une idée de retour, que nous aborderons en troisième partie.

2.1. Engagements politiques

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'exil en lui-même implique un caractère politique. Ainsi, le sociologue Stéphane Dufoix le définit comme un « ensemble d'activités politiques orientées vers la transformation de la situation politique dans le pays d'origine, et

⁹⁵ Sylvie Aprile, *Le siècle des exilés...*, op.cit., p. 6.

donc comme un espace logiquement orienté vers sa propre disparition »⁹⁶. Dans cette perspective, l'exil est alors perçu comme une étape « temporaire » qui peut aboutir à un retour au pays si des transformations politiques ont eu lieu dans le pays d'origine. Toutefois, si aucun changement ne s'est produit, que les raisons ayant entraîné leur départ n'ont pas évoluées, le retour au pays est impossible. L'exil serait alors une forme de vie parallèle puisque les exilés se trouvent dans un pays autre que le leur, pour autant leur quotidien reste orienté vers leur terre d'origine en particulier à travers leurs activités politiques.

Les engagements politiques et même syndicaux représentent une des principales caractéristiques de l'exil. Effectivement, il est très probable que les exilés qui possédaient une activité politique dans leur pays d'origine la poursuivent dans leur pays d'accueil. Différentes activités politiques peuvent ainsi être identifiées tout au long de l'exil. Les premiers temps peuvent ainsi être marqués par des activités en opposition au régime ou au gouvernement de leur pays d'origine. Les engagements des exilés continuent donc dans le pays d'accueil afin de faire évoluer la situation dans leur pays. Les personnes sont contraintes de partir en exil car la situation politique de leur pays ne leur permet plus d'y rester. Pour remédier à cela et pouvoir repartir, il faut alors organiser des actions politiques depuis l'extérieur. C'est le cas de tous les gouvernements partis en exil⁹⁷. Ils vont ainsi chercher à légitimer leur statut auprès des autres États et en particulier auprès du pays d'accueil. Nous nous trouvons alors dans un triangle composé de l'État d'accueil, la communauté exilée (représentée par le gouvernement en exil) et l'État d'origine⁹⁸. Les exilés vont chercher la reconnaissance de la part du pays d'accueil. Effectivement, le pays d'origine ne peut pas reconnaître la légitimité des forces politiques déployées à l'extérieur sinon il viendrait à se considérer lui-même illégitime. Quant au pays d'accueil, il se trouve dans une position délicate puisque la reconnaissance officielle du gouvernement en exil viendrait complexifier ses relations diplomatiques avec le pays d'origine. La situation politique de ce dernier serait alors reconnue comme illégitime. Ainsi, lorsque le gouvernement républicain espagnol est parti en exil, il a d'abord élu domicile en France. Mais très vite la Seconde Guerre mondiale est arrivée, il s'est donc déplacé au Mexique, qui le reconnaissait comme légitime représentant de l'État espagnol et lui apportait un grand soutien notamment financier. Dans ce pays, en 1945, les « institutions de la Seconde

⁹⁶ Stéphane Dufoix, « La communauté politique des exilés, une nation hors l'État », *Hommes et Migrations*, 1253, Janvier-février 2005, p. 6.

⁹⁷ Par exemple, ce fut le cas du gouvernement polonais, suite à l'invasion de la Pologne par les Allemands et les Soviétiques. Voir : Stanisław Salmonowicz, « Les autorités de la Pologne en exil et l'état clandestin polonais », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 261, 2016, p. 27-56.

⁹⁸ Stéphane Dufoix, « La communauté politique des exilés, une nation hors l'État », art. cité, p. 11.

République espagnole en exil sont restaurées »⁹⁹. Malgré tout, les divisions internes sont encore présentes et la Seconde République espagnole en exil s'éteindra en 1947. Au départ, les démocraties occidentales étaient en faveur des républicains espagnols, elles ont ainsi cessé leurs relations avec l'Espagne de Franco. Néanmoins, la guerre froide est arrivée, entraînant un progressif dessin des deux blocs. Dans ce contexte, pour faire face au communisme, ces mêmes démocraties sont revenues sur leurs pas et ont renoué le contact avec l'Espagne franquiste. Ces rapprochements se traduiront par l'entrée à l'ONU de l'Espagne, en 1955, faisant acte d'une reconnaissance officielle du régime à l'échelle internationale. Pour autant, la lutte des exilés républicains espagnols en France ne s'arrête pas là. Ils continueront leurs activités politiques et notamment au travers des partis politiques, comme le Parti Communiste d'Espagne (PCE) alors interdit en Espagne à l'arrivée au pouvoir de Franco puis devenu illégal en France à partir de 1950¹⁰⁰. Nous rappelons que l'engagement politique est notable puisque bon nombre d'entre eux s'étaient engagés dans la Résistance française, faisant écho à leur combat en Espagne. Après la Seconde Guerre mondiale, ces combattants espéraient une aide de la France dans la lutte contre le franquisme. Rien de cela n'est arrivé, la situation dans leur pays d'origine n'a pas évolué. En plus de cela, le régime franquiste a commencé à être de plus en plus reconnu, il n'y avait donc pas d'espoir pour un possible retour. Par conséquent, les républicains espagnols se sont établis en France. Nous pouvons émettre l'hypothèse que lorsque le retour devient compromis, les exilés peuvent prendre part à la vie politique du pays d'accueil. Cette participation peut les aider à légitimer leur position d'opposant à un régime et à donner de la visibilité à leur lutte. Toutefois, nous pouvons supposer que la prise d'engagements politiques dans le pays d'accueil ne se fait que lorsque les exilés sont suffisamment intégrés et que certaines barrières, telles que la langue, ont pu être franchies. Nous considérons ainsi que les exilés fraîchement arrivés sur leur terre d'accueil ne participent pas à la vie politique de cette dernière, d'autant plus que leurs efforts sont déjà destinés à la lutte pour faire évoluer la situation de leur pays d'origine. Nous pouvons illustrer ce propos avec le cas d'exilés chiliens en France. Ana Vasquez écrit à ce sujet que « dans les premières années d'exil, 90% de la population étudiée avait participé activement à la vie d'un

⁹⁹ Bruno Vargas, « Les gouvernements Giral et Llopi (1945-1947) : le reflet d'un exil déchiré », dans Bruno Vargas (dir.), *La Seconde République espagnole en exil en France (1939-1977)*, op.cit., p. 147.

¹⁰⁰ Aurélie Denoyer, « L'opération Boléro-Paprika : origines et conséquences. Les réfugiés politiques espagnols : de l'expulsion à leur installation en RDA », *Résonances françaises de la guerre d'Espagne*, Nérac, Éditions d'Albret, 2011, p. 296.

parti ou d'une organisation de soutien à la résistance, ce qui montre l'importance accordée à ce type d'engagements »¹⁰¹.

Le choix de maintenir des activités politiques dans le pays d'accueil reste individuel, même si nous pensons que dans certains cas la communauté peut exercer une sorte de pression. Par ailleurs, la situation personnelle de chacun peut influencer la poursuite des engagements politiques. Nous pouvons ainsi prétendre que certaines personnes exilées ayant mis leur vie en danger pour leurs idées ne souhaiteront pas continuer leur combat politique. La peur des représailles, et notamment les menaces de mort, ainsi que la crainte d'être expulsé du pays d'accueil peuvent ainsi être des raisons à cet arrêt d'activité. De plus, l'arrivée dans un nouveau pays peut conduire les exilés à ne pas attirer l'attention sur leurs activités politiques. En outre, pour poursuivre des engagements, l'exilé doit se situer à proximité d'une communauté. Or, si la personne est isolée, elle ne pourra pas continuer la lutte, qui est très organisée. Cette non-participation politique de l'exilé nous invite à nous interroger sur le statut même d'exilé. Peut-on alors le désigner ainsi ou devons-nous plutôt le qualifier de réfugié ? En reprenant la définition de Stéphane Dufoix, citée précédemment, nous dirions qu'il faudrait plutôt appeler ces personnes réfugiées. Néanmoins, dans la perspective de Sylvie Aprile, nous pourrions utiliser le terme d'exilé.

Outre leurs engagements politiques, les exilés peuvent prendre part à des syndicats. Les raisons politiques pour lesquelles les communautés s'exilent peuvent différer de l'une à l'autre, mais leur vie reste marquée par un esprit de lutte. Ainsi, nous pensons que les personnes qui se sont engagées pour faire évoluer leur pays, et obtenir de meilleures conditions de vie seront plus enclin à adhérer à des syndicats. Cette prise d'engagement dans le pays d'accueil sera favorisée par leur activité professionnelle mais surtout par la durée de l'exil, qui leur aura permis un certain enracinement. Les républicains espagnols exilés en France ont pu participer à des syndicats afin de défendre leurs droits. Cette culture politique et syndicale va être transmise à leur descendance qui choisira de s'impliquer plus ou moins. Toutefois, il convient de signaler que « l'intervention politique des générations issues de l'exil présente une spécificité par rapport à celle des parents : elle se pratique plus volontiers dans le cadre de partis, mouvements et syndicats français »¹⁰². De plus, on remarque dans la

¹⁰¹ Ana Vásquez, « Les avatars de l'"identité culturelle" étudiée chez des exilés politiques », *L'Homme et la société*, 83, 1987, p. 33.

¹⁰² Geneviève Dreyfus-Armand, « L'exil républicain espagnol : de l'histoire aux mémoires, d'une génération à l'autre », *Exils et migrations ibériques aux XXème et XXIème siècles*, 9-10/1-2, 2018, p. 493.

génération des enfants d'exilés, une volonté de poursuivre un combat, bien que ce soit pour des causes différentes, qui s'inscrivent désormais dans les besoins actuels¹⁰³.

2.2. Pratiques culturelles et linguistiques

S'exiler suppose une installation, temporaire mais qui peut s'avérer définitive, dans un pays dans lequel les pratiques culturelles et linguistiques peuvent être très différentes des siennes. La différence culturelle et les difficultés à communiquer, et même la condition d'exilé, peuvent provoquer une forme d'exclusion sociale. L'arrivée dans un nouveau pays possédant des normes différentes à celles de son pays d'origine peut créer des barrières importantes. Le rythme de vie, l'alimentation, les modes vestimentaires, les relations sociales, la langue ou encore les coutumes peuvent changer. Chaque personne possède des capacités propres à pouvoir s'adapter à ces bouleversements. Selon nous, plus les personnes exilées passent du temps dans leur pays d'accueil, plus leur capacité à adopter les pratiques culturelles et linguistiques sera grande. La raison à ce comportement est purement pratique puisque la personne qui reste plusieurs années dans un pays va devoir s'intégrer un minimum pour vivre. Dans cette logique, un enchaînement de facteurs entraîne cette acquisition des pratiques culturelles et linguistiques. Plus l'exil dure, plus l'installation définitive des personnes se rapproche et en conséquence plus la nécessité de connaître et d'acquérir la langue et la culture du pays est importante. Nous pensons qu'une bonne intégration dans la société est facilitée par l'apprentissage des normes et pratiques culturelles qu'elle possède. La langue est également un vecteur très important d'intégration puisqu'une bonne communication peut permettre le développement de relations sociales. Si cette compétence n'est pas maîtrisée, même un minimum, la personne peut être conduite à une forme d'exclusion sociale. Si personne ne nous comprend, l'interaction avec les locaux est compromise. Certaines actions de première nécessité, comme aller faire les courses, peuvent devenir très compliquées. Plus compliquées encore sont les formalités administratives. De nos jours, en France, quand les réfugiés arrivent, l'État peut mettre à disposition des interprètes et traducteurs afin de les aider dans leurs démarches. Il y a un peu plus de 80 ans, lorsque les républicains espagnols sont arrivés sur le sol français, ils n'ont été que très peu aidés. Le système de l'époque n'était pas tout à fait le même qu'aujourd'hui. L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra) n'existait pas encore et rares devaient être les

¹⁰³ Véronique Moulinié, « L'exode et les camps pour pays. Les descendants de républicains espagnols en France », *Ethnologie française*, 43, 2013, p. 39.

officiers de l'Administration française à maîtriser la langue des demandeurs d'asile. Toutefois, nous devons signaler qu'il existe une grande entraide au sein des communautés exilées. Ceux qui possèdent des connaissances linguistiques ont pu venir en aide aux autres. Dans les archives départementales d'Indre-et-Loire, en consultant des listes de recensement de la population espagnole, nous avons trouvé quelques coquilles. Parfois, ce qui nous semble être un nom de famille était écrit dans la colonne des prénoms, et vice-versa. Nous avons également été surpris de voir que le nom d'une ville était inscrit pour le prénom d'une personne. Ces erreurs sont la preuve des incompréhensions entre les personnels administratifs et les réfugiés espagnols. Nous pourrions également illustrer nos propos avec le témoignage d'une fille de républicains espagnols qui nous raconte l'attribution de son deuxième prénom, par sa mère qui ne « comprenait pas très bien et elle donnait son nom de jeune fille »¹⁰⁴. Cette dame et ses frères et sœurs ont ainsi reçu une déclinaison du nom de jeune fille de leur mère parce que cette dernière rencontrait des difficultés avec la langue française. Ces exemples pourraient nous sembler que de simples détails mais il ne faut pas oublier qu'ils ne sont pas sans conséquences dans la vie de ces personnes, qui voient leur identité modifiée, notamment dans le premier exemple. Les problèmes de langue peuvent entraîner des répercussions plus importantes comme lorsqu'il s'agit de renouvellement de titres de séjour. La barrière linguistique est ainsi un obstacle que les exilés doivent franchir, surtout s'ils s'installent dans le pays d'accueil.

L'exil est un dépaysement au cours duquel un processus de transculturation peut émerger, notamment renforcé par la durée passée sur le territoire d'accueil¹⁰⁵. Ce phénomène de transculturation consiste en l'adoption des normes du pays d'accueil sans pour autant délaisser celles de son pays d'origine. Ana Vasquez le montre avec la communauté d'exilés latinoaméricains qui « respecteront les délais et les rythmes en usage en France dans leurs rapports de travail ou avec des amis Français, les délaisseront dans la vie sociale ou les activités politiques entre Latino-américains »¹⁰⁶. La transculturation n'implique donc pas l'abandon de ses propres pratiques culturelles et linguistiques.

¹⁰⁴ Voir Annexe 2.1.

¹⁰⁵ Ana Vasquez, « Les avatars de l'"identité culturelle" étudiée chez des exilés politiques », art. cité, p. 33.

¹⁰⁶ *Ibid.*

À cet égard, Florence Guilhem note que :

la « reconstitution de la patrie » n'est perceptible que tant qu'ils sont regroupés dans un même espace, quel qu'il soit. Reconstitution rendue possible grâce à la pratique de la langue maternelle, au contact des mêmes mœurs, us et coutumes¹⁰⁷

Finalement, à l'issue de ce processus, les exilés peuvent jouir d'une sorte de double culture qui leur permet de s'adapter au milieu dans lequel ils sont. Ce phénomène peut s'observer chez les exilés républicains espagnols. Les témoignages d'enfants de ces derniers nous montrent que lorsque les exilés espagnols se réunissaient, les normes et pratiques culturelles espagnoles étaient mises à l'honneur. En dehors de ce cercle privé ou de la vie à la maison, les Espagnols utilisent les codes français. Une fille de républicains espagnols nous a même affirmé qu'il fallait « se rendre invisible »¹⁰⁸. Cette volonté de se fondre dans la masse n'est pas incompatible avec la conservation des normes et pratiques de son pays. Pour autant, chez certains exilés, l'intégration ne se passera qu'en assimilant les normes et pratiques françaises. Par exemple, nous avons rencontré une fille de républicains espagnols¹⁰⁹ qui n'a pas grandi dans un univers culturel, linguistique et culinaire espagnol. Cette personne ne parle d'ailleurs pas espagnol car à la maison les enfants devaient parler français, bien que les parents aient pu rencontrer des difficultés à parler cette langue. Nous pouvons comprendre la démarche des parents qui souhaitent que leurs enfants réussissent pleinement à s'intégrer au sein de la société française. Une certaine pression sociale peut peser sur eux. Ils veulent échapper aux situations de racisme et de xénophobie. De plus, certains enseignants ont pu recommander l'usage exclusif du français à la maison, afin que les enfants parviennent à maîtriser convenablement la langue et ne pas se mélanger avec la langue d'origine des parents¹¹⁰. Pour atteindre cet objectif, ils choisissent de délaisser les normes et pratiques qu'ils possèdent, ils entrent alors dans un processus d'assimilation culturelle. Par ailleurs, cette démarche peut être renforcée par le milieu dans lequel ils se trouvent. En effet, nous pensons que cette tendance s'accroît lorsque les exilés vivent dans un lieu à l'écart de leur communauté. Ils ne peuvent pas participer aux rassemblements avec leurs compatriotes et partager des moments où

¹⁰⁷ Florence Guilhem, *L'obsession du retour. Les républicains espagnols 1939-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2005, p. 177.

¹⁰⁸ Voir Annexe 2.2.

¹⁰⁹ Voir Annexe 2.1.

¹¹⁰ Ana Vasquez, « Le bilinguisme chez les enfants d'exilés, affectivité et stratégies d'identité », *Enfance*, 45/4, 1991, p. 286.

priment les normes et pratiques de leur pays d'origine. Pour le dire d'une autre manière, ils seraient coupés de ce monde, ce qui favoriserait les comportements d'assimilation.

Les différents processus, assimilation et transculturation, que nous venons d'évoquer contribuent à la construction identitaire d'une personne. L'identité est alors en perpétuelle évolution, soumise aux changements qui peuvent subvenir au cours de la vie d'une personne. Ainsi, l'identité de l'exilé, avant qu'il ne quitte son pays d'origine, sera modifiée par sa nouvelle vie dans son pays d'accueil. Sa vision du monde et ses pensées peuvent être amenées à changer. Par ailleurs, la construction et la modification de l'identité culturelle d'une personne peut amener une double culture, notamment dans le cadre de processus de transculturation. En effet, un exilé peut être amené à connaître et maîtriser les normes et pratiques culturelles et linguistiques de deux pays différents. Ce scénario peut entraîner des mélanges de cultures et conduire à la création de nouvelles pratiques. Par exemple, les exilés républicains espagnols ont appris le français, tout en conservant leur langue maternelle, l'espagnol. L'utilisation fréquente des deux langues a entraîné l'émergence d'une nouvelle langue : le fragnol. Des mots espagnols sont francisés et vice-versa. Une fille de républicains espagnols nous parlait ainsi de sa mère qui avait utilisé le mot *carotas*¹¹¹ en Espagne, pour désigner les carottes. Ce mot n'existe pas en castillan puisque le terme adéquat est *zanahorias*. Cet exemple nous permet de bien comprendre le mécanisme de création de mots. Les mélanges linguistiques sont fréquents et nous aurions également pu parler du *spanglish* aux États-Unis, rencontre entre l'espagnol et l'anglais. Les contacts culturels étroits aboutissent également à d'autres types d'assemblages, notamment dans l'assiette des exilés. Les spécialités culinaires que l'on avait dans son pays d'origine peuvent ainsi être adaptées aux ingrédients que l'on trouve dans son pays d'accueil. Plus nous venons de loin, plus les différences gastronomiques peuvent être importantes. Le changement de climat et de paysage peut faire changer totalement le type de produits cultivés. La modification de la recette peut alors devenir nécessaire. À l'inverse, les spécialités culinaires ou ingrédients typiques du pays d'accueil peuvent être transformés à la manière des plats culinaires du pays d'origine de l'exilé.

¹¹¹ Voir Annexe 2.5.

2.3. L'idée du retour

Comme nous l'avons dit précédemment, l'exil est une étape temporaire, l'idée de retour est donc omniprésente. Les raisons ayant entraîné cette situation ne sont pas figées. L'instauration d'un régime politique, qui a conduit en exil une partie de la population, peut toujours être amenée à chuter. Ce résultat peut notamment être obtenu par la lutte des personnes exilées, depuis l'extérieur. L'exil ne suppose pas, au départ, une installation définitive. Les personnes qui doivent trouver refuge hors des frontières de leur pays espèrent toujours revenir dans ce dernier. Nonobstant, ce retour ne dépend, en principe, pas d'elles. Nous utilisons l'expression « en principe » puisque depuis l'exil, notre regard peut toujours évoluer sur les raisons qui nous ont conduit à partir et l'idéal pour lequel on se bat peut évoluer¹¹². Lorsque le retour est possible, il ne peut l'être que temporairement, comme le montre Pierre Centlivres avec l'exemple afghan à la fin du xx^e siècle¹¹³. L'exil est alors une étape provisoire et dont l'issue reste incertaine. Plus cette situation dure, plus les exilés sont contraints de se créer une nouvelle vie dans le pays d'accueil. Effectivement, après avoir passé plusieurs années dans un pays d'accueil, ils vont s'être enracinés progressivement dans cet environnement. Ils auront rencontré leur époux ou épouse et ils auront construit une vie de famille. Ils se seront intégrés dans la société en développant des relations sociales ainsi qu'en apprenant la culture, la langue et les modes de vie du pays d'accueil. Certains d'entre eux se seront même faits naturalisés. Bien que leur naturalisation puisse s'expliquer par différentes motivations, nous voyons ici un acte très fort et symbolique. La naturalisation peut être demandée pour des motifs professionnels ou administratifs, mais elle est également la preuve de l'enracinement des exilés qui montrent « un sentiment d'appartenance et d'intégration au sein de la société d'accueil »¹¹⁴. De plus, dans les pays signataires de la Convention de Genève de 1951, l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil, tout comme le retour au pays d'origine¹¹⁵, entraîne la perte du statut de « réfugié ». Pour nous, il s'agit d'un acte fort qui est synonyme de renoncement à l'exil et finalement d'abandon. C'est comme si l'exilé cessait officiellement sa lutte contre le régime de son pays d'accueil.

¹¹² Stéphane Dufoix, « La communauté politique des exilés, une nation hors l'État », art. cité, p. 12.

¹¹³ Pierre Centlivres, « Les émigrations afghanes et les enjeux du retour. In: *Hommes et Migrations*, 1253, Janvier-février 2005, p. 61.

¹¹⁴ Thomas Mcgee, Haqqi Bahram, « Kurdes syriens : après l'exil, l'apatridie en Europe », *Plein droit*, 128/1, 2021, p. 17.

¹¹⁵ Pour ce cas de figure, la France est plus stricte que la Convention puisqu'elle considère que tout retour au pays d'origine (sans distinction entre réinstallation ou simple séjour) entraîne une perte du statut de réfugié.

Florence Guilhem écrit ainsi que :

Prendre la nationalité française ou aller en Espagne c'est, pour leur parti ou leur syndicat, accomplir un même acte : abandonner la cause républicaine. C'est aussi donner son consentement au régime franquiste, ce qui est la pire trahison que puisse commettre un exilé.¹¹⁶

Cette citation s'appuie sur l'exemple des républicains espagnols mais elle pourrait être appliquée à toute communauté exilée. On comprend alors que le choix de la naturalisation doit faire face à une sorte de pression sociale, en provenance de sa propre communauté. Ce même comportement persiste lorsque les exilés décident de retourner temporairement dans leur pays d'origine. En utilisant des exemples d'exilés hongrois et polonais, Stéphane Dufoix démontre que le même type de comportement apparaît lorsque ceux-ci effectuent « une visite au pays »¹¹⁷.

Si au début les espoirs d'un retour prochain sont élevés, plus le temps commence à passer, plus les perspectives de retour s'amointrissent et la nécessité de construire un avenir devient forte. En effet, pour de nombreux exilés leur vie se trouvera désormais dans le pays d'accueil, mais cela ne les empêchera pas de retourner dans leurs pays d'origine lorsque cela sera possible. Grâce à des témoignages d'exilés de différents pays, Stéphane Dufoix a montré que les personnes restaient dans le pays d'accueil pour des raisons familiales, liées à la durée de leur exil ou encore « le refus à avoir à « refaire » sa vie ou sa situation professionnelle »¹¹⁸. Lorsque le retour est possible, plusieurs choix peuvent être effectués mais ils restent personnels, à l'inverse du départ en exil. Ainsi, une personne exilée peut entreprendre de partir se réinstaller dans son pays d'origine. Nous pourrions émettre plusieurs hypothèses qui expliquent cette décision. Tout d'abord, la personne se trouve dans son pays d'accueil depuis moins de 10 ans et elle ne possède pas d'attaches suffisamment fortes qui puissent la retenir où elle est. De plus, nous pourrions penser qu'elle possède le « mal du pays ». Ce sentiment peut être partagé par la plupart des exilés qui éprouvent un puissant manque de leur terre d'origine et qui est impossible à combler. Nous devons admettre que les personnes exilées, pouvant se réinstaller dans leur pays d'origine moins de 10 ans après leur départ, auront moins de risques de subir un choc à leur retour que si elles étaient parties depuis plusieurs dizaines d'années. Le simple fait de revenir sur sa terre d'origine 30 ans après l'avoir quitté

¹¹⁶ Florence Guilhem, *L'obsession du retour. Les républicains espagnols 1939-1975*, op.cit., p. 10.

¹¹⁷ Stéphane Dufoix, « Le retour des exilés », *Hommes et Migrations*, 1216, Novembre-décembre 1998, p. 80.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 85.

peut engendrer un « choc », aussi bien culturel que psychologique. En l'espace de 3 décennies la société aura évolué, rien ne sera comme avant. Nous ne nions pas qu'en quelques années un pays change mais cela sera bien moins conséquent qu'en l'intervalle de plusieurs dizaines d'années. Ainsi, le retour¹¹⁹ peut être vécu comme « une nouvelle migration »¹²⁰ pouvant engendrer des problèmes d'identité. La maison qu'une personne a laissée il y a 30 ans n'est pas la même que celle qu'elle a sous les yeux aujourd'hui, et pourtant elle est au bon endroit. La personne peut alors se revoir avant son exil, et imaginer ce qu'elle serait devenue si tout cela n'était pas arrivé. La déception est immense quand la réalité la rattrape puisqu'au moment présent, rien n'est comme ce qu'elle avait imaginé. Elle se rend compte que les lieux et les retrouvailles avec son pays d'origine ont été totalement idéalisés, la perception qu'elle avait, n'était qu'un songe. Ce mélange entre désirs du passé et réalité amère peut engendrer une crise identitaire et nous pouvons supposer que la personne se retrouve, psychologiquement, dans une situation où elle ne se reconnaît dans aucune société. Son pays n'était pas l'État qui l'a accueillie, elle voulait retourner sur sa terre d'origine. Pourtant, une fois ce souhait assouvi, la personne ne se sent pas non plus chez elle. Son pays d'origine était finalement celui d'il y a 30 ans, et non celui qu'elle voit actuellement. Selon Florence Guilhem, la perte de repères chez les exilés va entraîner « leur propre disparition de leur pays d'origine qui ne les connaît plus »¹²¹. Le retour au pays peut ainsi être un événement très traumatique pour les exilés. Au cours de nos entretiens, une fille de républicains espagnols nous parlait de la réaction de sa mère lorsqu'elle a pu retourner sur sa terre d'origine. Elle ne reconnaissait plus rien car tout avait changé et à partir de ce jour-là « elle a coupé les ponts complètement, elle n'a jamais voulu y retourner »¹²². À cet égard, nous tenons à souligner que rares sont les républicains espagnols à s'être réinstallés en Espagne lorsque cela a été possible. La plupart d'entre eux ont tout de même voulu retourner sur leur terre d'origine à l'occasion de voyages.

L'idée de retour n'est pas perçue de la même manière d'une personne à l'autre. Bien que les volontés de retour soient très présentes au début de l'exil, nous pensons qu'elles ont tendance à s'estomper au fur et à mesure que les années s'écoulent. Comme nous l'avons dit, après un certain nombre d'années passées en exil, l'installation définitive dans le pays d'origine peut ne plus être au goût du jour. En parallèle, nous pouvons penser qu'une

¹¹⁹ Nous précisons que nous distinguons bien retour de réinstallation.

¹²⁰ Stéphane Dufoix, « Le retour des exilés », art. cité, p. 86.

¹²¹ Florence Guilhem, *L'obsession du retour. Les républicains espagnols 1939-1975*, op.cit., p. 115.

¹²² Voir Annexe 2.2.

proportion d'exilés ne souhaitera pas retourner sur sa terre d'origine, que ce soit pour un séjour temporaire ou une réinstallation. Ce lieu peut désormais être assimilé à de trop grandes souffrances et y revenir serait synonyme de cauchemar. Outre les séquelles de cette profonde souffrance, nous pourrions supposer que certains exilés sont lucides quant à l'évolution de leur pays et que l'État qu'il trouverait en se rendant sur place ne serait en aucun cas ce qu'ils ont connu. Nous pourrions également ajouter une troisième hypothèse aux raisons expliquant le refus de retourner dans le pays d'origine, même pour un court séjour. Il s'agit d'une explication relative au profil de ces personnes, qui seraient alors « les « purs » exilés [...] ayant le sentiment de ne pas avoir été pris en considération pour leur combat politique »¹²³. Ce comportement pourrait aussi refléter une certaine rancœur envers leur pays d'origine qui conduirait à le rejeter.

¹²³ Stéphane Dufoix, « Le retour des exilés », art. cité, p. 85.

DEUXIÈME PARTIE : VERS UNE PATRIMONIALISATION DE LA MÉMOIRE ?

Si nous nous intéressons au concept de patrimoine, nous pouvons remarquer qu'il provient du latin *patrimonium* qui désignait, initialement, « *a priori* un bien transmis de père en fils, de génération en génération »¹²⁴. Cette définition renferme une notion clé, la transmission d'un héritage aux générations futures. C'est cet aspect que nous avons retenu aujourd'hui puisque le patrimoine pourrait être défini par l'ensemble des biens culturels, aussi bien matériels qu'immatériels, reconnus comme tel par la communauté puisqu'ils revêtent un intérêt particulier aux yeux de la population. Ils constituent alors un héritage commun qui devra être transmis aux générations futures. Si à la Révolution française nous ne parlions que de biens matériels, notamment avec les œuvres et monuments, de nos jours cette conception ne cesse de s'élargir. Nous pourrions ainsi nous demander si la mémoire peut être considérée comme un patrimoine. Si nous nous référons aux textes et notamment à la Convention pour le patrimoine immatériel, la réponse serait non. Conformément à l'article 2 de cette dernière, est considéré comme tel : « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel »¹²⁵. Toutefois, nous remarquons l'existence d'un processus de mise en patrimoine, ou patrimonialisation, de la mémoire. Ainsi, dans cette deuxième partie, nous aborderons la question de la mémoire de l'exil des républicains espagnols en France. Dans un premier chapitre, nous rappellerons le contexte, aussi bien espagnol que français, dans lequel émerge cette mémoire. Puis, dans un second temps, nous nous intéresserons aux associations mémorielles françaises, ce qui nous permettra de mieux maîtriser le type de mémoire qu'elles portent ainsi que les axes autour desquels elle se cristallise. Nous parlerons ensuite de certains éléments comme les commémorations ou les lieux de mémoire en faisant le lien avec le processus de patrimonialisation.

¹²⁴ Jean-Pierre Babelon et André Chastel, *La notion de patrimoine (1980)*, rééd., Paris, Liana Levi, 2008, p. 49.

¹²⁵ UNESCO, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, 17 octobre 2003.

Chapitre 3 : Contexte de la mémoire de l'exil des républicains espagnols en France

Il est indispensable de bien comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'actuelle mémoire des exilés républicains espagnols en France. Ce collectif n'a pas toujours eu l'opportunité de pouvoir s'exprimer librement. Dans les cas où la parole était possible, sa portée n'a eu que peu de succès et peu d'intérêt. De nos jours, et depuis les années 1980 et 1990, nous assistons au réveil de la mémoire des exilés républicains espagnols. Nous ne pouvons pas parler de la situation de cette mémoire en France, sans évoquer ce qu'il s'est passé de l'autre côté des Pyrénées après la dictature. Premièrement, nous parlerons du climat présent aujourd'hui en Espagne. Pour cela, nous ferons un rappel des différentes politiques mémorielles mises en place dans ce pays, en revenant notamment sur deux lois fondamentales en la matière. Ensuite, nous discuterons de la place de la mémoire des exilés républicains en France, en abordant notamment le comportement des pouvoirs politiques français à leur égard.

3.1. Des politiques espagnoles qui limitent la prise de parole ?

Avant de parler du contexte dans lequel s'inscrit la mémoire des exilés républicains espagnols en France, il est nécessaire de comprendre ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées. Nous expliquerons le climat présent aujourd'hui en Espagne, 82 ans après la fin de la guerre civile. Pour cela, nous ferons un rappel des différentes politiques mémorielles mises en place en Espagne, en revenant notamment sur deux lois fondamentales en la matière.

Comme nous le savons, la guerre civile s'achève en 1939 par la mise en place d'un régime dictatorial, basé sur les principes du franquisme, qui perdurera pendant 36 ans. Il convient de signaler qu'avant la mort du général Franco en 1975, le régime se trouvait en crise. Effectivement, les années 1960 sont marquées par une série d'évènements qui vont progressivement accroître les revendications sociales et la contestation du régime à commencer par les grèves¹²⁶ de 1962, en particulier dans les mines d'Asturies. Par ailleurs, à l'échelle internationale, les mouvements étudiants revendiquant un monde meilleur et notamment plus démocratique, naissent et se multiplient. Ces courants entrent sur le territoire

¹²⁶ Nous tenons à rappeler que le droit de grève avait été supprimé par le régime franquiste. Mêmes illégales, des grèves ouvrières ont eu lieu tout au long de la dictature et ont commencé à s'accroître progressivement à partir des années 1950. À ce sujet lire : Álvaro Soto Carmona, « Huelgas en el franquismo: Causas laborales - consecuencias políticas », *Historia Social*, 30, 1998, p. 39-61.

espagnol puisque dès 1965 nous observons des revendications semblables et des mouvements de contestation du régime de la part d'une nouvelle génération n'ayant pas connu la guerre. Moins marquée par la guerre civile puisqu'elle ne l'a pas vécu directement, cette génération aspire à la fin de la dictature et à l'instauration d'un régime démocratique. En outre, en 1973, un autre événement vient accentuer la crise du régime franquiste. Il s'agit de l'assassinat de Luis Carrero Blanco, désigné par Franco comme futur chef du gouvernement franquiste.

Après la mort du *caudillo* en 1975, l'objectif est de consolider la monarchie et de sortir de cette situation d'instabilité politique. Juan Carlos, qui avait été choisi comme successeur par Franco en 1969¹²⁷, désigna Carlos Arias Navarro comme chef de gouvernement. Ce dernier avait occupé des fonctions importantes au sein du régime et avait notamment exercé ce même poste. Toute la coupole du régime franquiste ne disparaît donc pas à la mort de Franco, bien au contraire. Les premiers gouvernements sont composés d'anciens ministres ou hauts fonctionnaires franquistes, ce qui peut entraîner un certain scepticisme de la part des antifranquistes quant aux possibilités d'une ouverture démocratique. Le premier gouvernement de Carlos Arias Navarro ne parvient pas à remplir les objectifs puisque les membres qui le constituent et notamment Manuel Fraga, ancien ministre franquiste, tentent de réformer l'ordre politique en modifiant les Lois Fondamentales¹²⁸. Ces réformes vont contribuer à faire perdurer le franquisme et non évoluer vers un changement de régime. Il convient de rappeler que dans les toutes dernières années du *caudillo*, le franquisme s'est divisé en deux camps. D'un côté nous avons les réformistes appelés *aperturistas*, qui souhaitaient une ouverture politique en réformant l'appareil franquiste afin qu'il s'adapte mieux à son temps. Dans ce groupe se trouvaient certains politiques comme Manuel Fraga. Face aux *aperturistas* se levaient les *inmovilistas*, c'est-à-dire les personnes n'étant pas d'accord avec les projets de réforme et soutenant la continuité du franquisme tel qu'il était. Ce secteur a fait pression sur le gouvernement pour qu'il abandonne ses ambitions de réforme. En parallèle, la mobilisation contre le franquisme et les volontés de mettre en place une amnistie afin de libérer les derniers prisonniers politiques sont grandissantes. L'incapacité de mener à bien les projets et les revendications des différents groupes conduisent Carlos Arias Navarro à

¹²⁷ Franco souhaitait qu'après sa mort, Juan Carlos devienne roi d'Espagne, ce qui rétablirait donc la monarchie.

¹²⁸ Manuel Contreras Casaso et Enrique Cebrián Zazurca, « La ley para la reforma política: memoria y legitimidad en los inicios de la transición española a la democracia », *Revista de Estudios Políticos (nueva época)*, 168, avril-juin 2015, p. 88.

Nous précisons que les lois fondamentales ont été instaurées par Franco afin d'organiser les pouvoirs et l'État espagnol.

démissionner, le 1^{er} juillet 1976. Il sera remplacé par un nouveau gouvernement dirigé par Adolfo Suárez, ancien haut-fonctionnaire du régime franquiste qui avait exercé la fonction de secrétaire général du Mouvement¹²⁹. Même si ses anciennes fonctions peuvent laisser perplexes les Espagnols, ce nouveau chef de gouvernement va, dès le début, impulser un projet visant à réformer le régime politique et les institutions, contrairement à ses prédécesseurs. Il est aidé par le chef du parlement, Torcuato Fernández-Miranda qui est notamment à l'origine de la loi du 16 juin 1976 relative au droit d'association politique. Le 18 novembre 1976, la loi relative à la réforme politique (*Ley para la reforma politica*) est approuvée par le parlement espagnol, encore franquiste. L'objectif de ce texte repose notamment sur une modification du parlement en créant un système bicamériste constitué du congrès des députés (*Congreso de los diputados*, composé de 350 députés) et du Sénat (*Senado*, de 207 sénateurs), tous deux « élus par suffrage universel, direct et discret des espagnols majeurs »¹³⁰. Cette loi prévoit également la mise en place d'un certain nombre de libertés et principes démocratiques :

le principe de la souveraineté populaire est affirmé (art. 1.1 LRP) et celui de légalité, en déclarant la suprématie de la loi (art. 1.1 LRP) ; les droits fondamentaux des personnes sont proclamés inviolables et liés aux pouvoirs publics (art. 1.1 LRP); le principe de division des pouvoirs est restauré (art. 1.2 LRP) ainsi que le suffrage universel, direct et secret des espagnols majeurs (art. 2.2 et Disposición Transitoria Primera LRP) ; et le pluralisme politique est reconnu¹³¹

La loi relative à la réforme politique est acceptée par la population espagnole, qui exprime son opinion dans le cadre du référendum du 5 décembre 1976. Le démantèlement de l'appareil franquiste (*El Movimiento*) peut ainsi commencer. Par la suite, les élections du parlement ont lieu le 15 juin 1977. Afin de respecter les principes démocratiques, le Parti Communiste d'Espagne, jusqu'alors interdit dans son propre pays car considéré comme responsable de la guerre civile par le régime franquiste, est légalisé. Il convient de souligner qu'Adolfo Suárez avait pris soin d'entamer la discussion avec l'opposition en exil et notamment le Parti Communiste en vue de sa légalisation. Malgré tout, ce parti politique obtient seulement 9% des suffrages aux élections constituintes du 15 juin 1977 et se place derrière le Parti Socialiste

¹²⁹ *Movimiento* ou *Movimiento nacional* en espagnol, ce terme désigne le nom donné à l'appareil d'État franquiste.

¹³⁰ Art. 2, L. 1/1977 du 4 janvier pour la réforme politique, Bulletin Officiel de l'État espagnol.

¹³¹ Manuel Contreras Casaso, Enrique Cebrián Zazurca, « La ley para la reforma política: memoria y legitimidad en los inicios de la transición española a la democracia », *Revista de Estudios Políticos (nueva época)*, 168, avril-juin 2015, p. 91. Traduction personnelle de cet extrait.

Ouvrier Espagnol (28% des voix) ainsi que le gagnant des élections, l'Union du Centre Démocratique¹³² qui obtient 35 % des suffrages. L'année suivante, la Constitution est approuvée par le Congrès des députés puis par le peuple qui donne son approbation lors du référendum du 6 décembre 1978. L'adoption de la Constitution constitue un point de passage important dans l'histoire espagnole puisqu'il marque le début d'une nouvelle ère démocratique. Cependant, l'Espagne se trouve toujours dans une phase de transition puisque les anciens dirigeants franquistes sont encore au pouvoir. Ce début de démocratie sera fragile, comme le montre la tentative de coup d'État du 23 février 1981 par des militaires d'extrême droite.

L'instauration des principes démocratiques était l'un des principaux objectifs à atteindre pour le gouvernement d'Adolfo Suárez. Une fois ce projet en bonne voie, les efforts se sont concentrés sur une nouvelle loi d'amnistie. Effectivement, un décret-loi royal d'amnistie (*Real decreto ley de amnistía*) avait déjà été promulgué le 30 juillet 1976 par Adolfo Suárez afin de libérer les prisonniers politiques, « en excluant toutefois les auteurs de délits de sang »¹³³. Il s'agissait ici d'un premier pas pour tenter de réconcilier la nation et tourner la page d'un passé douloureux. Nonobstant, les réflexions à propos de l'amnistie débutent bien avant la mort de Franco, puisque en 1956 le Parti Communiste d'Espagne établit la *Déclaration relative à la réconciliation nationale pour une solution démocratique et pacifique du problème espagnol*¹³⁴. Le camp antifranquiste, et plus largement une partie de la société espagnole, envisagent donc cette solution bien avant le décret-loi royal du 30 juillet 1976 ou la loi d'amnistie du 15 octobre 1977. Cette dernière est approuvée par tous les partis politiques représentés au parlement, excepté le parti Alliance Populaire¹³⁵ dont les idées sont alors très conservatrices et proches du franquisme. La quasi-unanimité de cette loi au parlement provient des difficultés auxquelles les représentants politiques ont dû faire face. En effet, il n'a pas été facile de reconstruire un pays après trente-six ans de dictature et de division au sein de la société. L'amnistie générale était le moyen de refermer au plus vite les nombreuses plaies laissées par le franquisme et d'éviter tout autre déchirement au sein de la

¹³² Union du Centre Démocratique (UCD), parti créé par Adolfo Suarez, qui rassemble notamment des partis régionalistes et chrétiens- démocrates et sociaux-démocrates.

¹³³ Danielle Rozenberg, « Le « pacte d'oubli » de la transition démocratique en Espagne. Retours sur un choix politique controversé », *Politix*, 74/2, 2006, p. 177.

¹³⁴ Traduction personnelle du titre original : *Declaración para la reconciliación nacional para una solución democrática y pacífica del problema español*.

¹³⁵ En 1986, ce parti politique change de nom au profit de Parti Populaire (*Partido Popular, PP*).

population espagnole. Cette loi d'amnistie va compléter le décret-loi royal d'amnistie puisque sont amnistiés :

a) Tous les actes avec une intention politique, quelles que soient leurs conséquences, classés comme délits et fautes réalisés avant le 15 décembre 1976.

b) Tous les actes de même nature réalisés entre le 15 décembre 1976 et le 15 juin 1977, lorsqu'en plus de l'intention politique apparaît un mobile de rétablissement des libertés publiques ou de revendication d'autonomie des peuples d'Espagne.

c) Tous les actes de nature et d'intention identique à ce qui est décrit au paragraphe précédent, réalisés jusqu'au 6 octobre 1977, à condition qu'ils n'aient pas présumé de violence grave contre la vie ou l'intégrité des personnes¹³⁶

Tous les actes commis par les différents appareils de l'État et notamment les fonctionnaires sont également amnistiés. Par cette loi, les derniers prisonniers politiques ont pu être libérés. En revanche, les victimes, ainsi que leurs familles, de la Guerre civile et du franquisme ne peuvent pas demander justice pour les crimes qu'elles ont subis. Pour cette raison, cette loi a été dénommée par certains « pacte d'oubli » puisqu'ils considèrent que c'est « une amnistie pour les antifranquistes et une amnésie pour les franquistes »¹³⁷. D'autres, au contraire, réfutent cette proposition et estiment qu'il s'agit d'une loi visant à omettre (« echar al olvido »¹³⁸) ces événements traumatiques. Il est important de souligner que Santos Julia oppose cette expression à « *caer en el olvido* »¹³⁹, traduite en français par « tomber dans l'oubli » et qui, selon lui, est incarnée par l'amnésie. Il ne considère donc pas l'amnistie comme une amnésie mais comme une omission qui permettrait de faire le lien et donc réconcilier les camps autrefois déchirés, tout en gardant à l'esprit ce passé pour éviter qu'il ne se répète¹⁴⁰. Dans tous les cas, les conséquences de la loi d'amnistie de 1977 demeurent encore à l'heure actuelle et elle continue de générer de nombreux débats au sein de la population espagnole.

¹³⁶ Art. 1, L. 46/1977 du 15 octobre pour l'amnistie. Bulletin Officiel de l'État espagnol. (Traduction personnelle).

¹³⁷ Danielle Rozenberg, « Le « pacte d'oubli » de la transition démocratique en Espagne. Retours sur un choix politique controversé », art. cité, p. 178.

¹³⁸ Santos Julia, « Echar al olvido. Memoria y amnistía en la transición a la democracia », *Claves de Razón Práctica*, 129, juin 2003, p. 110.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 111.

¹⁴⁰ *Ibid.*

Durant la période de transition démocratique¹⁴¹, les ouvrages universitaires et les recherches concernant la guerre d'Espagne et la dictature franquiste vont progressivement se multiplier. C'est sans doute grâce à cette mise en lumière du passé, qui permet notamment de rétablir une vision plus objective que celle enseignée par le régime de Franco, que la parole va commencer à se libérer. Comme le souligne Danielle Ronzenberg :

Vers le milieu des années 1990 s'est produit un changement significatif. Le silence porté sur la période franquiste qui avait jusqu'alors prévalu s'est vu substitué par un ample mouvement de réappropriation mémorielle, d'appel à une justice réparatrice en faveur des victimes oubliées de la Guerre civile et du franquisme. Des mobilisations citoyennes, relayées par les partis de gauche dans l'opposition à partir de 1996, exercent une pression permanente sur les pouvoirs publics – État et régions – et mobilisent l'opinion par des actions d'éclat fortement médiatisées.¹⁴²

Les victimes, ou leurs descendants, de la guerre ou de la dictature sont fortement animés par une volonté de reconnaissance. Cette dernière pourrait être assouvie par l'intermédiaire d'une justice réparatrice qui leur permettrait d'obtenir la parole et de s'exprimer sur leur histoire et leur ressenti. Cette requête va s'inviter dans le débat politique conduisant à la mise en place, en 2004, d'une « commission intergouvernementale [...] pour étudier la situation des victimes de la guerre civile et de la dictature »¹⁴³. Elle va notamment s'intéresser à la question des disparus. Les revendications citoyennes ainsi que les travaux de la commission aboutiront à la loi dite de mémoire historique (*Ley 52/2007, de 26 de diciembre, por la que se reconocen y amplían derechos y se establecen medidas en favor de quienes padecieron persecución o violencia durante la guerra civil y la dictadura*), approuvée par le congrès des députés le 26 décembre 2007. Cette dernière reconnaît l'injuste exil des Espagnols durant la guerre civile et la dictature et propose l'obtention de la nationalité espagnole à leurs enfants et petits-enfants. Par ailleurs, plusieurs mesures visent à accompagner les personnes réalisant des recherches sur des personnes disparues. Effectivement, à l'issue de cette loi est créé un « Centre Documentaire pour la Mémoire Historique »¹⁴⁴. Il s'agit, en fin de compte, d'un lieu rassemblant deux entités : le centre documentaire pour la mémoire historique (établi en 2005)

¹⁴¹ Nous considérons que la transition démocratique espagnole commence lors de la mort de Franco en 1975 et s'étend jusqu'en 1982, avec l'arrivée au pouvoir du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE).

¹⁴² Danielle Rozenberg, « La mémoire du franquisme dans la construction de l'Espagne démocratique », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 117, 2014, p. 60.

¹⁴³ Stéphane Michonneau, « L'Espagne entre deux transitions ? De la mémoire de la guerre civile à celle de l'après-guerre (1975-2007) », *Histoire@Politique*, 29/2, 2016/2, p. 68..

¹⁴⁴ Art. 20, L. 52/2007 du 26 décembre par laquelle sont reconnus et élargis les droits et sont établies des mesures en faveur de ceux qui ont subi des persécutions ou des violences durant la guerre civile et la dictature. Bulletin Officiel espagnol. (Traduction personnelle).

et les archives générales de la guerre civile (instaurées en 1999). Le but est de faciliter l'accessibilité et la diffusion des archives aux citoyens. En outre, les articles 11 à 14 prévoient la mise à disposition de l'Administration pour aider les personnes cherchant à localiser et identifier des proches disparus dans les fosses communes. Cette loi montre aussi la volonté d'éliminer tous les symboles ou monuments, glorifiant « le soulèvement militaire, la Guerre civile et la répression durant la dictature »¹⁴⁵, encore présents dans l'espace public. De plus, l'article 16 est dédié spécifiquement au *Valle de los Caídos* en interdisant tous les rassemblements en hommage à Franco, qui étaient notamment organisés chaque année par la Fondation Nationale Francisco Franco « pour rendre hommage à la mémoire du dictateur et à celle de Primo de Rivera »¹⁴⁶. Rappelons que le *Valle de los Caídos* est un monument, commandé par le général Franco par le décret du 1^{er} avril 1940 et achevé en 1959, où sont enterrés presque 34 000 soldats franquistes et républicains qui ont combattu durant la guerre civile¹⁴⁷. Effectivement, le but initial était de rendre hommage aux franquistes tombés durant la guerre civile, seules leurs dépouilles devaient donc se trouver dans la crypte. Néanmoins, le dictateur va extraire des corps de républicains espagnols de fosses communes ou de cimetières, sans en informer les familles¹⁴⁸, en signe de « réconciliation »¹⁴⁹. Derrière cet argument, nous devons bien prendre en considération que nous sommes en présence d'un monument qui glorifie le franquisme et pour lequel des prisonniers républicains ont laissé leur vie pour construire ce complexe. En plus d'accueillir les restes de combattants des deux camps, la dépouille du fondateur de la Phalange, mort durant la guerre civile, repose dans ces lieux. Ainsi, sous le franquisme, le *Valle de los Caídos* est devenu un lieu de mémoire aux couleurs du régime. Le corps de Franco a également été enterré près de José Primo de Rivera, dans la basilique, ce qui leur confère une place privilégiée par rapport aux autres défunts gisant dans des ossuaires. Les familles de républicains espagnols ont été indignées de voir leurs proches demeurant aux côtés des responsables de leur mort. De vifs débats ont animé la

¹⁴⁵ Art. 15, L. 52/2007, du 26 décembre par laquelle sont reconnus et élargis les droits et sont établies des mesures en faveur de ceux qui ont subi des persécutions ou des violences durant la guerre civile et la dictature. Bulletin Officiel espagnol. (Traduction personnelle).

¹⁴⁶ Anthony Sfez, « D'un décret à l'autre : la mémoire de la Guerre Civile espagnole au travers du Valle de Los Caídos », *Synergies Roumanie*, 15, 2020, p. 137.

¹⁴⁷ Ministerio de la Presidencia, *Informe de la Comisión de Expertos para el Futuro del Valle de los Caídos*, 2011, p. 10.

¹⁴⁸ Anthony Sfez, « D'un décret à l'autre ... », art. cité, p. 138. Afin d'approfondir la thématique des transferts de dépouilles républicaines au *Valle de los Caídos* sans que les familles soient informées, l'article nous renvoie au livre de Querat Solé, *Els morts clandestins. Les fosses communes de la guerra civil a Catalunya 1936-1939* ainsi qu'au combat de Fausto Canales.

¹⁴⁹ Alicia Altet Vigil, « El Valle de Los Caídos: ¿espíritu de Cruzada o Símbolo de Reconciliación? », *Ayer*, 98, 2015, p. 265.

société espagnole quant à la place de Franco au sein du monument. La Commission d'Experts sur le futur du *Valle de los Caídos*, créée par le Conseil des Ministres le 27 mai 2011, a rendu un rapport recommandant l'exhumation et le transfert des restes de Franco dans un autre lieu. En effet, ce mémorial était initialement destiné à abriter les corps des combattants morts pendant la guerre civile, ce qui n'est pas le cas du *caudillo*. De plus, sa présence ne permet pas de « faire de cet ensemble un lieu pour la mémoire des victimes de la Guerre Civile, sans aucune connotation idéologique ou politique »¹⁵⁰, ce qui est notamment rappelé dans l'alinéa 2 du seizième article de la loi de mémoire historique. Il a fallu attendre le décret-loi royal du 24 août 2018, pris par le Premier ministre socialiste Pedro Sánchez afin que ces mesures soient appliquées. Ce texte de loi modifie la loi de 2007 puisqu'il ajoute un troisième alinéa à l'article 16 stipulant que seuls les restes des personnes mortes pendant la guerre civile pourront être inhumés dans le *Valle de los Caídos* qui est un « lieu de commémoration, de souvenir et d'hommage aux victimes de cette dernière »¹⁵¹. Le corps de Franco est finalement exhumé le 24 octobre 2019 et transféré au cimetière de Mingorrubio, non sans opposition de la part de ses descendants et de pro-franquistes. En ce qui concerne José Primo de Rivera, ses restes reposent encore au *Valle de los Caídos* malgré l'emplacement de sa sépulture et la figure politique qu'il incarnait.

Nous venons d'évoquer une sélection de mesures prises par la loi de mémoire historique. Afin de consulter l'intégralité des propositions, nous vous renvoyons à la lecture de celle-ci. Nous avons pu constater qu'en l'espace de 40 ans, les choses ont changé. Cette dernière loi montre bien que des avancées ont été effectuées en matière de reconnaissance des victimes et d'aide aux familles. Malgré la bonne volonté de cette loi, certaines mesures semblent difficiles à appliquer dans une société qui souffre encore de son passé et dont le fanatisme à l'égard de l'ancien dictateur ne semble pas complètement éteint.

Finalement, en ce qui concerne la guerre d'Espagne et la dictature franquiste nous pourrions dire que nous sommes face à « un passé qui ne passe pas » pour reprendre les mots d'Henry Rousso et Éric Conan, cités par Stéphane Michonneau¹⁵². La société espagnole

¹⁵⁰ Ministerio de la Presidencia, Informe de la Comisión de Expertos para el Futuro del Valle de los Caídos, 2011, p. 13.

¹⁵¹ Décret-loi royal 10/2018, du 24 août, par lequel se modifie la loi 52/2007, du 26 décembre, par laquelle sont reconnus et élargis les droits et sont établies des mesures en faveur de ceux qui ont subi des persécutions ou des violences durant la guerre civile et la dictature. Bulletin Officiel espagnol. (Traduction personnelle).

¹⁵² Stéphane Michonneau, « La mémoire du franquisme : un "passé qui ne passe pas" ? », *La Documentation française*, 2009.

actuelle semble marquée au fer rouge par les blessures de cette période. Le sentiment d'injustice et la volonté de reconnaissance animent de nombreuses victimes (ainsi que leurs familles) des exactions commises. L'État espagnol semble être disposé à aider les victimes dans leurs démarches mais nous ressentons également certaines réticences qui dépendent notamment du parti politique au pouvoir. Un véritable blocage persiste au sein de la population espagnole qui pourrait s'expliquer, en partie, par « la peur d'un retour de la guerre civile, l'échec des politiques de réconciliation et l'impasse des voies de la judiciarisation »¹⁵³.

3.2. La place de l'exil des républicains espagnols en France

Comme nous l'avons mentionné précédemment, sous l'Occupation, certains républicains espagnols ont participé à la Résistance française. Le 24 août 1944, la première compagnie à entrer dans Paris en vue de la libérer, est la *Nueve*. Composée de 160 soldats, dont 146 espagnols, il s'agit de la 9^e compagnie du 3^e régiment de marche du Tchad, incorporée dans la 2^e Division Blindée dirigée par le général Leclerc. Pendant longtemps, l'histoire officielle a souhaité effacer cette participation espagnole au profit d'une libération opérée exclusivement par des soldats français. La *Nueve* est aujourd'hui de plus en plus connue du peuple français, mais il aura fallu attendre 60 ans avant que des processus de reconnaissance ne se mettent en place. Cet exemple concret n'est que le reflet de l'histoire des républicains espagnols qui se sont engagés dans la Résistance. Ils ont été longtemps oubliés et le chemin a été long avant que leur participation ne commence à être étudiée. Notre travail ne se centre pas sur l'engagement des républicains espagnols dans les différents groupes de la Résistance mais il nous semble légitime d'aborder cette question puisque cette participation a lieu durant leur exil. Cette thématique nous permet aussi de mieux comprendre la place occupée par l'exil des républicains espagnols en France. Nous pouvons supposer que si le combat qu'ils ont mené aux côtés des Français avait été reconnu à sa juste valeur dans les années d'après-guerre, cela aurait conduit la société à s'intéresser à leur exil. Par la suite, nous pouvons penser que le milieu universitaire se serait emparé du thème et que des recherches auraient débuté. Les républicains espagnols auraient ainsi été entendus et la parole aurait commencé à se libérer. Ce scénario est très idéaliste et bien éloigné de la réalité. Nous allons aborder le contexte dans lequel émerge la mémoire de l'exil des républicains espagnols en France. Pour ce faire, nous devons commencer par nous interroger sur l'attitude du peuple

¹⁵³ Stéphane Michonneau, « L'Espagne entre deux transitions ? De la mémoire de la guerre civile à celle de l'après-guerre (1975 -2007) », *Histoire@Politique*, op. cit., p. 68.

français à l'égard des républicains espagnols, après la Libération. Geneviève Dreyfus-Armand souligne que fin 1944, « les nouvelles autorités se trouvent écartelées entre leur sympathie et leur reconnaissance envers les Espagnols »¹⁵⁴. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette attitude. Tout d'abord, en retour de leur contribution dans la Résistance, les républicains espagnols espéraient une aide de la France pour chasser Franco. Ils pensaient qu'il n'était plus qu'une question de temps avant que le dictateur ne cède. Seulement, il n'en fut pas ainsi. Alors que la guerre n'est pas finie, les Espagnols commencent à s'agiter. Après leur participation très active pour la Libération de nombreux départements français et notamment du Sud-Ouest, ils vont occuper des lieux symboliques comme :

des locaux appartenant à l'État espagnol dont ils se sentent les légitimes représentants [...], des consulats espagnols de nombreuses villes du Sud-Ouest [...], de même que la Chambre de commerce espagnole de l'avenue de l'Opéra à Paris, des écoles espagnoles à Pau et à Bayonne ou un local à Mostaganem dépendant du consulat espagnol d'Oran¹⁵⁵.

Cette prise de position montre bien les volontés de poursuivre la lutte contre le régime franquiste. Dans cette effervescence, ils vont tenter de s'organiser pour franchir la frontière pyrénéenne et mener la lutte en Espagne. C'est ainsi qu'en octobre 1944, les républicains espagnols, au travers du groupe *Agrupación de Guerrilleros Españoles*, essaient d'occuper le Val d'Aran en Catalogne. Cette tentative n'est pas fructueuse, les combattants républicains sont repoussés. L'attitude des Espagnols va déplaire au Gouvernement Provisoire de la République Française qui souhaite en finir au plus vite avec les combats en France et « réaffirmer l'autorité de l'État »¹⁵⁶. Après la guerre, en 1945, la sympathie envers les républicains espagnols est limitée puisque la France est soucieuse de ne pas altérer ses relations avec l'Espagne. Toutefois, nous devons souligner que les Espagnols ayant fui le franquisme peuvent demander le statut de réfugié, en application du décret du 15 mars 1945¹⁵⁷. En juillet de la même année est créé l'Office central pour les réfugiés espagnols. L'année suivante, la France manifeste son soutien envers les républicains espagnols puisqu'elle « adopte une stratégie internationale de condamnation et d'isolement de l'Espagne

¹⁵⁴ Geneviève Dreyfus-Armand, « Les politiques publiques envers les républicains espagnols exilés en France », art.cité, p. 62.

¹⁵⁵ Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France...*, op.cit., p. 173.

¹⁵⁶ Geneviève Dreyfus-Armand, « Les politiques publiques envers les républicains espagnols exilés en France », art.cité, p. 62.

¹⁵⁷ Voir : Aline Angoustres, « Vers la convention de Genève et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (ofpra) : la période 1945-1952 », *Migrations Société*, 165/3, 2016, p. 39-54.

franquiste »¹⁵⁸, et va notamment fermer sa frontière le 1^{er} mars 1946. En parallèle, elle cherche à alerter ses alliés quant à la potentielle menace que peut représenter ce régime. Ces stratégies vont en partie porter leurs fruits puisque le 12 décembre 1946, l'ONU « condamne le régime franquiste et recommande à tous les membres des Nations Unies de retirer leurs ambassadeurs [...] mais la condamnation du régime espagnol est surtout morale »¹⁵⁹. Rapidement, le climat international change et deux blocs (communiste et occidental) commencent à se dessiner. La guerre froide fait irruption. La France a besoin de certaines ressources présentes en Espagne, la frontière réouvre alors en février 1948. À partir de cet instant et en lien avec le début la guerre froide, l'élan de sympathie envers les réfugiés espagnols et les condamnations du régime franquiste vont s'estomper.

Ce climat international engendre une peur du communisme qui est notamment renforcée par la guerre de Corée. En 1950, la France interdit le Parti Communiste Espagnol et quelques organisations espagnoles affiliées, ainsi que des journaux. Les États-Unis se rapprochent de l'Espagne franquiste, en leur octroyant un prêt. La résolution de l'ONU du 12 décembre 1946 est annulée, les relations diplomatiques reprennent de plus belle. La France renoue ses liens avec l'Espagne en 1951. Ce moment marque le début d'une série de plaintes de la part de Franco à l'encontre de la presse de l'exil et des activités des républicains opposés au régime. Progressivement, la communauté d'exilés espagnols va voir ses droits réduits avec l'interdiction de manifester contre le régime franquiste, la répression « des activités de propagande et d'agitation contre le gouvernement »¹⁶⁰, la suppression d'articles de presse allant à l'encontre de Franco puis l'interdiction, à partir de 1961, des « principaux journaux de l'exil, socialistes et anarchistes, fondés en 1944 au moment de la Libération »¹⁶¹. Les relations entre la France et l'Espagne vont s'intensifier et les deux pays coopéreront dans le cadre d'échanges d'informations. La France devra surveiller certains républicains que le régime franquiste considère comme dangereux. En contrepartie, l'Espagne doit être vigilante envers des activistes français d'extrême droite (défenseurs de l'Algérie française) réfugiés dans ce pays. Ce contexte nous montre bien que même en France, les républicains espagnols ne peuvent pas s'exprimer pleinement. De plus, l'Espagne entre à l'ONU en 1955 ce qui renforce sa légitimité sur la scène internationale. Malgré ce climat défavorable qui entrave la possible

¹⁵⁸ Geneviève Dreyfus-Armand, « Les politiques publiques envers les républicains espagnols exilés en France », art.cité, p. 63.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 67.

¹⁶¹ Geneviève Dreyfus-Armand, « L'exil républicain espagnol... », art. cité, p. 477.

prise de parole des exilés républicains espagnols, les premiers témoignages de quelques-unes de ces personnes commencent à paraître. Nous pensons notamment au roman autobiographique de Jorge Semprún, *Le Grand Voyage*, publié en 1963. À travers cette œuvre, l'écrivain a pu aborder une partie du début de son exil en France, bien qu'il raconte surtout son voyage au camp de Buchenwald. L'émergence de ce type de récit va progressivement donner une visibilité à l'exil des républicains espagnols. Il faut également rappeler qu'en France, ce n'est qu'à partir des années 1970 que les migrations commencent à être un sujet d'étude. La fin de la dictature de Franco marque le moment où la communauté scientifique commence à s'emparer de la question de la guerre civile. Néanmoins, il faudra attendre les années 1980-1990 avant que ce phénomène ne prenne de l'ampleur et que les publications ne se multiplient. La participation à la Résistance française avait déjà été mentionnée par Javier Rubio en 1977¹⁶² mais c'est lors d'une série de 3 colloques internationaux, tenus en 1991 et intitulés *Exils et migration. Italiens et Espagnols France, 1938-1946*, que ce sujet sera réellement mis sur le devant de la scène française. Nous devons souligner que le thème « Engagements et Résistances » est l'un des 4 axes étudiés, ce qui nous montre bien le début de travaux autour de cette question. De plus, il convient de rappeler que ces colloques ont permis d'exposer les premiers résultats des recherches concernant l'exil des républicains espagnols en France. Ils donnent réellement une impulsion à ce thème dans le monde universitaire et plus largement auprès du grand public. Les différentes communications apportent des connaissances et permettent de les diffuser. Dans ce cas précis, les investigations qui sont menées vont permettre de donner de la visibilité à cette histoire encore peu connue de la population française. Il nous reste un élément à évoquer, qui nous éclaire sur la place de l'exil des républicains espagnols en France. Il s'agit du mythe résistancialiste, présent dès l'après-guerre et jusque dans les années 1970. Il prônait l'idée d'une France unanimement résistante face à l'ennemi nazi et au régime de Vichy. Comme les recherches l'ont montré, la réalité était bien différente. Durant la Seconde Guerre mondiale, il y a eu aussi bien des collaborateurs que des résistants. Ce mythe résistancialiste montre bien la volonté des pouvoirs politiques d'après-guerre de rassembler la population et non de la diviser. Il s'agit d'une période noire et peu glorieuse de l'histoire française puisque le régime de Vichy a collaboré avec le régime nazi, envoyant des milliers de personnes, notamment juifs, dans les camps de la mort. Ce récit mettant en scène une France ayant totalement résisté vient donc gommer la sombre réalité pour redorer l'image d'une Nation. Cette sélection de

¹⁶² Voir : Javier Rubio, *La emigración de la guerra civil de 1936-1939*, op.cit., p. 441-447.

faits a également empêché la mise en avant de la participation étrangère dans la lutte contre l'occupant nazi et le régime de Vichy. L'engagement des républicains espagnols dans la Résistance a donc été passé sous silence, surtout après les années 1950. Les travaux portant sur cette thématique sont finalement relativement tardifs et méritent encore d'être approfondis. L'exil des républicains espagnols en France est, à ce jour, plus connu et plus étudié que la participation de ce groupe à la Résistance française. Dans le chapitre suivant, nous aurons l'occasion de discuter d'associations qui ont contribué à mettre en lumière l'histoire de l'exil des républicains espagnols en France, dont leurs engagements dans la Résistance.

Chapitre 4 : Construction d'une mémoire collective et processus de patrimonialisation ?

Bien que la mémoire soit subjective, elle contribue à raconter le passé et alimenter l'Histoire. Comme l'affirme Paul Ricoeur :

si l'on peut faire reproche à la mémoire de s'avérer peu fiable, c'est précisément parce qu'elle est notre seule et unique ressource pour signifier le caractère passé de ce dont nous déclarons comme souvenir.¹⁶³

La mémoire repose sur une sélection de souvenirs, qui peuvent évoluer avec le temps. Une multitude de facteurs sont susceptibles d'altérer la perception d'un événement passé. Les souvenirs ne sont donc pas figés et peuvent être modifiés, voire supprimés. L'Histoire, quant à elle, cherche à atteindre l'objectivité. Les historiens doivent donc abandonner leurs ressentis pour se rapprocher au plus près de ce but. Le récit qu'ils vont écrire peut s'appuyer sur la mémoire mais ils chercheront à la corroborer.

Le précédent chapitre nous a permis de mieux comprendre le contexte dans lequel émerge la mémoire de l'exil des républicains espagnols. La prise de parole et le début des études sur ce sujet étant tardifs, il était nécessaire de faire ce rappel. À présent, nous allons discuter des associations mémorielles, en France, en abordant différentes questions liées aux acteurs et à la construction de cette mémoire. Ensuite, nous nous intéresserons à la reconnaissance officielle de cette dernière en parlant notamment des commémorations et des monuments qui lui sont consacrés. Nous relierons nos propos avec le concept de patrimonialisation.

¹⁶³ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 26.

4.1. Les associations mémorielles

En France, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, nous assistons à la création de plusieurs associations, surtout dans le Sud-Ouest, consacrées à la mémoire de l'exil des républicains espagnols. À partir de cet instant, le nombre va progressivement se multiplier, et bientôt, dans presque chaque région française nous trouvons ce type d'organisation. Il faut savoir que cette mobilisation mémorielle est portée par les enfants et petits-enfants de républicains espagnols exilés en France. La première association mémorielle, créée par les descendants, est Fils et Filles de Républicains Espagnols et Enfants de l'Exode (FFREEE). Fondée en 1999, peu de temps après les commémorations du 60^e anniversaire de la *Retirada* à Argelès-sur-Mer, elle est pionnière en France. Les enfants, mais aussi les petits-enfants, se placent au cœur de la mémoire de l'exil des républicains espagnols, ils en font leur combat pour obtenir une reconnaissance publique des souffrances endurées par leurs parents et grands-parents et faire entrer leur mémoire dans la mémoire collective française. Nous nous demandons alors si la génération ayant connu l'exil n'a pas déjà eu cette idée. Nous pouvons répondre affirmativement à cette question même si les associations de cette 1^{re} génération n'ont pas rencontré le même succès que celles créées dernièrement par les descendants. Comme nous l'avons déjà précisé, en France, la sympathie envers les républicains espagnols ne dure que très peu de temps après la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, cette période sera suffisante pour que des anciens combattants se réunissent et parlent de leur vécu. À notre connaissance, il n'existait que très peu d'organisations ayant pour but principal la mémoire. Selon nous, leurs souvenirs étaient surtout évoqués dans les partis politiques ou syndicaux de républicains espagnols tout comme dans les lieux de sociabilité où ces personnes pouvaient se rencontrer. Nous pouvons nuancer nos propos puisque certaines associations rassemblant d'anciens combattants républicains espagnols ayant œuvré pour la Résistance française ont été créées après la guerre. C'est le cas de l'Amicale des Anciens FFI et Résistants Espagnols, fondée en 1945 en Ariège. Celle-ci ne connaîtra qu'une courte existence puisque, comme nous l'avons vu précédemment, à partir de 1950, les pouvoirs publics français commencent à devenir défavorables à la cause des républicains espagnols. L'interdiction du Parti Communiste Espagnol entraîne la dissolution de cette association d'anciens résistants, qui se trouvait être politisée. Elle n'est réautorisée à se former qu'après la mort de Franco. À partir de cette date, elle se restructure pour former l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France – Forces Françaises de l'Intérieur (AAGEF-FFI) et devient ainsi une association

nationale comportant des sections départementales¹⁶⁴. Par ailleurs, avant la fin des années 1990, pour devenir adhérent il fallait être républicain espagnol et avoir combattu dans la Résistance. Par la suite, toute personne pouvait intégrer l'association, quelles que soient ses origines, du moment que cette dernière porte un intérêt pour l'histoire de ces Espagnols et qu'elle partage leurs valeurs¹⁶⁵. Ce bref historique de l'AAGEF-FFI nous montre bien les difficultés auxquelles ont été confrontées les associations de républicains espagnols et illustre également le climat présent. De plus, au départ, seuls les combattants pouvaient faire partie de ce collectif, mais progressivement, ce sont les descendants qui reprennent le flambeau, d'autant plus que la 1^{re} génération commence à devenir âgée. Comme nous allons le voir, ce sont surtout les 2^e et 3^e générations qui vont se mobiliser pour la mémoire des républicains espagnols. Le cas de l'AAGEF-FFI est très intéressant car nous voyons bien la thématique centrale, le combat, autour de laquelle la mémoire se cristallise. Nous devons souligner que la mémoire portée par les descendants des républicains espagnols n'est pas identique à celle de leurs parents ou grands-parents. Ils n'ont pas le même parcours ni le même vécu. En d'autres termes, nous pourrions dire qu'ils ne sont pas habités des mêmes idées. Effectivement, la 1^{re} génération est celle qui a combattu en Espagne, et même en France, pour faire valoir la République ; elle possède des valeurs très marquées. Comme nous l'avons déjà évoqué, le groupe des républicains était composé de plusieurs partis et groupes politiques réunis autour d'un même objectif : lutter contre le fascisme, faire triompher la liberté. Cependant, leur idéal politique n'était pas le même et toutes les pensées ne pouvaient pas être conciliables, ce qui a entraîné des divisions au sein du même camp. Ils se sont tous unis sous une même bannière et pourtant les dissonances ont été plus fortes que le but commun. Elles sont restées gravées chez les républicains espagnols et chaque faction (communistes, anarchistes, socialistes, etc.) possède sa mémoire de l'expérience vécue :

les célébrations organisées le sont de manière parallèle, ou rivale, par les
diverses associations mémorielles de l'exil espagnol constituées par ces diverses
familles, et ces divers courants, avec leurs colloques, leurs publications, leurs
bibliothèques ou archives, leurs drapeaux même¹⁶⁶

Ainsi, nous pouvons affirmer que la 1^{re} génération ne porte pas une mémoire collective de l'exil des républicains espagnols en France mais plutôt des mémoires collectives, en accord

¹⁶⁴ Voir par exemple : *Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France – FFI– 66*, <https://amicale-aagef-ffi-66.monsite-orange.fr/>

¹⁶⁵ AAGEF-FFI, <https://sites.google.com/view/aagef-ffi/accueil?authuser=0>, consulté le 10 mai 2022.

¹⁶⁶ Miguel Sans, « La mémoire de la participation des Espagnols à la Résistance française : une construction difficile », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, 25, 2021, p. 3.

avec les différentes sensibilités politiques. Comme le rappelle Geneviève Dreyfus-Armand, ce sont « des mémoires diverses, plurielles, reflétant les divisions du camp républicain »¹⁶⁷. Par ailleurs, il convient de rappeler que les Hommes se rassemblent pour mieux se souvenir¹⁶⁸. La reconstruction du passé « s'opère à partir de données ou de notions communes qui se trouvent dans notre esprit aussi bien que dans ceux des autres »¹⁶⁹. Dans la perspective de Maurice Halbwachs, la mémoire collective vit à travers un groupe qui partage des éléments communs. La somme des mémoires individuelles n'est pas égale à la mémoire collective. Il est vrai que cette dernière puise des éléments dans les mémoires individuelles, mais sa construction va au-delà d'une sélection de souvenirs. L'identité de groupe est un élément important puisqu'il va unir les personnes et contribuer au façonnement de cette mémoire collective. Si nous appliquons ces propos aux différents collectifs du camp républicain, nous pouvons ainsi dire que les communistes possèdent une identité propre, qui est différente de celles des anarchistes ou des socialistes. Ils possèdent tous le même ennemi commun mais ils ne partagent pas les mêmes idées. La mémoire de cette 1^{re} génération est ainsi divisée en plusieurs mémoires collectives, qui correspondent aux différentes nuances politiques. Cela constitue la première différence avec la mémoire portée par les 2^e et 3^e générations. En effet, les descendants des républicains espagnols ne sont pas autant marqués par ces désaccords politiques que le sont leurs parents ou grands-parents. La plupart d'entre eux aura certainement vécu dans un milieu fortement imprégné d'une idée plutôt qu'une autre, mais cette expérience n'aura pas de conséquence significative quant à la mémoire qu'ils décideront de diffuser. Ces générations ne se placent pas du même point de vue que leurs ascendants. Ces derniers se sont plutôt rassemblés dans des associations fortement politisées. Ils ont fait vivre une mémoire qui se centrait autour de la Seconde République et des différents combats qu'ils ont menés, tandis que leurs descendants ont plutôt tendance à placer au centre de la mémoire la figure du réfugié, voire de la victime, et de la souffrance. Geneviève Dreyfus-Armand précise que « les livres publiés ou impulsés par des auteurs appartenant à la première génération ne se situaient pas sur le terrain de victimisation : il s'agissait de sortir de l'oubli l'histoire des combattants »¹⁷⁰. Nous avons pu dire, précédemment, que la 1^{re} génération porte des mémoires collectives de l'exil des républicains espagnols en France mais il serait plus exact de souligner que ce sont surtout leurs descendants qui choisiront de porter cette thématique.

¹⁶⁷ Geneviève Dreyfus-Armand, « L'exil républicain espagnol ... », art. cité, p. 488.

¹⁶⁸ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 53.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 63.

¹⁷⁰ Geneviève Dreyfus-Armand, « L'exil républicain espagnol ... », art. cité, p. 488.

La 1^{re} génération porte des « mémoires de combattants, des mémoires de lutte »¹⁷¹. Si le combat est au cœur de la mémoire des différents groupes des républicains espagnols, l'exil le sera pour leurs descendants. Nous pourrions nous demander si les associations mémorielles des descendants de républicains ne font pas de l'ombre aux associations de la 1^{re} génération, déjà présentes sur le terrain. Il est certain que les 2^e et 3^e générations vont s'emparer de la mémoire des républicains espagnols. Véronique Mouliné souligne ainsi que :

cette fièvre mémorielle filiale a pour double effet paradoxal de rendre invisibles l'existence et le travail d'associations plus anciennes qui rassemblaient leurs parents (l'AAGEF-FFI ou encore l'AACVGRE pour n'en citer que deux), et d'imposer la vision du passé construite par les plus jeunes au détriment de celle mise en place par les aînés. Or, ces deux visions ne sont pas exactement superposables.

Les descendants possèdent une mémoire différente, qui ne coïncide pas avec celle de la 1^{re} génération. Ils sont portés par de nouveaux objectifs : « faire connaître l'histoire de l'exil espagnol, travailler collectivement pour se voir reconnaître par les collectivités locales et par la société française l'importance de cet exil, collecter des documents et s'aider mutuellement entre descendants pour retracer les parcours des parents, souvent inconnus »¹⁷². Nous devons préciser que la 1^{re} génération a pu se montrer relativement silencieuse vis-à-vis de son histoire. Certains ont toujours raconté leur vécu mais d'autres ont souhaité garder le silence et enterrer à jamais ce passé douloureux. Dans certains cas, les enfants n'ont pas été attentifs aux récits de leurs parents. Aujourd'hui, ils souhaitent tous briser ce silence et porter sur le devant de la scène l'histoire des exilés républicains, ce qui n'était pas forcément le cas des acteurs l'ayant vécu. Ceux qui souhaitaient parler de leur histoire, voulaient plutôt mettre en avant leurs engagements et notamment leur participation à la Résistance française. Les événements endurés par ces personnes ont été traumatiques et douloureux. Ils restaient encore très récents dans les années d'après-guerre. Nous pensons donc que la création de nombreuses associations de mémoire était encore trop prématurée, bien qu'il y ait eu quelques exceptions. De plus, les autorités politiques ne souhaitent guère écouter ces récits. La mémoire douloureuse de ces républicains espagnols est ainsi restée au second plan, cloisonnée dans le cercle privé. Il faut également rappeler que de nos jours nous sommes dans une période où la mémoire occupe une place très importante dans l'espace public pouvant même être qualifiée

¹⁷¹ Geneviève Dreyfus-Armand, « L'exil républicain espagnol ... », art. cité, p. 489.

¹⁷² Federica Luzi, *Entre narrations et expériences: les usages du passé des réfugiés espagnols en France*, thèse de doctorat dirigée par Alban Bensa, Denis Fabre et François Godicheau, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2016, p. 38.

d' « obsession mémorielle »¹⁷³. Il s'agit donc d'un climat très favorable à l'émergence des diverses mémoires douloureuses. Nous pourrions préciser ces propos en retenant que l'affirmation de la mémoire de la Shoah a bénéficié aux autres mémoires douloureuses. Nous pouvons ainsi considérer que cette mémoire juive a permis d'impulser les processus de libération de la parole des autres communautés au passé traumatique. Toutefois, dans cette vague mémorielle, nous pouvons nous demander s'il n'existerait pas une mise en concurrence des mémoires.

En outre, à la différence des associations de la 1^{re} génération, les descendants ne souhaitent pas connoter politiquement leurs organisations pour la mémoire. Ils ne veulent « plus entendre parler de ces disputes entre communistes, anarchistes, et socialistes, considérant qu'ils sont tous "républicains espagnols" »¹⁷⁴. Les symboles associés à cette mémoire vont également changer. Par exemple, les drapeaux qui seront brandis lors des commémorations ne seront pas les mêmes que ceux de leurs parents. Les descendants choisissent un seul et unique drapeau, celui de la Seconde République, alors que leurs aînés préféraient sortir les couleurs de leur parti politique. Nous comprenons une nouvelle fois la volonté d'union des 2^e et 3^e générations et le rejet de politisation de la mémoire. Par ailleurs, ils n'hésitent pas à organiser des événements qui permettent l'expression des différentes mémoires, que ce soit celle de communistes, d'anarchistes ou bien de socialistes, pour ne citer qu'eux. Selon nous, cela montre bien le besoin de chacun de faire entrer toutes ces mémoires dans l'Histoire. Les descendants souhaitent mettre en avant les mémoires de leurs parents et grands-parents. Ils se considèrent donc comme héritiers de ces dernières et à ce titre, ils ont le devoir de l'entretenir. Ce sont les « passeurs de mémoire »¹⁷⁵. Pour nous, ils vivent par procuration l'histoire des républicains espagnols et certains d'entre eux la racontent même comme si c'était la leur. Nous pensons que l'origine de cette forte identification réside dans leur enfance. Les enfants qui auront toujours entendu l'histoire de leurs parents seront fortement marqués par ces récits plus tard. Nous pouvons penser qu'ils auront intériorisé une expérience qui n'est pas la leur. Pour les enfants dont les parents ont tu leur passé, la situation sera différente mais le final sera identique au cas précédent. L'absence d'informations

¹⁷³ Enzo Traverso, *Le passé modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique Éditions, 2005, p. 12.

¹⁷⁴ Véronique Moulinié, Sylvie Sagnes, « Des exilés politiques aux vaincus magnifiques : Mémoires des républicains espagnols (février 1939) », dans Noël Barbe, Marina Chauliac (dir.), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, p. 65.

¹⁷⁵ Olivia Salmon Monviola, « "La République des fils", mémoire en héritage. Pratiques mémorielles des descendants des Républicains espagnols », *Amnis*, 18, 2019, p. 4.

concernant l'histoire familiale, et donc ses origines, peut entraîner un manque important dans la construction sociale et identitaire de ces enfants¹⁷⁶. Les racines sont importantes, elles constituent une partie de chacun. Pour nous, ne pas savoir d'où l'on vient reviendrait à se trouver face à un puzzle incomplet et la pièce qui manque est essentielle dans la vie de l'être humain. Certes, nous pouvons renier nos origines mais elles seront toujours enfouies au plus profond de nous. Pour en revenir au sujet principal, un même sentiment est présent dans les cas de figure évoqués, celui de déracinement. Entretenir la mémoire des parents pourrait alors être une manière de cultiver son identité et tenter de combler le manque d'un pays. Les enfants d'exilés portent surtout les mémoires de leurs parents, ils ne laissent presque aucune place à leur récit personnel, ce que nous trouvons regrettable. Par ailleurs, ils sont animés par les « valeurs » des républicains. Ces dernières sont omniprésentes dans les associations mémorielles, ce que nous comprenons bien au vu du milieu dans lequel les descendants ont grandi.

Enfin, nous souhaitons faire un bref parallèle entre la naissance des premières associations de mémoire créées par les descendants de républicains espagnols en France et celles créées en Espagne. Effectivement, durant la période franquiste, seule la vision des vainqueurs était permise. La mémoire officielle marginalisait les républicains espagnols. Ils ont été oubliés pendant près de 40 ans et comme nous l'avons vu, même après la dictature, ils n'ont pas été entendus. Autour des années 1990, la société civile va commencer à s'organiser. Il y a une forte volonté de réécrire l'histoire de manière objective en incluant les mémoires des vaincus. Ainsi, quelques associations comme *l'Asociación para la creación del Archivo de la Guerra Civil, las Brigadas Internacionales, los Niños de la Guerra, la Resistencia y el Exilio Español*, naissent dans les années 1990. Danielle Rozenberg souligne que « c'est principalement autour de la question des « disparus » des fosses communes que s'est cristallisée la mobilisation mémorielle en Espagne »¹⁷⁷. À cet égard, apparaît l'*Association pour la Récupération de la Mémoire Historique (Asociación para la Recuparación de la Memoria Histórica)*¹⁷⁸, en 2000. Nous souhaitons signaler que les associations de mémoire en France et Espagne portées par les descendants, arrivent presque simultanément. Toutefois,

¹⁷⁶ Nous n'avons pas la prétention de faire une analyse psychologique de la situation, nous souhaitons simplement partager notre point de vue.

¹⁷⁷ Danielle Rozenberg, « La mémoire du franquisme dans la construction de l'Espagne démocratique », art. cité, p. 61.

¹⁷⁸ Voir : Asociación para la recuperación de la memoria histórica, <https://memoriahistorica.org.es/> et Aitzpea Leizaola, « La mémoire de la guerre civile espagnole : le poids du silence », *Ethnologie française*, 37/3, 2007, p. 483-491.

leurs buts ne sont pas exactement les mêmes, à l'instar du contexte politico-social dans lequel elles émergent. En France, les descendants de républicains se rassemblent autour de la mémoire de l'exil de leurs parents et grands-parents tandis qu'en Espagne cette mobilisation se centre surtout autour des victimes du franquisme, notamment les disparus et les bébés volés. Cependant, nous pensons que ces associations, aussi bien espagnoles que françaises, tentent de mettre en avant les souffrances endurées. Du côté français, elles se traduisent particulièrement par le passage dans les camps et l'accueil peu chaleureux qui a été fait aux républicains. De l'autre côté des Pyrénées, les associations exposent les souffrances liées à la dictature comme l'oppression, la torture ou encore les crimes tels que les fusilllements ou les vols de bébés. Une réelle coopération s'est créée entre les deux pays car l'histoire des républicains espagnols s'inscrit dans un espace international. Les associations de mémoire françaises et espagnoles s'entraident mutuellement dans leurs recherches. Nous pouvons même aller plus loin dans notre réflexion en affirmant qu'elles ont besoin l'une de l'autre. En effet, les descendants de républicains espagnols se trouvant en France souhaitent faire avancer les investigations concernant l'histoire de leurs parents. Les associations sont des lieux où les informations circulent, ce qui permet de faire avancer les recherches personnelles de chacun sur son passé familial. De nombreux descendants tentent de retrouver les traces de membres de la famille disparus en Espagne et probablement enterrés dans des fosses communes. L'aide d'associations espagnoles engagées dans des processus d'investigations et de fouilles est indispensable pour ces Français. Ces derniers apportent également des informations à leurs homologues espagnols. Il y a donc des échanges réciproques. En outre, nous pouvons souligner que les descendants de républicains exilés en France permettent de faire avancer la mobilisation mémorielle en Espagne. En effet, dans ce pays, les cicatrices laissées par la guerre et la dictature sont encore relativement vives. Nous avons pu le voir, la loi d'amnistie de 1977 est toujours en vigueur. Certains groupes de la société espagnole peuvent se montrer réticents à remuer ce passé douloureux. Les associations françaises peuvent ainsi contribuer à impulser des projets liés à la mémoire des républicains espagnols qui ont lutté contre le franquisme. Nous renvoyons notre lecteur au deuxième entretien¹⁷⁹ que nous avons réalisé avec une personne de *Retirada* 37. Cette dernière nous parlait de sa contribution dans l'association mémorielle du village de son père. Finalement, l'histoire de ces républicains espagnols va être réécrite par leurs descendants, d'un côté comme de l'autre de la frontière

¹⁷⁹ Annexe 2.2.

Pyrénéenne. Les associations de mémoire des deux pays se donnent une force mutuelle pour mener leur combat.

4.2. Une reconnaissance officielle ?

Paul Ricoeur s'intéresse au lien entre justice et devoir de mémoire. Un des aspects qu'il évoque dans sa réflexion a particulièrement attiré notre attention. Il s'agit du concept de dette, qui « est inséparable de celle [l'idée] d'héritage »¹⁸⁰. Le devoir de mémoire serait, en quelque sorte, le fruit de cette dette envers nos aînés : « nous sommes redevables à ceux qui nous ont précédés d'une part de ce que nous sommes »¹⁸¹. Cette idée est omniprésente dans les commémorations. Par exemple, lors des anniversaires de la Libération, les citoyens se rassemblent pour se souvenir de tous ceux qui ont participé à délivrer le pays. Le devoir de mémoire motive ces commémorations, pour veiller à ne pas oublier ces personnes sans qui le pays actuel ne serait probablement pas ce qu'il est. Ils ont risqué, voire donné, leur vie pour la société. Ces Hommes qu'il ne faut pas oublier, se sont battus pour la liberté ; ils ont lutté contre une idéologie contraire aux valeurs républicaines. Alors, nous avons une dette envers eux que nous pouvons solder en n'oubliant jamais ceux qui ont combattu pour que le peuple jouisse du monde tel qu'il est aujourd'hui. En outre, nous devons préciser que :

toute la force d'une commémoration est tirée de sa répétition dans l'espace et dans le temps, ou mieux encore de sa ritualisation. Symétriquement, c'est la répétition de la commémoration, et sa reconnaissance publique jusqu'à sa patrimonialisation (à travers un lieu sacralisé ou un monument) qui donneront toute leur force à des mots dont l'effet ne sera plus alors limité au seul moment de l'énonciation.¹⁸²

Comme le souligne parfaitement cette citation, un acte commémoratif isolé, n'aura que peu de portée au sein de l'espace public. Pour que le devoir de mémoire prenne tout sens, il est important que les commémorations aient lieu de manière régulière et qu'elles réussissent à obtenir une reconnaissance publique. Cette dernière est, selon nous, indissociable de la présence d'institutions publiques ou de représentants de l'État, qui servent finalement à légitimer l'acte de mémoire et qui montre son inscription dans la mémoire collective de la nation voire dans la mémoire officielle. Ce processus peut conduire à une mise en patrimoine de cette mémoire, par le biais de « lieux sacralisés » que nous pourrions appeler lieux de

¹⁸⁰ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 108.

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en Région Centre : Reconnaissances et patrimonialisations émergentes*, Tours, Université François Rabelais, 2010, p. 27.

mémoire, ou bien au travers des monuments. Nous allons illustrer ces propos avec la mémoire de l'exil des républicains dont la mobilisation mémorielle, par le biais des associations, a permis de la rendre visible dans l'espace public français. Nous évoquerons la multiplication des commémorations ainsi que la construction de monuments ou mémoriaux, qui contribuent à la patrimonialisation de cette mémoire et qui ont permis d'obtenir une reconnaissance officielle de la part du peuple français et plus précisément de la part des autorités. En effet, les collectivités locales participent à ces actions, ce qui contribue à faire entrer les mémoires des exilés républicains dans la mémoire collective française. Cependant, il convient de rappeler que ce sont les républicains espagnols qui vont, eux-mêmes, ériger les premiers monuments. Ils honorent « publiquement leur engagement dans la résistance et celui de leurs camarades décédés »¹⁸³. À titre d'exemple en 1982, à Prayols, l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France – FFI (AAGEF – FFI), fait élever le Monument National des Guérilleros. L'emplacement de ce lieu n'est pas anodin puisqu'à cet endroit s'est déroulée « une des batailles décisives de la libération de l'Ariège »¹⁸⁴ dans laquelle l'aide des guérilleros a été indispensable à la victoire. Outre les républicains eux-mêmes, certaines personnalités de l'époque ayant fréquenté des exilés espagnols ont également participé à l'édification de monuments en hommage aux combattants espagnols. Pour illustrer ces propos, nous pouvons citer la statue de Baltasar Lobo à Annecy ou encore la stèle se trouvant à Paris, au cimetière du Père Lachaise, financée par Charles Richet, Daniel Mayer et Pablo Casals¹⁸⁵.

Les commémorations, organisées par les pouvoirs publics français, qui rendent hommage aux résistants espagnols vont être le point de départ à un début de reconnaissance officielle de cet exil des républicains espagnols qui a causé de nombreuses souffrances et beaucoup d'oubli de la part du peuple français. Ainsi, c'est le 21 octobre 1994, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Libération, que ce processus de reconnaissance va s'initier. Ce jour-là, le Président de la République française, François Mitterrand et le Premier ministre espagnol, Felipe González, se rendent à Prayols pour rendre hommage aux guérilleros espagnols. Comme le souligne Diego Gaspar Celaya, « pour la première fois la

¹⁸³ Federica Luzi, *Entre narrations et expériences: les usages du passé des réfugiés espagnols en France*, op.cit., p. 33.

¹⁸⁴ Diego Gaspar Celaya, « D'un mythe à l'autre. Mémoire et histoire des espagnols dans la Résistance », *Conserveries mémorielles*, 20, 2017, p. 6.

¹⁸⁵ Federica Luzi, *Entre narrations et expériences: les usages du passé des réfugiés espagnols en France*, op.cit., p. 33.

mémoire collective française était secouée par le souvenir du combat des résistants espagnols ». Derrière cette paisible commémoration règne un climat de disputes entre les résistants espagnols, du fait de leurs désaccords politiques. Suite à des divergences d'opinions politiques, l'Amicale (AAGEF-FFI) qui est à l'origine du monument de Prayols va connaître une scission. De ce fait, la Confédération des Amicales départementales d'Anciens Guérilleros en France (FFI) apparaît. Ces deux organisations vont être en concurrence pour s'approprier l'organisation d'événements commémoratifs, dont l'hommage rendu le 21 octobre 1994 à Prayols. Ce ne sont pas les seules à être dans ce cas de figure. La mémoire est intrinsèquement liée aux enjeux politiques. Les associations fondées par la 1^{re} génération sont fortement politisées, ce qui entraîne des rivalités entre elles. Chaque composante politique, représentée au sein d'associations, cherche à accaparer la mémoire des combattants espagnols. Chacune souhaite obtenir de la légitimité aux yeux des autorités françaises, ce qui engendre des conflits entre elles. Par ailleurs, Federica Luzi rappelle que dans le Sud-Ouest et notamment dans la région toulousaine, il y avait déjà eu des initiatives locales (commémorations, hommages) mais elles restaient « sporadiques, isolées et non déterminantes sur le plus ample processus d'inscription de l'histoire de l'exil dans l'espace public »¹⁸⁶. Nous pouvons également souligner que les premières commémorations, comme nous l'avons vu avec le cinquantième anniversaire de la Libération, ne concernent que l'engagement des républicains espagnols dans la Résistance française. Il faut attendre 1999 pour que des actes de mémoire rendent hommage aux réfugiés, toute catégorie confondue¹⁸⁷, qui ont fui les troupes franquistes. Cette année-là est une date clé puisqu'il s'agit du soixantième anniversaire de la *Retirada*, qui sera un véritable élément déclencheur de la mobilisation mémorielle des enfants et petits-enfants¹⁸⁸. Effectivement, pour l'occasion, une commémoration est organisée à Argelès-sur-Mer, ville où la plus grande partie des réfugiés espagnols de 1939 ont été accueillis, dans un camp de concentration. C'est la première fois en France qu'un hommage public est rendu aux réfugiés espagnols, et non spécifiquement aux combattants. De plus, l'initiative a été proposée par le maire de l'époque, Jean Carrère. Il a agi par convictions personnelles, puisqu'en 1939 il avait 8 ans et habitait près d'Argelès. Cet événement était passé inaperçu et il ne voulait pas, qu'aujourd'hui, le monde l'ignore. De surcroît, ses fonctions l'ont amené à rencontrer le maire d'une ville jumelée avec Argelès-sur-Mer, qui était passé par le camp. L'idée

¹⁸⁶ Federica Luzi, *Entre narrations et expériences: les usages du passé des réfugiés espagnols en France*, op.cit., p. 34.

¹⁸⁷ Les hommages rendus s'adressent à tous les réfugiés, qu'ils aient été combattants républicains ou non.

¹⁸⁸ Voir : Marie Chevais, Véronique Moulinié, Sylvie Sagnes, *Mémoires de la Retirada*, CNRS Images (prod.), 2012, Vidéo (35 min).

d'organiser une commémoration a alors très vite émergé dans la tête de Jean Carrère. Ainsi, une série d'évènements a été organisée autour du soixantième anniversaire de la *Retirada* (expositions, conférences, spectacle)¹⁸⁹. Un monolithe a été érigé sur la plage où se trouvait le camp. Ce monument est un élément très important car il permet de rappeler aux visiteurs et notamment aux vacanciers, que le lieu dans lequel ils s'amuse aujourd'hui a été, autrefois, un espace de profonde souffrance pour une centaine de milliers de personnes. Pour honorer la mémoire des enfants qui sont passés par le camp, un chêne a été planté. Deux ministres français étaient présents lors de la commémoration, ce qui montre bien que les pouvoirs publics s'intéressent aux faits et à cette histoire. Il s'agit ici d'une continuité et d'un élargissement du processus de reconnaissance officielle de la mémoire des républicains espagnols, commencée par les hommages rendus aux résistants. L'élargissement dont il est question, est lié au fait que des représentants de l'État se préoccupent de la situation des réfugiés espagnols de l'époque, et pas uniquement des engagements dans la Résistance. C'est une étape décisive puisqu'à partir de cet instant, la mémoire de l'exil des républicains espagnols, au sens large, va commencer à apparaître sur le devant de la scène. À la suite des hommages rendus à Argelès-sur-Mer, la première association des enfants de républicains espagnols va être créée (FFREEE). Et très vite, elle va préparer des actions pour porter la mémoire des exilés espagnols. Par exemple, à partir de 2001, elle propose les *Camins de la Retirada* (Chemins de la *Retirada*). Sur 3 jours, plusieurs activités sont organisées mais celle qui retient le plus notre attention est la marche. Effectivement, chaque année, l'association met en place un itinéraire qui retrace les endroits par lesquels seraient probablement passés les réfugiés espagnols en 1939, en partant d'un point dans les Pyrénées et en descendant vers une commune française. À cet égard, Véronique Moulinié souligne que :

Le but de ces périple dans la montagne n'est pas seulement de percevoir et de partager la douleur qui fut la leur, de devenir soi-même, l'espace de quelques heures, un réfugié. Il est aussi de marquer d'un monument les lieux de la souffrance. Chacune des marches est ainsi matérialisée par un monolithe, apposé le plus souvent au passage du col.¹⁹⁰

Derrière cette marche symbolique en hommage aux réfugiés, se trouve la volonté de créer des lieux de mémoire. Nous pensons que ces rassemblements, suivis de l'apposition d'un monument, contribuent à faire de ces espaces de véritables sanctuaires. Nous irons même plus

¹⁸⁹ Voir : FFREEE, « 1999-2019... 20 ans déjà ! », <http://ffreee-retirada.blogspot.com/2019/02/1999-2019-20-ans-deja.html>, consulté le 10 mai 2022.

¹⁹⁰ Véronique Moulinié, « L'exode et les camps pour pays. Les descendants de républicains espagnols en France », *op.cit.*, p. 39.

loin dans notre réflexion en disant que cette initiative nous rappelle les pèlerinages. Chaque année a lieu cette marche et bien que l'itinéraire change, les territoires traversés restent les mêmes. On part des Pyrénées pour se rendre vers la côte méditerranéenne où les réfugiés ont été conduits en 1939 (dans des camps). Ces lieux font l'objet d'une mise en patrimoine et ils permettent, finalement, une cohabitation entre un patrimoine reconnu comme tel, la nature, et la mémoire, qui cherche à le devenir. Ces premières initiatives vont être de véritables détonateurs de la vague commémorative dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. La *Nueve* va ainsi être reconnue comme la première unité étant entrée dans la ville Paris en vue de la libérer¹⁹¹. Les associations mémorielles vont se multiplier et contribuer à l'augmentation du nombre de commémorations et de l'érection de monuments. En ce sens :

2009 a représenté un moment central du processus de mise en patrimoine de
passé car les initiatives de commémoration se sont multipliées tout comme les
implications des institutions politiques ; au cours de cette année-là, l'histoire des
réfugiés espagnols s'est imposée avec plus de force et de légitimité dans l'espace
public français¹⁹²

Cette année 2009 est, en effet, le soixante-dixième anniversaire de la *Retirada*. Les associations, en partenariat avec les pouvoirs publics, planifient des événements commémoratifs pour rendre hommage aux réfugiés espagnols. Par exemple, au camp de Bram, un mémorial est inauguré par le Président du Conseil général de l'Aude ainsi que le Président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon. C'est d'ailleurs dans cette région que cet anniversaire sera le plus mis à l'honneur, avec l'élaboration d'un calendrier incluant de nombreux événements¹⁹³. La région se montre attentive à préserver le patrimoine régional et notamment « la conservation et la diffusion de la mémoire des républicains espagnols »¹⁹⁴. La région considère pleinement que cette mémoire fait partie du « patrimoine historique et mémoriel de la région »¹⁹⁵. La vague mémorielle, notamment portée dans le Sud de la France, prend source dans les différents actes de mémoire, dont nous avons cité quelques exemples,

¹⁹¹ Voir : Diego Gaspar Celaya, « D'un mythe à l'autre. Mémoire et histoire des espagnols dans la Résistance », *Conserveries mémorielles*, 20, 2017. La commémoration organisée en 2004 par la mairie de Paris est un premier pas dans le processus de reconnaissance de l'engagement des Espagnols dans la libération de la capitale.

¹⁹² Federica Luzi, *Entre narrations et expériences: les usages du passé des réfugiés espagnols en France*, *op.cit.*, p. 9.

¹⁹³ Voir : *Ibid.*, p. 483-487.

¹⁹⁴ Délibération n°CR-08/02.37 du conseil régional Languedoc-Roussillon reproduite dans Federica Luzi, *Entre narrations et expériences: les usages du passé des réfugiés espagnols en France*, *op.cit.*, p. 480.

¹⁹⁵ La région Occitanie, « Mémoires collectives », <https://www.laregion.fr/Memoires-collectives>, consulté le 8 mai 2022.

organisés dans la décennie précédente. Les initiatives se sont multipliées de manière considérable, ce qui peut nous poser la question du « trop de mémoire [...] donc abus de mémoire » évoqué par Paul Ricoeur ¹⁹⁶. Il faut ainsi prendre garde à ce que le devoir de mémoire ne devienne pas un abus de mémoire. Mais nous devons bien reconnaître qu'atteindre la juste mémoire, plaidée par ce philosophe, n'est pas aisée. Aussi, pouvons-nous nous interroger sur les différents enjeux politiques liés à la mémoire et à sa possible instrumentalisation. Derrière certains événements commémoratifs, en particulier lorsque des discours de reconnaissance sont prononcés, ne pourrait-il pas se cacher le désir d'attirer des électeurs ? Par ailleurs, la mémoire peut se convertir en moteur d'un produit touristique et contribuer à cette économie. Il existe un type de tourisme qui se matérialise notamment par la visite de lieux de mémoire. De nos jours, l'activité touristique est étroitement liée au patrimoine. La plupart des touristes va effectuer des visites de sites ou d'éléments patrimoniaux au cours de son séjour. Les lieux de mémoire et les monuments commémoratifs n'en sont pas exclus. Un véritable tourisme de mémoire s'est ainsi mis en place, montrant bien l'existence d'un processus de patrimonialisation. En France, le tourisme autour de la mémoire des républicains espagnols reste encore assez faible comparé à l'Espagne. C'est effectivement dans ce pays que commence l'histoire des républicains. Il est le théâtre des événements de la guerre civile, et nous pouvons encore en observer des traces. Par exemple, les villages martyrs de Belchite ou de Guernica attirent chaque année des touristes aussi bien nationaux qu'internationaux qui viennent voir les vestiges de la guerre. Il s'agit ici plus d'un tourisme de guerre¹⁹⁷ que d'un tourisme de mémoire mais il convient tout de même de souligner que ces lieux ont un objectif mémoriel. Ils visent à rappeler les atrocités commises et les souffrances de la population, les restes d'un village détruit comme Belchite suffisent à eux seuls pour le montrer. Bien que le tourisme de mémoire soit moins important en France, il n'en est pas moins existant. Certaines initiatives ne font pas de doute quant aux volontés de générer un flux touristique. À titre d'exemple, un circuit de mémoire a été développé à Toulouse (considérée comme capitale de l'exil républicain espagnol)¹⁹⁸. Ce circuit vise à faire découvrir des lieux de la ville qui ont été importants dans l'histoire des républicains exilés à Toulouse. Cette activité veut s'inscrire dans une démarche de transmission de la mémoire et de tout le patrimoine qui lui est associée (aussi bien immatériel, que matériel). Toutefois, nous ne

¹⁹⁶ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 98.

¹⁹⁷ Stéphane Michonneau, « Belchite, entre lieu de mémoire et lieu de reconnaissance (1937-2013) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 127/3, 2015, p. 122.

¹⁹⁸ Voir la brochure dans Federica Luzi, *Entre narrations et expériences: les usages du passé des réfugiés espagnols en France*, op.cit., p. 616-621.

pouvons nous empêcher de penser qu'il s'agit d'un pur produit touristique. Cette idée est renforcée par le fait que le guide, édité par la ville, est traduit en 3 langues. L'histoire et la mémoire des républicains exilés est utilisée à des fins touristiques et, par conséquent, économiques. Le tourisme peut permettre de faire découvrir une mémoire, une histoire mais il faut tout de même prendre garde à ce que ces dernières ne soient pas détournées et modifiées afin de se rendre plus attractives auprès des visiteurs. Il faut donc être vigilant face aux dérives qui peuvent se produire.

TROISIÈME PARTIE : ÉTUDE DE LA MÉMOIRE DES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS EXILÉS EN INDRE-ET-LOIRE

Cette troisième et dernière partie sera consacrée à l'association *Retirada 37*. C'est la seule en Indre-et-Loire qui est consacrée à la mémoire des républicains espagnols. Comme nous avons pu le voir, le département a connu l'arrivée de plusieurs vagues de réfugiés de la guerre d'Espagne. Toutefois, la plupart d'entre eux ne sont pas restés et l'Indre-et-Loire ne faisait plus partie des territoires d'accueil en 1939. Ce n'est que lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate que les Espagnols vont progressivement s'y installer pour travailler. Toutefois, cela ne constituera pas une communauté surreprésentée. Il semblerait que rien ne présageait la création de cette association. Le premier chapitre que nous ouvrirons nous permettra de présenter *Retirada 37*. Nous ferons un bref historique de cette dernière en expliquant sa création et son fonctionnement. Nous nous intéresserons à ses buts et aux moyens mis en place pour les atteindre. Nous aurons également l'opportunité de parler de ses relations avec d'autres associations. Puis, dans un second chapitre, nous partagerons des réflexions et des analyses provenant de notre travail de terrain. Nous commenterons le profil des adhérents, afin d'éclaircir les raisons qui les ont motivés à adhérer. Ensuite, nous reviendrons sur une soirée, organisée par *Retirada 37* en partenariat avec le Plessis. Nous nous focaliserons sur certains éléments, notamment le type de public présent ou encore le discours véhiculé par l'association. Enfin, nous achèverons nos propos par la présentation d'un projet auquel nous avons pensé.

Chapitre 5 : Une association tourangelles pour la mémoire des républicains espagnols

Ce chapitre sera dédié à la présentation de l'association *Retirada 37*. Nous reviendrons sur la création de cette dernière en faisant un bref historique. Nous discuterons également de son fonctionnement et notamment de la place de Président. Nous parlerons de ses missions et des différentes actions déployées pour mener à bien ses objectifs. Finalement, nous nous intéresserons aux liens entretenus entre *Retirada 37* et d'autres associations du même type. Nous évoquerons ainsi le réseau national voire international dans lequel elle se situe, en expliquant ses interactions avec d'autres acteurs du monde associatif.

5.1. Historique et fonctionnement de l'association

C'est à la fin de l'année 2012 que l'histoire de *Retirada 37* commence. À cette période, il n'est pas encore question de créer une association, seulement une exposition dans le Cher sur le thème de la *Retirada* va être l'élément déclencheur. Elle a été organisée par José Florez, fils de républicains espagnols et qui a lui-même traversé la frontière pyrénéenne en 1939. Après l'avoir visitée, des enfants de républicains espagnols résidant dans l'agglomération tourangelles, vont avoir l'idée de faire venir cette exposition à Saint-Pierre-des-Corps. Ils présentent alors leur projet à l'adjointe au Maire en charge de la culture qui le valide. Ensuite, la bibliothèque municipale et le Centre Culturel Communal de Saint-Pierre-des-Corps se sont associés afin de proposer une programmation culturelle autour de cette thématique. Du 21 janvier au 4 février 2014, en lien avec l'exposition « La *Retirada* : un exil républicain espagnol vers la France » présentée à la bibliothèque municipale, une série d'évènements, tels que des rencontres, des conférences et même un spectacle, ont eu lieu. À ce titre, la spécialiste incontournable du sujet, Geneviève Dreyfus-Armand, est intervenue. Les différentes activités ont rassemblé de nombreux Espagnols, descendants de républicains, qui ont eu l'idée de créer une association. Après plusieurs réunions de préparation, elle voit le jour en décembre 2014. Il s'agit d'une association de loi 1901 au nom très évocateur, qui montre bien sa portée départementale, d'autant plus que le siège social se trouve à Tours. La naissance de *Retirada37* est finalement fortuite puisqu'avant l'exposition de José Florez, cette possibilité n'avait pas été envisagée. Comme nous le rappelle l'une des personnes ayant fondé l'association, « en dehors des copains et des copines que l'on a connus comme ça dans nos études ou dans nos relations de voisinage, il y avait pas de raison qu'il y ait une concentration »¹⁹⁹. À cette époque, il existait déjà de multiples associations de mémoire dans le Sud-Ouest. Le nombre de républicains espagnols resté dans cette partie de la France est de loin le plus important au niveau national et nous pouvons parler d'une forte « concentration » d'Espagnols. En revanche, en Indre-et-Loire, ce n'est pas le cas. Ce département n'a pas été un foyer important d'accueil de réfugiés espagnols. La plupart d'entre eux sont arrivés après 1939 pour combler le manque de main d'œuvre. Effectivement, nous ne pouvons pas parler de concentration d'Espagnols, comme le dit la personne interrogée. L'idée de créer une association qui entretienne la mémoire des républicains espagnols n'était donc pas une évidence, comme ça aurait pu l'être dans le Sud-Ouest. Toutefois, le fait qu'il en existe déjà un certain nombre en France a été un facteur favorable à la création de *Retirada 37*. De plus,

¹⁹⁹ Voir Annexe 2.2.

nous pouvons penser que l'âge des personnes intéressées pour constituer l'association a été propice à sa formation. En effet, en 2014, la plupart était en fin de carrière ou alors déjà à la retraite, ce qui laissait plus de temps pour une activité associative. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, la majeure partie des personnes qui ont participé à notre enquête étaient, ou ont été, engagées politiquement ou syndicalement, voire les deux. Nous pouvons donc affirmer que ces dernières possédaient un quotidien chargé, rythmé par leur vie professionnelle, familiale et leurs activités. Le désir de créer une association de mémoire n'était donc pas forcément dans leurs priorités, en particulier par manque de temps. En outre, nous pouvons également émettre une autre hypothèse concernant la création tardive de cette association. Certains descendants de républicains espagnols ne connaissaient pas le vécu de leurs parents et grands-parents. Les raisons citées précédemment, peuvent expliquer le fait qu'ils ne se soient pas forcément intéressés à leur histoire familiale lorsqu'ils étaient dans la vie active. Les recherches demandent du temps, surtout lorsque nous partons de zéro. Ainsi, une fois libérés de quelques contraintes, ils ont pu entreprendre des investigations pour comprendre le parcours de leurs ascendants. Ce cas de figure est présent chez de nombreuses personnes, qu'elles possèdent ou non des informations sur leur famille. Nous avons remarqué qu'avec l'âge, il y avait un regain d'intérêt pour ses origines. Des individus n'ayant jamais cherché à comprendre d'où ils venaient ont pu éprouver le désir de retrouver leurs racines. Ce ne sont pas uniquement ces personnes qui subissent cet effet. Nous pensons que beaucoup de descendants de républicains sont victimes, tôt ou tard, de cette situation de déracinement. Bien qu'ils n'aient jamais vécu en Espagne, il existe un réel manque de ce pays, qui a pu être transmis par leurs parents. Ainsi, la création de *Retirada 37* a pu être le moyen de renouer avec ses origines au travers de la mémoire.

En ce qui concerne son fonctionnement, toute personne peut intégrer l'association, qu'elle possède ou non des ascendants espagnols. Les prix de la cotisation annuelle restent très attractifs²⁰⁰ pour permettre au plus grand nombre de pouvoir adhérer. Par ailleurs, nous souhaitons signaler qu'il ne s'agit pas d'une association affiliée à un parti politique ou un syndicat. Il est certain que la plupart des membres sont engagés politiquement ou syndicalement, nous aurons, par ailleurs, l'occasion d'en reparler. Toutefois, le Président change tous les 3 ans « de façon à ce que la mixité des idées puisse être en développement et puisse enrichir notre association [...] et nos débats »²⁰¹. Il y a une réelle volonté de ne pas

²⁰⁰ Voir Annexe 3.1.

²⁰¹ Voir Annexe 2.2.

connoter politiquement l'association. Cette différence d'idéologies reflète bien le camp républicain ayant combattu lors de la guerre d'Espagne. Autrefois cette mixité était un véritable problème qui a divisé les républicains tandis qu'aujourd'hui elle est perçue comme une richesse. Cette diversité politique permet de proposer des événements variés qui puissent représenter les différentes composantes du camp républicain et permettre l'expression de chacune d'entre elles. En somme, dans l'association *Retirada*³⁷, toute personne est acceptée, indépendamment de ses engagements politiques. Il suffit que cette dernière soit intéressée par l'histoire des républicains et qu'elle partage leurs valeurs.

5.2. Missions et actions menées

Les buts de l'association « faire vivre les mémoires et les valeurs des Républicains espagnols exilés » sont clairement revendiqués. Comme nous pouvons le voir sur le site internet, ils sont affichés en dessous du titre de l'association et agissent comme un slogan. Ces quelques mots résument parfaitement les objectifs portés par d'autres associations mémorielles en France, comme FFREEE. Effectivement, pour elles, la mémoire est très importante, mais il ne faut pas oublier les valeurs des républicains. Toutes ces organisations prônent la défense de la liberté, de la République, de la fraternité ou encore de l'humanisme. Elles mettent en avant ces idéaux hérités de leurs aînés. En ce qui concerne *Retirada 37*, le terme « mémoire » n'est pas écrit au singulier mais bel et bien au pluriel. Les membres de l'association souhaitent défendre les différentes mémoires des républicains, ils ne veulent pas qu'elles soient aspirées dans le tourbillon d'une seule et unique mémoire. C'est pour cette raison qu'ils organisent des événements permettant de faire connaître la diversité des mémoires des républicains. Ainsi, certaines initiatives peuvent concerner le récit d'anarchistes, de communistes ou encore de socialistes. À cet égard, le site internet de *Retirada 37* relaie des articles qui traitent des différents groupes du camp républicain, sans qu'il y en ait un qui domine les autres. L'association cherche à retranscrire la pluralité des mémoires et permettre à chacun de s'exprimer. Ainsi, nous avons rencontré une des personnes à l'origine de l'association qui insistait sur « les mémoires, pas la mémoire. Elle existe on en tient compte mais il y a les nôtres c'est pour ça qu'on essaie de travailler ». Les adhérents se rassemblent pour porter les différentes mémoires de l'exil des républicains espagnols qui correspondraient aux différents vécus et parcours de ces personnes. Afin d'atteindre ses objectifs, l'association a recours à différents moyens d'actions, que nous pouvons trouver à l'article 2 de ses statuts.

Il s'agit de :

la recherche et l'étude,
la participation à des conférences, débats, expositions ou leur organisation,
l'éducation populaire,
la publication de travaux théoriques,
la participation aux initiatives des associations ou groupements dont les
objectifs sont en rapport avec les orientations de l'association²⁰²

Effectivement, *Retirada 37* organise des événements très variés permettant de rassembler des publics différents, qui possèdent ou non des connaissances sur le sujet. Avant la crise du covid, l'association proposait 5 à 6 initiatives annuelles, cela dépendait du type d'activité proposée, de la disponibilité des locaux mais également des dépenses occasionnées. Une des membres du bureau nous expliquait qu'en général, le nombre de personnes oscillait entre 80 et 150. Concernant les expositions, organisées pendant une à deux semaines, elles recevaient entre 180 et 250 visiteurs. Pour illustrer nos propos concernant les publics ciblés et la diversité des actions réalisées par *Retirada 37*, nous allons revenir sur quelques initiatives passées. Premièrement, nous souhaitons signaler que l'association met à l'honneur le récit de certains acteurs de la guerre d'Espagne et de l'exil républicain, que ce soit au travers de livres, de films ou de conférences. Ainsi, ont eu lieu des présentations au cours desquelles des enfants de républicains espagnols venaient parler du parcours de leurs parents. Par exemple, le livre d'Albino Garrido San Juan, républicain espagnol exilé en France, a été présenté par son fils, tout comme la fille de Juan Negrín (Président de la République espagnole en exil) a donné une conférence sur l'action de son père. Actuellement, l'association travaille sur un projet qui vise à mettre en place un cycle de présentations de livres écrits par des descendants de républicains espagnols qui racontent leur histoire et celle de leur famille. Cette initiative permettrait de donner la parole à d'autres personnes pour qu'elles partagent leur mémoire et leur vécu. Nous pensons qu'il est totalement pertinent que les enfants puissent s'exprimer sur leur ressenti puisque, même s'ils sont nés en France, ils ont subi les conséquences de l'exil de leurs parents. Certains membres de l'association, dont les parents étaient des républicains espagnols, effectuent déjà des interventions de ce type mais dans un cadre plus restreint. En effet, ils prennent la parole dans des établissements scolaires du département, voire dans les

²⁰² Retirada 37, *Statuts*, <http://retirada37.com/statuts/>, consulté le 10 octobre 2021.

départements voisins, afin de raconter le vécu de leur famille. Ils transmettent ainsi des mémoires individuelles mais qui conservent un certain nombre d'éléments communs avec la mémoire collective de l'exil des républicains espagnols. Différents parcours de vie peuvent posséder de nombreuses similitudes mais il restera toujours quelques spécificités propres à chacun. Les témoignages dans les écoles sont ainsi une manière de transmettre une mémoire individuelle, sans négliger la mémoire collective. Ces histoires douloureuses peuvent permettre une prise de conscience de la part des jeunes, dont la plupart n'aura pas connu ces mêmes difficultés. Lorsque l'on vient d'un milieu sans problèmes particuliers, nous ne sommes pas forcément conscients des épreuves que peuvent traverser les autres. Ainsi, une adhérente de l'association qui a l'habitude de témoigner dans les établissements scolaires nous expliquait qu'elle faisait toujours un parallèle avec l'actualité et donc, l'immigration d'aujourd'hui. Les interventions dans les écoles, collèges ou lycées permettent ainsi d'ouvrir les yeux à un certain nombre d'élèves quant aux questions de solidarité, d'entre-aide et de tolérance, qui plus est, sont des valeurs portées par les républicains espagnols. Par ailleurs, derrière ces témoignages se trouvent des messages d'espoir puisqu'après tous ces obstacles, les personnes ont survécu (bien que ça ne soit pas sans conséquences) et elles ont réussi à trouver une place dans une société qui n'était pas la leur. Les descendants d'exilés ont souffert de l'exil de leurs parents. La population n'a pas forcément été bienveillante à leur égard. Et pourtant, aujourd'hui ils ont réussi leur vie, ils se sont pleinement intégrés et possèdent des situations stables. Donc, ce sont des signaux d'espoir qui sont envoyés pour les élèves qui ont connu l'exil ou l'immigration et toutes les conséquences néfastes et difficiles qui suivent. En outre, en plus d'intervenir dans des établissements d'enseignement secondaire, certains membres se rendent à l'université afin d'échanger avec les étudiants. Certaines thématiques plus complexes peuvent ainsi être abordées. Toujours est-il que ce type d'action, auprès d'un public scolaire ou universitaire, montre la volonté de transmettre la mémoire des républicains espagnols, et plus concrètement le vécu de quelques-uns d'entre eux. À cet égard, une des adhérentes de *Retirada 37* déclarait qu'il faut que « les générations suivantes se servent de cette expérience » et « qu'ils comprennent comment on en est arrivés à des malheurs pareils [...] il faut vraiment leur apprendre à ne pas se faire avoir, creuser et regarder derrière le piège qu'il peut y avoir »²⁰³. Concrètement, les témoignages dans les écoles peuvent être le moyen de mettre en garde la jeunesse face aux dangers de certains discours, ce qui est d'autant plus important dans le contexte international actuel. Ces prises de parole de descendants de

²⁰³ Voir Annexe 2.6.

républicains espagnols exilés sont ainsi le moyen de montrer les leçons à tirer des événements passés et toute la nécessité de développer un esprit critique. Cet objectif pourrait également être applicable à un public adulte. Effectivement, *Retirada 37* organise diverses initiatives afin d'attirer l'attention sur les conséquences de la guerre civile et du franquisme. Ainsi, des personnalités, dont les compétences sont très variées, ont été invitées. Des écrivains peuvent intervenir pour présenter leur livre. Ce fut notamment le cas de Lydie Salvayre avec son livre *Pas pleurer*, qui a reçu le prix Goncourt en 2014. Lors de sa venue, elle a pu revenir sur son ouvrage et parler du fragnol, mélange entre les langues française et espagnole. Cette combinaison linguistique est le fruit de l'exil des Espagnols en France, montrant les mélanges culturels qui peuvent se produire. En outre, *Retirada 37* propose des expositions qu'elle produit elle-même ou en partenariat avec d'autres associations. Pendant la durée de celles-ci, des activités sont proposées afin d'approfondir le sujet, tout en diversifiant les supports utilisés. À titre d'exemple, lors de l'exposition sur les Brigades Internationales²⁰⁴, deux conférences ont eu lieu, l'une avec Edouard Sill doctorant à l'époque, l'autre avec Claire Rol-Tanguy (fille du célèbre résistant Henry Rol-Tanguy) ainsi que Patrick Amand, écrivain. En plus de cela, le film documentaire *Brigades Internationales entre mémoire et silence* a été projeté suivi d'une soirée de discussion avec les réalisateurs, Dominique Gauthier et Jean Ortiz, universitaire. Pour clôturer cette période d'exposition, le public a pu assister au concert de Serge Utgé-Royo, fils de républicains espagnols, qui place la mémoire de ces derniers au centre de ses chansons. Finalement, autour d'une thématique, différentes façons de vivre la mémoire sont présentées. Par ailleurs, nous souhaitons souligner que *Retirada 37* renforce sa crédibilité en faisant intervenir des professeurs d'université ou des personnes qui ont réalisé une thèse. Il s'agit d'une association de mémoire, dont la majorité des membres est descendante de républicains espagnols, nous pourrions ainsi remettre en cause la véracité et l'objectivité des informations transmises. Les conférences et les débats que les universitaires ont pu donner permettent de diffuser des connaissances reconnues dans la communauté scientifique. Leurs interventions sont donc essentielles pour renforcer les propos tenus par les adhérents en leur donnant de la véracité. L'association se place comme vecteur des savoirs scientifiques auprès du public. De plus, certains chercheurs travaillent sur des sujets encore peu étudiés, ce qui est en parfaite cohérence avec les objectifs portés par *Retirada 37*, qui cherche notamment à exposer des mémoires oubliées. Maëlle Maugendre qui a consacré sa thèse aux femmes réfugiées espagnoles en France entre 1939 et 1942, est ainsi venue

²⁰⁴ Voir Annexe 4.3.

présenter les fruits de son travail. Elle a contribué à sortir de l'ombre ces femmes et à raconter leurs parcours. Dans cette optique de mise en lumière, un film documentaire intitulé *Compañeras* a été réalisé par Dominique Chevalier et Jean Ortiz. Par le biais de témoignages, il raconte l'action des femmes pour la Seconde République ainsi que leur lutte contre le franquisme. Ce document audio-visuel a été utilisé par José Manuel Cano Lopez, directeur d'une compagnie de théâtre tourangelle, le Groupe K. Il a mélangé les témoignages de ce film avec celui de son père Manuel Cano Lopez, républicain espagnol, proposant ainsi au public une œuvre (*Romancero des ombres*) appartenant au genre du théâtre documentaire²⁰⁵. Les spectacles ont été organisés en partenariat avec *Retirada 37*. Il s'agit d'un type d'initiatives très intéressant puisque cela permet d'apporter du renouveau dans les actions proposées. Les arts vivants s'invitent dans la transmission de diverses mémoires individuelles. Cette diversification des supports permet de toucher un public plus large. Certains spectateurs ne seraient peut-être pas venus si ces témoignages avaient été uniquement racontés lors d'une conférence ; leur mise en scène les rendant plus vivants et attractifs pour le public. Le théâtre sert à véhiculer les mémoires et en même temps il va transmettre des émotions, qui contribueront à marquer davantage le spectateur.

Nous ne sommes pas revenus sur tous les événements organisés par l'association mais nous souhaitons, au travers de quelques exemples, montrer la diversité des événements proposés et des publics touchés. Nous avons pu remarquer que la culture est présente sous toutes ses formes puisque les initiatives introduisent aussi bien des éléments littéraires, cinématographiques, musicaux, artistiques et même culinaires puisque lors de certaines manifestations des spécialités espagnoles sont proposées. À notre connaissance, *Retirada 37* n'organise pas de commémorations, ce qui n'est pas étrange puisque l'Indre-et-Loire n'a pas été un foyer important d'accueil de républicains espagnols comme a pu l'être le Sud-Ouest. Toutefois, cela n'empêche pas de réaliser un travail de mémoire qui s'effectue par l'intermédiaire de différents types d'actions qui le rendent plus attractif. De plus, les intervenants possèdent des compétences variées ce qui permet de diversifier les regards. Il s'agit d'une association de mémoire qui apporte aussi bien de la connaissance et de la culture au public. Elle essaie de mettre en avant les mémoires de chacun en permettant à des personnes de s'exprimer sur leur vécu et leur histoire. Les spectateurs sont également invités à participer puisqu'à la fin de chaque initiative du type conférence ou présentations, un débat est organisé. Nous n'avons pas tellement évoqué les valeurs que l'association souhaite

²⁰⁵ Voir Annexe 4.10.

véhiculer, parce que nous considérons qu'elles font partie des mémoires. Lorsque des manifestations reviennent sur le combat des républicains espagnols, il est évident que ces valeurs transparaissent. Elles vivent à travers les mémoires.

Enfin, nous souhaitons évoquer l'un des projets en cours qui nous semble particulièrement intéressant. En effet, les membres de *Retirada 37* souhaitent élargir leurs initiatives à des sujets qui permettraient une meilleure compréhension de l'Espagne d'aujourd'hui. Ainsi, ils envisagent d'organiser une conférence, en partenariat avec l'Université de Tours, dont l'intitulé serait « L'organisation politique et administrative actuelle de l'Espagne ». Pour ce faire, ils ont invité Óscar Freán Hernández, professeur d'Histoire contemporaine de l'Espagne à l'Université Lumière Lyon 2. Cet événement n'a, à priori, pas de lien direct avec l'exil des républicains espagnols. Mais il s'avère être totalement pertinent puisque le passé nous permet d'expliquer le présent. Un certain nombre de institutions instaurées en place par la Seconde République ont ainsi été remises en place lors du rétablissement de la démocratie. Nous pensons, par exemple, au régime des communautés autonomes. Celles-ci font l'objet de nombreux débats aujourd'hui notamment dans un contexte où le régionalisme et l'indépendantisme sont à leur apogée. À travers ce sujet d'actualité, nous pouvons mesurer les conséquences et les apports du passé sur notre époque présente, ce que l'association cherche également à mettre en avant.

5.3. *Retirada 37* dans un réseau associatif

Conformément aux statuts de l'association, « la participation aux initiatives des associations ou groupements dont les objectifs sont en rapport avec les orientations de l'association »²⁰⁶ constitue l'un de ses moyens d'action. Effectivement, *Retirada 37* collabore avec plusieurs associations mémorielles, d'un côté comme de l'autre des Pyrénées. Elle est notamment adhérente de *Caminar*, une organisation qui rassemble de nombreuses associations françaises de mémoire, centrées sur l'exil des républicains espagnols, en vue d'établir une coopération entre elles. De plus, le travail de cet organisme ne se limite pas uniquement à la France puisqu'elle soutient les collectifs espagnols organisés autour de la question de la mémoire historique et des revendications de justice pour les victimes du franquisme. L'association *Caminar* se place comme coordinatrice de toutes les organisations mémorielles qui partagent ses objectifs et ses valeurs. L'idée est de coopérer tous ensemble

²⁰⁶ Retirada 37, Statuts, <http://retirada37.com/statuts/>, consulté le 10 octobre 2021.

pour renforcer la visibilité des actions et gagner « davantage de crédibilité auprès des institutions locales, départementales, nationales »²⁰⁷. L'un des objectifs est de mettre en commun le travail effectué mais aussi de collaborer avec des chercheurs. Les différentes associations qui adhèrent à *Caminar* peuvent se partager des informations, des initiatives ou encore des documents et des contacts. Cela permet de développer le réseau de chacun et de produire un travail plus constructif que s'il était réalisé de manière isolée. Toutefois, l'indépendance de chaque association est conservée. L'objectif est de coopérer sans pour autant établir une hiérarchie. Chaque organisation reste souveraine et continue ses propres projets. *Retirada 37* fait partie de ce réseau ce qui lui permet de s'enrichir grâce aux échanges effectués mais également de gagner en visibilité. De plus, nous avons pu constater que l'association relaie un certain nombre d'initiatives organisées par ses confrères, auxquelles elle peut prendre part. *Retirada 37* n'organise pas de commémorations mais cela n'empêche pas que ses membres participent à ce type d'événements proposés par d'autres organisations mémorielles. À ce titre, certains descendants de républicains espagnols prennent part aux actions commémoratives ayant lieu dans les territoires d'origine de leurs parents. Ainsi, un adhérent²⁰⁸ nous expliquait qu'il a participé à plusieurs cérémonies à Madrid comme les commémorations en hommage aux 13 roses et il a également eu l'occasion de témoigner. Une autre personne de l'association²⁰⁹ l'a fait dans le village de son père. Elle a pris la parole lors d'une soirée organisée par l'association de mémoire du village mais aussi dans l'école de cette même commune. Avec cette organisation, elle a contribué à la mise en place d'un monument aux morts sur lequel figurent tous les noms des disparus, dont celui de son grand-père. À la suite de cela, lors de commémorations, elle a pu s'exprimer « au nom de l'association plusieurs fois et en tant que petite-fille et fille d'habitants du village ». Les deux membres dont nous venons de parler ont fait répertorier *Retirada 37* parmi les associations mémorielles en Espagne. Nous voyons bien que les objectifs poursuivis par l'association ne se réalisent pas uniquement sur le sol français. Le travail qu'ils fournissent sert aussi à introduire, en Espagne, la mémoire des républicains exilés. Ils contribuent à faire progresser les recherches et à réhabiliter les mémoires oubliées pour lesquelles se battent déjà des associations comme l'*Asociación para la Recuperación de la Memoria Histórica*. Il nous semble essentiel que des actions soient menées dans les deux pays puisque l'histoire des

²⁰⁷ Caminar, *Qui sommes-nous ?*, <https://coordination-caminar.org/blg/qui-sommes-nous/>, consulté le 13 février.

²⁰⁸ Voir Annexe 3.1.

²⁰⁹ Voir Annexe 2.2.

républicains espagnols qui se sont exilés, se déroule de part et d'autre des Pyrénées. De surcroît, le fait que l'association soit répertoriée en Espagne lui a permis d'apparaître sur le site internet²¹⁰ d'un projet de recherche espagnol consacré à l'exil des républicains espagnols. Celui-ci est soutenu par le Ministère du Travail, des Migrations et de la Sécurité Sociale (anciennement *Ministerio de Empleo y de Seguridad social*). Ainsi, *Retirada 37* gagne de la crédibilité puisqu'elle est reconnue par les institutions publiques. Elle est considérée comme une ressource utile pour ce projet puisque ce dernier vise à collecter des témoignages issus d'espagnols exilés pendant ou après la guerre civile.

En outre, nous avons pu souligner qu'il existait une certaine coopération entre les associations de mémoire, et notamment celles qui sont adhérentes à *Caminar*. Nous souhaitons préciser que *Retirada 37* a eu l'occasion d'organiser des expositions avec la contribution de certaines organisations. Effectivement, lors de l'exposition sur Guernica²¹¹, organisée à la médiathèque de La Riche, les panneaux qui ont été présentés provenaient de l'association *Ateneo Republicano du Limousin*. Il en va de même pour l'exposition sur les Brigades Internationales dont une partie du contenu avait été réalisée par les Amis des Combattants en Espagne Républicaine (ACER) ainsi que l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONAC). Ce dernier montre bien qu'il peut y avoir des collaborations avec d'autres organismes dont le sujet central n'est pas en lien direct avec l'exil des républicains espagnols. De plus, l'ONAC est placé sous tutelle du ministère des Armées, c'est une organisation publique. Ce type de collaboration est donc très intéressant pour l'association puisqu'il permet de se rendre visible auprès d'institutions publiques. L'exposition acquiert également un peu plus de crédibilité et de légitimité. Les partenariats avec les collectivités locales, comme les villes de Saint-Pierre-des-Corps et La Riche, renforcent également ce statut.

Finalement, *Retirada 37* semble, à première vue, peu connue et limitée à de simples actions en Indre-et-Loire, et plus précisément sur l'agglomération tourangelle. Or, elle a réussi à établir des liens avec d'autres associations et se constituer un réseau solide. Son champ d'actions va au-delà du département puisqu'elle essaie de contribuer au travail de mémoire réalisé en Espagne. Autant qu'elle le peut, elle essaie de soutenir les autres organisations partenaires, notamment adhérentes de *Caminar*, en participant à leurs actions.

²¹⁰ e-xiliad@s, <https://exiliadosrepublicanos.info/fr>.

²¹¹ Voir Annexe 4.8.

Chapitre 6 : Réflexions sur l'association

Dans ce dernier chapitre, nous partagerons les réflexions qui ont émergées au cours de notre travail sur le terrain. Nous nous intéresserons aux acteurs qui portent la mémoire des républicains espagnols. Ainsi, nous étudierons le profil des membres de l'association, ce qui nous permettra de parler de quelques éléments issus de la culture de l'exil. Nous tenterons également de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les membres ont choisi de rejoindre l'association. Ensuite, nous reviendrons sur une soirée, organisée par l'association, ce qui nous permettra de discuter sur la manifestation de la mémoire et du discours que nous avons pu entendre. Enfin, nous achèverons notre développement par une remarque concernant la possibilité de construire un projet ancré dans l'histoire locale.

6.1. Profils des membres de l'association

Avant toute chose, nous tenons à préciser que *Retirada 37* est une association regroupant essentiellement des personnes retraitées. Certains d'entre eux font encore partie des actifs mais leur nombre est limité. En effet, nous l'avons déjà souligné précédemment, la retraite est une période propice aux engagements qui nécessitent du temps. Face à cette moyenne d'âge élevée, les membres déplorent le fait que les jeunes générations ne souhaitent pas prendre part à l'association. Au cours de nos entretiens, certains descendants de républicains espagnols nous confiaient que leurs enfants et petits-enfants ne s'intéressaient pas à l'histoire familiale. Par exemple, nous avons rencontré une personne ayant vécu l'exil (puisqu'elle a traversé la frontière en 1951) qui nous a dit : « Ah bah je peux pas transmettre car mes petits-enfants ça les intéresse pas du tout »²¹². Elle nous a même affirmé que son fils ne souhaitait plus qu'elle lui parle en espagnol. Un autre adhérent a déclaré que son fils lui avait dit « tu sais c'est ton histoire c'est pas trop la mienne »²¹³. Selon nous, deux éléments principaux pourraient expliquer ce désintérêt. Ces nouvelles générations sont souvent issues de mariages franco-espagnols ce qui contribue à les écarter un peu plus de leurs racines. De surcroît, les événements contenus dans les mémoires sont plus lointains pour ces jeunes donc moins parlants. Ils préfèrent se concentrer sur l'instant présent pour préparer leur avenir, d'autant plus dans un monde incertain. Les associations de mémoire, toutes autant qu'elles sont peuvent ainsi s'interroger sur leur longévité et sur leur relève. Ainsi, dans quelques années, il

²¹² Voir Annexe 2.5.

²¹³ Voir Annexe 2.3.

serait pertinent de proposer une étude sur ces organisations mémorielles en s'intéressant notamment au profil de leurs adhérents. Aussi, nous pouvons nous demander si, à l'avenir, les générations qui ne souhaitent pas s'investir dans la transmission des mémoires n'éprouveront pas un regain d'intérêt pour cela. Effectivement, ce n'est que très tardivement que plusieurs membres de *Retirada 37* ont commencé leurs recherches concernant l'histoire de leurs parents. De ce fait, nous pouvons supposer que ceux qui, aujourd'hui, ne s'intéressent pas aux mémoires de leur famille, le feront lorsqu'ils commenceront à être plus âgés. Toutefois, ce ne sont que des suppositions hâtives puisque l'attention portée à la transmission des mémoires émane d'un contexte particulier, qui aura probablement évolué d'ici-là.

L'association *Retirada 37* a été créée par des descendants de républicains espagnols dans le but de diffuser leur mémoire. Nous pourrions être tentés de penser que les membres qui la composent possèdent tous des liens de parentés avec des exilés. Les témoignages que nous avons pu recueillir nous montrent le contraire puisque certains adhérents ne sont pas d'origine espagnole. Nous avons souhaité connaître les raisons qui ont conduit ces personnes à s'investir dans l'association. Celles que nous avons interrogées avaient toutes eu des contacts, de près ou de loin, avec des républicains espagnols. Ainsi, nous pouvons supposer que l'intérêt qu'elles peuvent porter à l'histoire et à la transmission de la mémoire provient de cela. Toutefois, il semblerait que ça ne soit pas l'unique facteur. En effet, l'une de ces personnes a été militante dans la mouvance libertaire et elle nous a affirmé qu'elle était devenue membre de *Retirada 37* « par intérêt pour l'histoire politique de la république Espagnole et les réalisations de la révolution libertaire qui s'y est déroulée »²¹⁴. Les liens qu'elle possédait avec des républicains espagnols étaient étroitement liés à ses engagements politiques puisqu'il s'agissait de relations « avec des anciens militants de la CNT espagnole »²¹⁵. Néanmoins, en ce qui concerne les autres personnes ayant connu des républicains espagnols, les liens sont d'une nature différente. En effet, ils n'avaient aucun rapport avec la politique. Les exilés étaient des personnes habitant dans leurs villages respectifs et ils ne parlaient pas de leur vécu. L'une des personnes interrogées nous raconte que son grand-père s'était lié d'amitié avec un républicain espagnol et que ce dernier lui avait appris ses premiers mots d'espagnol²¹⁶. Durant son parcours scolaire, elle a ainsi étudié la langue et la culture espagnole ce qui est devenu un réel centre d'intérêt pour elle. En

²¹⁴ Voir Annexe 3.2.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ Voir Annexe 2.6.

revanche, l'autre adhérent qui habitait dans un village où vivait un exilé espagnol, n'avait pas d'attrance particulière pour un quelconque aspect de l'Espagne. Il nous a raconté qu'il a participé à plusieurs manifestations organisées par *Retirada 37* qui lui ont plu donc il a adhéré. L'association lui « apporte des découvertes [...] ça permet d'approfondir quand même l'aspect humain, c'est ça qui compte » et il trouve intéressant le fait que « les différentes sensibilités qui ont vécu la guerre civile puissent s'exprimer en toute fraternité »²¹⁷. Le parcours de vie de ces trois personnes a favorisé leur engagement au sein de *Retirada 37*. Effectivement, ces adhérents ont tous été syndiqués, se battant ainsi pour les droits des travailleurs. Ils partagent les valeurs des républicains, ce qui a certainement facilité leur intérêt pour l'association. Le seul fait d'avoir été au contact de républicains espagnols n'est pas l'unique raison de leur adhésion, nous sommes convaincus que leurs engagements politiques et/ou syndicaux ont joué un rôle déterminant.

En outre, la plupart des membres de l'association possède au moins un parent qui était républicain espagnol. Les motivations de leur adhésion au sein de *Retirada 37* semblent donc évidentes. Toutefois, il nous semble intéressant de mettre en avant quelques propos tirés de nos entretiens puisque nous pouvons remarquer que plusieurs raisons entraînent leur participation. Tout d'abord, l'association est un lieu d'échange. Les personnes qui effectuent des recherches sur leur histoire familiale ont ainsi tout intérêt à adhérer puisqu'elles pourront être aidées et profiter d'un réseau qui facilitera leur accès à l'information. De plus, certains ne connaissent pratiquement rien du vécu de leurs parents car chez eux régnait un silence total. Ainsi, ils sont désireux d'en « apprendre davantage »²¹⁸ quant à l'histoire des républicains. Ensuite, nombre d'entre eux exprime le fait « d'essayer de retrouver des racines qui [...] manquent »²¹⁹. L'association leur permet de combler, en partie, ce manque, d'autant plus que certains n'ont été que très peu imprégnés dans un univers espagnol, voire pas du tout. En se rassemblant, ils parviennent à retrouver une part de leurs racines. Ils peuvent s'exprimer sur leurs ressentis et partager leur vécu. Nous pouvons aussi nous interroger sur les vertus de la parole. Effectivement, pour quelques-uns certaines expériences passées peuvent être traumatisantes. Par exemple, lorsqu'ils étaient enfants, nombre d'entre eux ont subi des moqueries et des insultes racistes. En plus de cela, le regard des autres a peut-être été très lourd à supporter. La répétition de ces actions au quotidien a pu entraîner des situations de

²¹⁷ Voir Annexe 2.7.

²¹⁸ Voir Annexe 2.4.

²¹⁹ Voir Annexe 2.1.

mal-être et conduire la personne à se replier sur elle-même et à enfouir ses souffrances. Intégrer l'association peut ainsi être bénéfique pour l'individu car d'autres membres peuvent avoir vécu ces mêmes situations lorsqu'ils étaient enfants, ce qui peut favoriser la prise de parole. Cette dernière peut être perçue comme thérapeutique dans la mesure où elle permet de se libérer en exprimant un certain nombre d'évènements douloureux, qu'il s'agisse de situations comme nous venons d'évoquer ou bien de sentiments. En ce sens, le manque éprouvé par plusieurs d'entre eux peut être comblé grâce à l'aide du groupe. Effectuer un travail de mémoire les amène à se recentrer sur leurs racines et à renouer avec elles. Ils essaient tous de cultiver leurs origines, ce qui peut passer par la confection de spécialités culinaires, que nous pouvons retrouver lors de certains évènements. La pratique linguistique est également entretenue puisque nous avons constaté que des articles en espagnol étaient régulièrement publiés sur le site internet. Toutefois, il convient de souligner que tous les descendants de républicains espagnols n'ont pas reçu les mêmes éléments culturels. Certains ont ainsi été plus imprégnés que d'autres par la culture espagnole. Toutefois, nous tenons à signaler qu'ils ont tous hérité des valeurs prônées par les républicains. Nous avons rencontré une adhérente²²⁰, dont les deux parents étaient exilés, et elle nous expliquait qu'elle ne parlait pas espagnol parce que chez elle, il fallait parler français. Elle nous a également raconté que son père, qui avait combattu dans l'armée républicaine, était décédé lorsqu'elle avait 14 ans et le fait ne pas avoir pu parler avec lui de son histoire constituait un « manque cruel »²²¹ pour elle. Cependant, il lui a transmis une certaine culture politique. En effet, son père l'emmenait au patronage laïque organisé par les communistes et certains de ses frères ont même participé aux jeunesses communistes. Bien que cette personne ne sache pas si son père était encarté, elle nous affirme qu'il était au moins sympathisant. Plus tard, elle s'est engagée au Parti Communiste et elle a également été déléguée syndicale à la CGT. En plus de cela, elle a œuvré pour les habitants de son quartier et a notamment aidé des familles immigrées dans le besoin. À travers ces actions ressortent certains idéaux tels que la solidarité, la justice ou encore l'humanisme. Nous pouvons bel et bien affirmer que cette dame possède les valeurs défendues par les républicains, au même titre que tous les autres membres de *Retirada 37*. Hormis quelques exceptions, la plupart d'entre eux a des engagements politiques et/ou syndicaux qui sont très clairement hérités de leurs parents bien que quelques fois il n'y ait pas eu de transmission directe. À titre d'exemple, certains font partie de mouvements anarchistes tandis que d'autres sont encartés au Parti Communiste. Bien que nous ne connaissions pas

²²⁰ Voir Annexe 2.1.

²²¹ *Ibid.*

toutes les opinions politiques de chacun, il est évident que les adhérents sont plus orientés vers la gauche. Ce positionnement chez les enfants de républicains nous montre l'existence et la persistance d'un élément issu de la culture de l'exil. Les différentes formes de transmission permettent de léguer un héritage idéologique à leurs descendants qui continuent la lutte en menant des activités politiques et syndicales, bien que ces dernières concernent désormais des sujets actuels. Les engagements pris par les descendants ne sont pas forcément menés dans le cadre de partis politiques, de syndicats ou d'associations d'entre-aide. En effet, un adhérent nous confiait que son « engagement politique et humaniste est un engagement artistique et culturel de tous les jours ». Il n'a déclaré aucune affiliation à un parti ou syndicat mais il s'engage à sa manière pour transmettre des valeurs qui sont importantes à ses yeux.

Finalement, les adhérents de *Retirada 37* possèdent des profils variés. Nous devons tout de même signaler que la plupart d'entre eux sont des militants politiques et/ou syndicalistes. Pour les enfants de républicains espagnols, ces types d'engagements pourraient provenir d'une culture de l'exil. En ce qui concerne les membres n'ayant pas de liens de parenté avec les exilés espagnols, ils respectent leur combat et s'intéressent à leur histoire. Nous pouvons également ajouter que leurs convictions personnelles ont favorisé leur adhésion. Tous les adhérents de *Retirada 37* partagent un engagement commun, celui de transmettre la mémoire et les valeurs des républicains espagnols. Cet objectif contribue à léguer un héritage aux générations suivantes.

6.2. *Concierto para la memoria*

La crise sanitaire a fortement ralenti les activités proposées par l'association. Malgré tout, un concert a pu se dérouler lors de la soirée du vendredi 11 mars 2022²²². Nous nous sommes rendus à celui-ci et avons adopté une posture d'observateur. Nous allons donc retracer cette soirée tout en l'analysant. Nous pourrions notamment nous intéresser au discours que nous avons pu entendre ainsi qu'au public présent ce soir-là.

Premièrement, nous devons souligner que ce concert a eu lieu grâce au partenariat entre la Compagnie Diotima²²³, dirigée par José Manuel Cano Lopez, résidant au Château du Plessis (à la Riche) et *Retirada 37*. L'association collabore avec cette compagnie de théâtre depuis de nombreuses années ce qui permet de diversifier le type d'initiatives proposées et de

²²² Voir Annexe 4.11.

²²³ Anciennement le Groupe K.

diffuser des éléments de la culture espagnole. En effet, José Manuel Cano Lopez a composé de nombreuses créations théâtrales à partir de l'œuvre du célèbre poète et dramaturge Federico García Lorca, que sa famille a notamment côtoyé. En outre, nous tenons à rappeler que le Plessis se présente comme un tiers lieu culturel et humaniste, les valeurs qu'il défend sont en parfait accord avec celles exprimées par *Retirada 37*. Par ailleurs, nous précisons que l'association possède une trésorerie très modeste, ce qui limite les possibilités quant à l'organisation de certains événements coûteux. Comme nous l'avons précisé, elle collabore avec la compagnie de théâtre de Monsieur Cano Lopez, et plus généralement avec le Plessis. Ainsi, les manifestations ayant lieu dans cette salle de spectacle, mise à disposition gratuitement, permettent un partage des frais entre les deux organismes. L'idée du concert, dont nous allons parler, émane de l'association mais l'organisation de cette soirée s'est réalisée de manière conjointe.

Dès à présent, nous allons raconter cette soirée du 11 mars 2022 au Château du Plessis, tout en l'analysant. Le titre de l'évènement *Concierto para la memoria* évoque déjà son objet. Il faut dire que les deux musiciens venus jouer ne sont autres que des descendants de républicains espagnols. Effectivement, Juan Francisco Ortiz, guitariste à la brillante carrière, était accompagné de son fils David Ortiz, violoncelliste. Le père du premier était un républicain espagnol qui fut déporté au camp de Mauthausen d'où il réussit à sortir. À travers une œuvre musicale composée par ses soins, le guitariste souhaitait rendre hommage à son père et à tous ces Espagnols qui connurent les camps nazis. Le concert commençait à 20 heures mais à partir de 19 heures, les spectateurs pouvaient arriver sur les lieux afin de profiter de quelques spécialités de la gastronomie espagnole, des tapas. Ce type de nourriture n'est, effectivement, pas anodin. La transmission effectuée par *Retirada 37* ne se limite pas aux mémoires et aux valeurs des républicains espagnols, elle va au-delà en introduisant des éléments culturels et gastronomiques. Nous souhaitons souligner que les tapas ne représentent pas seulement une spécialité emblématique de l'Espagne. Ils possèdent également une symbolique forte, le partage et la convivialité. Nous déduisons que derrière ce choix de nourriture se cache aussi la volonté d'exprimer des valeurs des républicains espagnols, et même de les faire vivre. Pendant la dégustation de ces mets, l'association a pu vendre différents types d'objets tels que des gobelets marqués du nom de l'association, plusieurs types de livres ou encore des éventails aux couleurs du drapeau républicain, faisant un clin d'œil à la culture espagnole. Nous tenons à préciser que le logo de l'association est le drapeau républicain sur lequel est inscrit le nom *Retirada 37*. Comme nous l'avons déjà signalé, les

organisations mémorielles de descendants de républicains espagnols utilisent largement ce drapeau en guise de symbole. Parmi les livres vendus ce soir-là, nous pouvions trouver les mémoires du père d'une des membres de l'association mais également un ouvrage scientifique, *Femmes en exil: les réfugiées espagnoles en France, 1939-1942*, écrit par Maëlle Maugendre et plus précisément, adapté de sa thèse. L'association mettait également en vente l'album de Juan Francisco Ortiz, afin de lui reverser en intégralité les bénéfices puisqu'il n'a demandé aucun cachet en contrepartie de sa prestation.

À 20 heures, le public fut convié à pénétrer dans la salle de spectacle. Parmi la foule se trouvaient de nombreux membres de l'association mais également leurs proches. Toutefois, ils ne représentaient pas l'intégralité des spectateurs puisqu'un certain nombre d'entre eux n'avaient aucun lien avec ces personnes et étaient parfois des habitués des lieux. Nous avons constaté que les profils composant le public étaient variés. Il y avait des familles mais surtout des personnes actives et retraitées. Le concert s'est joué à guichet fermé. Avant de commencer, une présentation a été réalisée par José Manuel Cano Lopez afin d'évoquer les valeurs portées par le Plessis et notamment la liberté de pouvoir programmer tout type d'évènement. Il a également rappelé le but de cette soirée : ne pas oublier ce qu'il s'est passé. Ce concert s'inscrit très clairement dans un objectif de devoir de mémoire. De plus, le directeur de la compagnie de théâtre a fait référence au contexte international actuel, et plus particulièrement à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il a déclaré que ce concert pour la mémoire sera aussi « un concert de résistance » afin de montrer leur désapprobation face à ce qui se passe. Ces propos ont également été approuvés par le président de *Retirada 37* qui s'est exprimé ensuite, ainsi que par Juan Francisco Ortiz. Ce dernier fera le parallèle entre le vécu de sa famille et la situation actuelle. Nous souhaitons souligner qu'au cours de nos entretiens, nous avons rencontré une personne qui avait été membre de *Retirada 37* mais qui avait finalement décidé de partir de l'association. Elle considérait qu'il ne fallait pas « instrumentaliser cette histoire pour des causes d'aujourd'hui »²²⁴ étant donné que le contexte international était totalement différent. Effectivement, nous avons déjà pu évoquer le fait qu'il fallait rester prudent quant aux risques d'instrumentalisation des mémoires. Nous avons souhaité mettre en avant ces propos puisqu'il est vrai que nous pouvons nous poser des questions quant aux parallèles effectués avec l'actualité. Toutefois, dans le cadre de ce concert, les discours que nous avons pu entendre nous paraissaient cohérents par rapport aux objectifs de l'association « faire vivre les valeurs et les mémoires des Républicains espagnols

²²⁴ Voir Annexe 2.5.

exilés ». Par conséquent, nous estimons que la prise de position des membres de *Retirada 37* vis-à-vis des événements fait partie de leurs engagements. Ils doivent transmettre et diffuser des valeurs telles que la paix, la fraternité ou encore l'égalité, cela peut passer par ce type de discours. Ils ne peuvent donc pas rester insensibles à des événements comme ceux qui se passent en Ukraine. D'ailleurs, lors de nos entretiens, plusieurs membres ont fait un parallèle avec l'actualité. Comme nous avons déjà pu l'évoquer, transmettre la mémoire des républicains espagnols c'est aussi sensibiliser les jeunes générations aux horreurs qui se sont produites. Il faut ainsi tirer des leçons du passé afin d'éviter qu'il ne se répète. Le travail de mémoire contribue donc à cela. À travers le concert pour la mémoire du 11 mars 2022, les musiciens ont souhaité se souvenir de ces personnes qui ont subi les folies d'une certaine idéologie. Ainsi, l'œuvre composée par Juan Francisco Ortiz s'est appuyée sur un mélange des genres. Il a raconté l'histoire de son père en alliant à sa musique de la poésie (poèmes de Federico Garcia Lorca, Antonio Machado et Miguel Hernandez), des chansons espagnoles comme *El inmigrante* de Juanito Valderrama, mais aussi des morceaux de musique yiddish ou encore des chants évoquant la résistance tels que *Bella Ciao* ou *Ay Carmela*. Nous devons signaler que ce guitariste a réalisé une œuvre musicale en s'inspirant des 189 marches que les prisonniers de Mauthausen devaient monter, en portant des charges considérables. Sa musique a su retranscrire parfaitement cette pesanteur. Les musiciens ont rendu hommage non seulement aux Espagnols mais également à tous ceux qui ont souffert de la barbarie nazie, et en particulier les juifs. La suite yiddish interprétée par Juan Francisco Ortiz et son fils a permis d'adresser une pensée spéciale à cette population. Pour clôturer le concert, les musiciens ont joué trois morceaux symboles de la résistance qui ont notamment été entonnés par une partie du public. Finalement, nous pouvons dire que cet événement revêt un caractère commémoratif. Au travers de la musique et d'un mélange des genres, il rend hommage aux Espagnols, et à toutes les communautés, victimes de la barbarie de certains. Par ailleurs, *Retirada 37* souhaite véhiculer des mémoires comme celles-ci afin que le public puisse en tirer des leçons et éviter que toutes ces atrocités ne se répètent pas. L'association lutte également pour transmettre des valeurs pour lesquelles se sont battus les républicains espagnols. Ces dernières sont d'autant plus nécessaires dans une époque comme la nôtre.

6.3. Proposition de projet

Au cours de notre travail, nous nous sommes intéressés aux événements qui avaient été organisés par l'association et il nous a semblé que l'histoire locale n'était pas ou peu

exploitée. Cela constituera ainsi le but de notre projet. Il y a eu des initiatives qui ont permis de parler d'anciens républicains espagnols qui sont arrivés en Indre-et-Loire et s'y sont installés. Nous pensons en particulier à des présentations de livres permettant de mettre en lumière l'histoire de certains protagonistes de la guerre d'Espagne qui se sont exilés, comme Albino Garrido San Juan ou Emilio Marco. Par ailleurs, nous devons signaler qu'une dizaine de membres de l'association ont écrit des témoignages concernant l'histoire de républicains espagnols faisant partie de leur cercle familial ou amical. Certains récits étaient directement tirés de documents d'archives privées, comme des lettres. Par la suite, les textes ont été collectés afin d'être lus par les comédiens de la Compagnie José Manuel Cano Lopez en première partie d'une pièce de théâtre. Toutefois, le projet auquel nous avons pensé est un peu différent par rapport à ces manifestations. Il peut sembler très axé sur la dimension historique. Nous devons bien reconnaître qu'il ne serait pas faux de le penser. Cependant, nous avons essayé de ne pas perdre de vue les buts poursuivis par *Retirada 37*. En effet, l'initiative à laquelle nous pensons vise à faire découvrir une partie de l'histoire tourangelle, que beaucoup d'habitants doivent probablement ignorer, tout en gardant un lien avec la transmission des mémoires. Les enfants de républicains espagnols qui ont passé leur enfance dans le département seraient invités à s'exprimer. Ainsi, ils pourraient revenir sur certaines thématiques comme l'accueil qui a été fait à leurs parents. Mais nous serions surtout intéressés pour entendre leur vécu personnel, la manière dont ils ont été perçus par les tourangeaux de l'époque ou encore leur mode de vie. Ils feraient part de leur mémoire personnelle en partageant leurs propres souvenirs et ressentis.

Bien que l'Indre-et-Loire n'ait pas été un département d'accueil important pour les républicains espagnols, des travaux universitaires ont été réalisés sur le sujet révélant bel et bien la présence d'une communauté. Nous pensons qu'il pourrait être intéressant de proposer une exposition mettant en lumière l'arrivée des réfugiés espagnols en Touraine. Nous allons essayer de prendre en compte les moyens financiers de l'association afin de proposer un projet réaliste. Nous ne pourrions donc pas introduire d'éléments de médiation qui soient innovants. Nous allons nous contenter des méthodes classiques, qui seront les moins coûteuses à mettre en place.

Tout d'abord, les archives départementales et municipales seraient sollicitées afin de proposer une exposition suffisamment documentée et illustrée. Les membres de l'association pourraient également partager des archives privées comme des photos ou des lettres. À notre sens, la présentation serait constituée d'au moins deux parties afin de mettre en avant deux

époques différentes, qui correspondent à deux générations. Premièrement, il serait question de travailler sur une période allant des années 1930 aux années 1950. Ainsi, un bref rappel serait effectué afin de mentionner l’immigration espagnole, pour des raisons économiques, des années 1920-1930. Ensuite, le public entrerait directement dans le vif du sujet. Quelques panneaux expliqueraient le contexte qui précède l’arrivée de réfugiés espagnols. Il ne s’agira pas de retracer toutes les étapes en détails mais simplement de donner un certain nombre d’éléments qui permettent à tout visiteur de bien comprendre la situation. En parallèle, nous exposerions une affiche qui résume les propos développés à l’écrit. Celle-ci comporterait uniquement des dates clés qui mettent en évidence les principales phases allant de l’avènement de la République jusqu’en 1939. L’histoire de la guerre d’Espagne pourrait être abordée à travers l’Indre-et-Loire. En effet, les flux de réfugiés espagnols sont en lien direct avec les étapes du conflit. Ainsi, nous parlerons des différentes vagues d’Espagnols qui vont se succéder sur le territoire tourangeau, ce qui nous permettrait d’évoquer le déroulement de la guerre civile tout en discutant des politiques d’accueil françaises. Bien entendu, nous expliquerons les spécificités locales comme le fait que l’Indre-et-Loire fasse partie des départements de première urgence puis qu’il soit exclu de ce dispositif en 1939. Cet historique pourra être illustré par des articles de presse, que nous trouvons notamment aux archives municipales. L’utilisation de différents journaux de l’époque nous permet d’immerger un peu plus le public puisqu’ils manifestent l’attitude de la population locale vis-à-vis de l’arrivée des réfugiés espagnols. Après avoir abordé cet exode, le reste de l’exposition se focalisera sur les conditions de vie des Espagnols en Indre-et-Loire durant la Seconde Guerre mondiale. Nous évoquerons ainsi la présence de camps de réfugiés et de camps d’internement dans le département. À ce titre, nous souhaitons signaler que nous avons rencontré une adhérente de l’association dont le père est passé par le camp du Ruchard²²⁵. Bien qu’il n’y soit pas resté longtemps, nous pourrions recueillir les informations que cette personne possède et essayer de les approfondir. En outre, nous pensons développer ce sujet, concernant les camps tourangeaux, en élargissant notre focus. En effet, il nous semble pertinent de pouvoir parler des autres populations qui ont également été internées. Ainsi, nous pourrions réaliser une exposition transversale en établissant des collaborations avec d’autres associations tourangelles qui s’intéressent à la période d’occupation. Par exemple, l’ÉRIL (Études de la Résistance et Indre-et-Loire) nous donnerait l’opportunité de parler de la Résistance sur le territoire. La contribution de cet organisme permettrait ainsi de créer une exposition plus

²²⁵ Voir Annexe 2.1.

complète, qui mettrait en avant le combat de personnes partageant les valeurs des républicains espagnols. De plus, nous pourrions évaluer la participation des Espagnols à la résistance tourangelle. Enfin, la dernière partie de cette exposition sera consacrée à la période d'après-guerre, jusqu'à la fin des années 1950. Nous mettrons en lumière l'installation des familles de républicains espagnols en Indre-et-Loire en nous intéressant à leur vécu. Nous pourrions notamment nous focaliser sur l'agglomération tourangelle afin de montrer l'évolution de la ville de Tours. Nous pensons tout particulièrement réaliser une comparaison entre le quartier du Vieux Tours durant les années 1940-1950 et aujourd'hui. Nous pourrions appuyer nos propos en recueillant des photos d'époque. L'objectif serait de montrer les quartiers où vivaient les Espagnols et d'évoquer leurs conditions de vie difficiles. Par ailleurs, dans la deuxième partie de notre projet, nous avons pensé à faire intervenir, pendant une soirée ou un après-midi, les enfants de républicains espagnols ayant vécu en Indre-et-Loire. Leur témoignage serait essentiel puisqu'ils pourraient parler de l'installation de leur famille dans le département et raconter leur propre vécu. Ils présenteraient au public leur quotidien pendant leur enfance, les difficultés auxquelles ils ont été confrontés ainsi que la culture transmise par leurs parents. Ces prises de parole seraient l'occasion de parler des effets de l'exil sur la descendance. Outre ces interventions, nous avons pensé que certains professeurs de l'université de Tours, possédant des connaissances sur l'histoire locale, auraient pu être invités pour approfondir quelques éléments. Il serait notamment intéressant de rentrer en contact avec Monsieur Jean-Louis Guereña qui a dirigé plusieurs mémoires de recherche concernant l'immigration espagnole en Indre-et-Loire. Par ailleurs, pour mener à bien ce projet, nous pourrions envisager de faire appel à l'association Mémoires Plurielles qui travaille sur l'histoire et les mémoires des immigrations en région Centre-Val de Loire. En plus de partager des informations et des ressources, cette organisation pourrait fournir une aide matérielle en prêtant des panneaux d'affichage ou des supports déjà réalisés dans le cadre d'expositions passées.

CONCLUSION

Finalement, l'émergence de la mémoire des républicains espagnols en France est liée à un contexte bien particulier. L'histoire de ces personnes se déroule à cheval entre deux pays, ce qui a complexifié les processus de libération de la parole. En Espagne, la dictature du général Franco a imposé une mémoire officielle, émanant des vainqueurs, qui était incompatible avec celle des vaincus. Après la fin de ce régime et l'établissement de principes démocratiques, il était toujours impossible de laisser s'exprimer les républicains espagnols, et plus largement toutes les victimes du franquisme. Mais progressivement, grâce à la mobilisation citoyenne, le récit de ces oubliés va commencer à émerger. De nombreuses associations travaillent depuis une vingtaine d'années à la réhabilitation de ces mémoires. En ce qui concerne la France, les républicains espagnols ont également été oubliés pendant de nombreuses décennies. Nous avons pu le voir, après la Seconde Guerre mondiale, ils ont obtenu le soutien de la part des gouvernements français mais il s'est rapidement estompé. Autour des années 1970-1980, la communauté scientifique va s'intéresser aux migrations, ce qui va permettre de débiter des recherches concernant l'exil des républicains espagnols en France. Mais c'est surtout à partir du milieu des années 1990 que les investigations vont se multiplier. En parallèle, les descendants d'exilés espagnols vont créer les premières associations ayant pour but de transmettre la mémoire de leurs aînés. Cette mobilisation va mettre sur le devant de la scène le récit des républicains espagnols et engendrer de la reconnaissance et de la légitimité auprès des institutions. La mémoire de ces exilés va progressivement entrer dans la mémoire collective française, notamment grâce au processus de patrimonialisation entamé par les descendants de républicains. Comme nous avons vu pu le voir au travers de l'association *Retirada 37*, ces derniers se considèrent héritiers des valeurs et des mémoires transmises par leurs parents et grands-parents. À leur tour, ils doivent les léguer aux générations suivantes. Ce travail de mémoire, et finalement de transmission, peut ainsi passer par différentes formes. Les événements organisés par l'association mémorielle départementale nous montrent que des hommages peuvent très bien être rendus par le biais de disciplines comme la musique ou les arts. Le caractère commémoratif est largement associé à l'univers culturel. Les descendants de républicains espagnols qui font vivre ces mémoires et ces valeurs sont aussi les successeurs d'une certaine culture de l'exil transmise par leurs parents. Ils partagent des éléments de cette culture à la communauté tourangelle tout en poursuivant le combat de leurs aînés en l'appliquant aux problématiques actuelles. Leur

travail de mémoire les amène ainsi à sensibiliser différents types de publics, et notamment les jeunes générations, à l'importance de la défense de certains idéaux comme la liberté, la paix ou la fraternité. Ainsi, ils mettent en garde la population face aux dangers que peut représenter la perte de ces valeurs.

Ce mémoire de première année de master ne représente qu'une ébauche d'un travail qui pourrait être davantage détaillé. Les premiers résultats que nous avons présentés mériteraient d'être approfondis. Pour diverses raisons, nous n'avons pas pu recueillir les témoignages de l'ensemble des membres de *Retirada 37*. De plus, le contexte sanitaire actuel a limité les possibilités de participer aux événements. Il serait donc intéressant de poursuivre cette étude de terrain afin d'obtenir une vision plus complète de l'association. Par ailleurs, nous n'avons pas pu exploiter toutes les données collectées. Il pourrait être pertinent de développer la thématique concernant la culture de l'exil puisque au travers de nos entretiens nous avons pu constater que la transmission des éléments culturels et linguistiques pouvait être fortement différente d'une famille à l'autre. Ce thème pourrait permettre de réaliser un travail conséquent, alliant différentes disciplines des sciences humaines, puisque le ressenti et le vécu de ces descendants de républicains espagnols seraient analysés. Au niveau de la construction identitaire nous avons pu remarquer qu'il pouvait y avoir des lacunes se traduisant par des manques du pays. Cette dimension serait notamment très intéressante à examiner.

ANNEXES

Annexe 1 : Documents d'archives

Annexe 1.1 : Exemple d'une fiche d'Espagnol (Archives départementales de Touraine, 44W186).

CAS

FICHE D'ÉTRANGER

Nom. *Castan*

Prénoms (souligner le prénom usuel) *Ramon Arizando*

Lieu de naissance (avec indication du pays, province et, le cas échéant, l'unité d'Administration correspondante) *Pertusa Espagne*

Date de naissance, Mois, Année. *18 avril 1917*

Situation de famille (célibataire, marié, veuf, divorcé, nombre d'enfants) *Célibataire*

Domicile (adresse complète) *Ennes s/Indre*

D'où est-il venu (lieu, pays, province, rue, numéro) *Houscan id*

Dernier domicile dans son pays natal (pays, province ou unité d'Administration correspondante) *id*

Depuis quand séjourne-t-il en France. *Peuici 1939*

Motifs du domicile ou séjour en France *Comme réfugié au camp de Baccas*

Nationalité. *Espagnole*

Par quoi est-elle prouvée *par sa date et son lieu de naissance*

Pièces d'identité particulières fournies.

Situation militaire. *a été soldat en Espagne*

Profession spécialisée (ayant nécessité un apprentissage) *Bûcheron*

Profession exercée *id*

Confession religieuse. *Catholique*

Situation de fortune (en cas de propriété foncière, quelle est sa grandeur) *Neant*

Condamnations

Remarques particulières. *Neant*

Ca étranger a été demandé par le bureau de la main d'œuvre étrangère, pour travailler dans les camps de bois faits par M. Glabert à Viretry.

Rt 30/12/41

Annexe 1.2 : Extrait d'une liste recensant les Espagnols entrés en Indre-et-Loire depuis 1936, contient également des précisions sur leur opinion concernant le régime de Franco (Archives départementales de Touraine, 44W17).

Acte LISTE DES RESSORTISSANTS ESPAGNOLS
ENTRES EN FRANCE DEPUIS 1936
-:-:-:-:-

fournie le 10 août 1940.

Noms et prénoms	Sexe	Date et lieu de naissance	Résidence	Opinion politique
SOLA Rios	M	16 avril 1923 à AGODAILL (Tarragone)	Cangey	Ces renseignements sont demandés et seront fournis ultérieurement
TORREDEFLO Gilebra Rosendo	M	10 septembre 1901	Saint-Laurent de-Lin	
SERAL Jean	M	22 novembre 1882 à Souera	Athée s/Cher	
GUERRERO Francisco	M	12 avril 1902 Loubrin-Almería	-d°-	En cas d'amnistie générale veulent bien revenir en Espagne
RODRIGUEZ Ortéga Julia femme GUERRERO	F	11 octobre 1915 à Torodionjirmeno	-d°-	
GUERRERO Thérèse	F	4 ans 1/2 à Tolosa	-d°-	
GUERRERO Paquita	F	2 ans 1/2 Vilobide Onon Gerona	-d°-	
CESTERO Miguel	M	24 avril 1915	-d°-	
VENTURA GASSOL	M	6 octobre 1892 à Tarragone	Saint-Martin- le-Beau	L'opinion de ces trois familles n'est pas connue
GASSOL née GALOFRE Espérance	F	14 mars 1898 à Barcelone	-D°-	
GASSOL Abel	M	23 mars 1923 à Barcelone	-d°-	
GASSOL Albert	M	25 septembre 1924 à Barcelone	-d°-	
PUIG Jean, Marc,	M	5 février 1882 à Laselva	-d°-	
PUIG, née BARRANCO	F	12 mai 1899 à Barcelone	-d°-	
PUIG Pilar	F	18 août 1920 à Barcelone	d° -	
MACIAS Artenias	F	3 mai 1916 à Santa-Cruz	-d°-	

529

Annexe 1.3 : Extrait de la liste de recensement de la population espagnole entrée à Saint-Pierre-des-Corps depuis 1936 (Archives départementales de Touraine, 44W17).

52

LISTE DES ESPAGNOLS EN FRANCE DEPUIS 1936

SAINT-PIERRE-DES-CORPS Reconnait Gouvern. Franco: Me reconnait pas pour Franco

Noms et Prénoms	Sexe	Date Naiss	Lieu de naissance	Profession	Adresse	Op. politique
Vve VAL PASCUAL Antonia	F.	12 SEPT. 1893	LOGRONE	Comptable	Rue M. Audouin	
VAL Pilar	F.	2 JANV. 1918	SAINT SEBASTIEN	CAF.	- id -	
VAL DOLORES	F.	13 Mars 1919	-	CAF.	- id -	
VAL Antonia	F.	11 AVR. 1922	-	CAF.	- id -	
PASCUAL GARCIA Eulalia	F.	12 FEVR. 1895	FUENNAJER	S.P.	- id -	
PASCUAL Rosario	F.	11 AOUT 1922	SAINT SEBASTIEN	S.P.	- id -	
SALCEDO Antonio	M.	6 JUIN 1922	SANTANDER	Manoeuvre	R. de la Tournelle	
SALCEDO Palmira	F.	11 NOV. 1913	-	S.P.	- id -	
JOVEN lazaro Domingo	M.	17 MARS 1912	SARAGOSSE	Manoeuvre	gare de triage	pas présent
JEREZ GAZORIA Diego	M.	16 AVR. 1915	LIEVA DE ALMORAOSA	- id -	gare de triage	- id -
RUEDA DAIMAN Antonio	M.	1916	BECETE	- id -	- id -	- id -
AZNAR Silbera Pablo	M.	3 MARS 1891	SARAGOSSE	- id -	- id -	- id -
ZABALA Avoroa Martin	M.	25 MAI 1920	MUNDUCA	- id -	- id -	- id -
FERNANDEZ Garcia-Léonardo	M.	6 NOV. 1912	BARCELONE	-	-	
GALVO Chesnit Raphael	M.	21 NOV. 1911	BARCELONE	-	-	
SANCHO AZNAR Ramon	M.	7 NOV. 1906	ALCORITA	-	-	
MEDRANO Palomar Virgilo	M.	27 NOV. 1914	ZORAGOSA	-	-	
SANTIAGO Pedro	M.	7 JANV. 1918	LOPERA	-	Rue M. Audouin	
ROJO HERNANDEZ Antonio	M.	8 AOUT 1909	LORCA MURCIE	-	gare de triage	
GARCIA RODRIGUEZ Carmen	F.	14 NOV. 1916	ALHAMA DE ALMERIA	-	R. M. Audouin	
CARRETERO PEREZ Roman	M.	9 AOUT 1913	OCTORIA	-	gare de triage	
RENIERLAS GALAN Antonio	M.	24 JANV. 1916	MADRID	-	- id -	pas présent
CALDES SOLE Mariano	M.	26 MARS 1894	TREMP	-	- id -	
ORTIZ HERRAZ Joseph	M.	13 DEC. 1922	BELECHITE	-	- id -	
ALVAREZ PUCHEZ Manuel	M.	29 SEPT. 1907	PONTEVEDRA	-	- id -	
ROSANO Palacios Elésterio	M.	19 JUIL. 1908	RESTIERO BRANDIO	-	-	
FORNASSERINANA Pedro	M.	15 JANV. 1889	BARCELONE	-	-	pas présent
NOVARO SANCHEZ Manuel	M.	10 JUIN 1918	ALMANZORA	-	-	- id -
SENES Mena Antonio	M.	4 MAI 1910	CANILES	-	-	- id -
PONT PALMEROLA Vincento	M.	5 AVR. 1910	VICH BARCELONE	-	La Poudrière	
ADAM VILLELA Lorenzo	M.	5 AOUT 1905	BIA	-	- id -	
HIDALGO SOTO Antoine	M.	12 OCT. 1909	VIGO	-	gare de triage	
VIADER GUTES Enrique	M.	23 MARS 1915	ANGLES	-	- id -	
PASOS PORTO José	M.	21 MARS 1901	PUEBLA	-	- id -	
CABALLERO TONESCUSA Antonio	M.	29 DEC. 1914	OLIVA FRONTERA	-	-	
BADET BARCELO Recaredo	M.	13 MAI 1922	CALACEITA	-	-	
SANTANA PADRON Francisco	M.	4 AOUT 1899	LOS PALMAS	-	-	
BADET AGUILAR Joseph	M.	22 NOV. 1873	CALACEITO	-	-	
CRUZ SALIDO José	M.	20 SEPT. 1913	MONTEPIA	-	-	
ORRE AGUIRREBENGUA Louis	M.	3 OCT. 1910	BILBAO	-	-	
MASAGNE MANE Zaccarias	M.	12 AVR. 1893	SALAMO	-	-	
MERREDO FERNANDEZ Enrique	M.	13 DEC. 1910	MEDRID	-	-	
FENOLLOSA GIMENO Manuel	M.	7 JUIL. 1912	VALENCIA	-	-	

Annexe 4 : Documents relatifs à l'association

Annexe 4.1 : Brochure de présentation de *Retirada 37* et bulletin d'adhésion



Association RETIRADA 37

L'association RETIRADA 37 a pour but de

« faire vivre les mémoires et les valeurs des **Républicains espagnols exilés** ».

L'association RETIRADA 37 a été créée fin 2014 par des descendants de républicains espagnols exilés et par des personnes qui s'intéressent à cette période de l'histoire espagnole et européenne.

Elle a pour but de faire connaître l'histoire du peuple espagnol des années 30 à aujourd'hui, et plus particulièrement l'histoire de la 2^{ème} République espagnole et de la révolution sociale (1931-1936), de la guerre civile espagnole (1936-1939), de l'exil des Républicains et de leur intégration dans les différents pays qui les ont accueillis.

Ses moyens d'action sont principalement :

- l'organisation de conférences, débats, expositions, spectacles,
- l'éducation populaire,
- la participation aux initiatives des associations ou groupements dont les objectifs sont en rapport avec les orientations de l'association.

Elle soutient la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Association loi 1901 enregistrée en Préfecture d'Indre et Loire le 30/12/2014 sous le n° W372012501.
Publication au Journal officiel le 17/01/2015.

Siège au CID-MAHT - Place Gaston Pailhou - 37000 Tours

Courriel : retirada37@gmail.com

Site Internet : retirada37.com

Adhésion : 20 € ou 10 € pour les étudiants et précaires.



BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION RETIRADA37	
Monsieur :	
Madame :	
Adresse :	
.....	
Téléphone :	
Messagerie :	@.....
Souhaite adhérer à l'association RETIRADA37	
Bulletin à renseigner et à envoyer à l'adresse suivante :	
Association RETIRADA37	
CID-MAHT	
Place Gaston Pailhou	
37000 Tours	
Accompagné d'un chèque pour la cotisation annuelle de 20 € ou 10 € pour les étudiants et précaires.	

LES VENDREDIS DE RETIRADA 37
www.retirada37.com

RETIRADA 37

DICTATURES HISTOIRES MEMOIRES

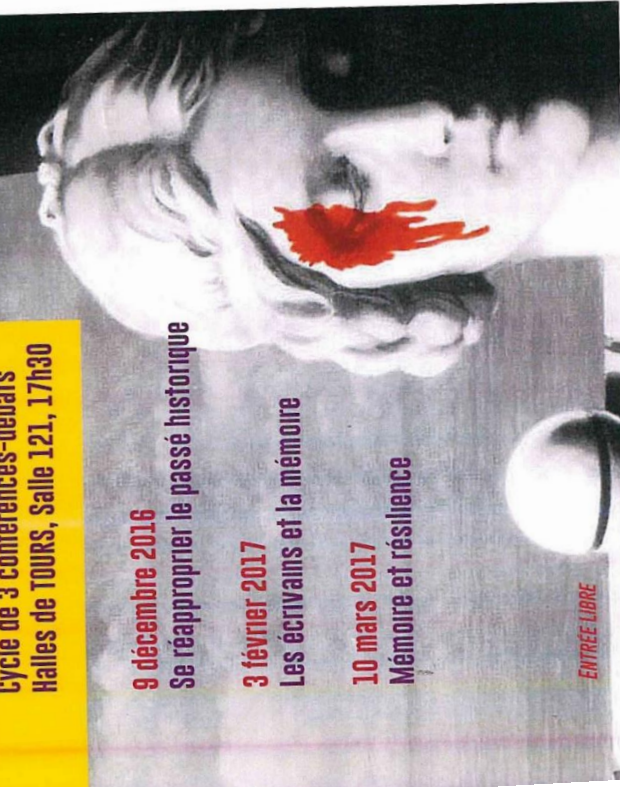
Cycle de 3 conférences-débats
Halles de TOURS, Salle 121, 17h30

9 décembre 2016
Se réapproprier le passé historique

3 février 2017
Les écrivains et la mémoire

10 mars 2017
Mémoire et résilience

ENTREE LIBRE



LES VENDREDI DE RETIRADA 37

« Faire vivre les mémoires et les valeurs des Républicains espagnols exilés »

DICTATURES... HISTOIRES... MEMOIRES

Cycle de trois conférences suivies d'un débat

Quand une dictature s'empare du pouvoir, l'histoire est aussitôt falsifiée. Seule compte la version officielle imposée par le dictateur, Franco en Espagne, Pinochet au Chili...

L'opposition est muselée : arrestations, tortures, disparitions, exils... Le retour à la démocratie ne permet pas à la mémoire des victimes de se libérer car au nom de la réussite économique et de la paix civile, il faut oublier les exactions du passé. Il s'agit d'un double déni d'autant plus douloureux que les bourreaux d'hier restent impunis.

Comment peut-on faire pour récupérer à la fois l'Histoire et sa propre histoire ? Comment peut-on faire vivre et revivre les voix qui se sont tuées ? Comment peut-on aider la mémoire à sortir du silence ?

VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2016

«SE RÉAPPROPRIER LE PASSÉ HISTORIQUE»

par Federica LUZI

Federica LUZI a soutenu une thèse à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris), *Entre narrations et expériences : les usages du passé des réfugiés espagnols.*

L'exode massif des Républicains espagnols en 1939 fait l'objet depuis un certain nombre d'années maintenant d'un travail important de la récupération de la mémoire historique en France et notamment dans le Sud-Ouest. L'histoire des réfugiés espagnols ne cesse d'être racontée comme un enjeu du présent par les descendants de ces réfugiés et aussi par les institutions politiques : constitution d'associations travaillant sur la mémoire, édifications de lieux de mémoire, célébrations de commémorations... Il convient donc d'étudier ce surgissement du passé dans le présent, d'en appréhender le dynamisme et la complexité dans une réflexion sur le processus commémoratif lui-même et sur les formes d'objectivisation de cette mémoire de l'exil.

Annexe 4.3 : Brochure « Levées avant le jour. Les Brigades Internationales, de l'Espagne à la Résistance »

Marie-France Beaufile,
maire

Colette Gauthier,
adjointe au maire en charge des affaires culturelles

et la municipalité de Saint-Pierre-des-Corps
ont le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition

“levés avant le jour”



**les Brigades
Internationales,
de l'Espagne
à la Résistance**

*Suivi d'une conférence « Regards croisés »
avec Claire Rol-Tanguy et Patrick Amand
autour du recueil Brigadistes !*

Mardi 13 février 2018 à 18h30

Bibliothèque municipale
3 rue Henri-Barbusse
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

**Concert de
Serge Utgé-Royo
No Pasaran !**

Spectacle renouvelé à l'occasion de l'anniversaire : 1936-2016, dans lequel Serge Utgé-Royo, fils d'exilés catalan-castillan, revient aux sources et rassemble ses propres chansons portant la mémoire et les espoirs des siens, ainsi que des chants de la guerre d'Espagne et des poèmes (Hernandez, Celaya, Jara... des chansons de Llach, Ibañez...)

En première partie **Véro LP chante Golondrina**, la parole des poètes et l'effervescence d'un monde où la rue est le décor du grand théâtre de la vie, à travers un répertoire de chansons populaires d'Espagne et d'Amérique Latine : des tangos argentins aux coplas espagnoles.



Vendredi 23 février à 20h
Centre culturel communal

Tarifs : 12€-20€
billetterie.mairiespdc.fr

Bibliothèque municipale

3 rue Henri-Barbusse
Ligne de bus n°5, arrêt Saint-Pierre centre
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel communal

37 bis avenue de la République
02 47 63 43 15

**ST PIERRE
des
CORPS**

“levés avant le jour”

**les Brigades
Internationales,
de l'Espagne
à la Résistance**



Du 13 au 24 février 2018

Bibliothèque municipale

3 rue Henri-Barbusse
Ligne de bus n°5, arrêt Saint-Pierre centre
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel communal

37 bis avenue de la République

**ST PIERRE
des
CORPS**

Exposition « Les Brigades Internationales »

Cette exposition présente le rôle des Brigades Internationales, ces volontaires de toutes les nationalités qui sont venus combattre en Espagne pour défendre la République contre la rébellion des généraux, dans la lutte contre le fascisme dès 1936.

L'exposition fait le lien entre leur engagement en Espagne pour la défense d'idéaux et de valeurs républicains et la lutte des volontaires qui après l'Espagne rejoignent la France et les maquis de la Résistance. L'existence et le combat des Brigades Internationales rappellent que bien avant la Seconde Guerre mondiale, des hommes et des femmes de tous les pays ont tenté de s'opposer à la progression du fascisme.

Exposition prêtée par l'ACER et l'ONAC.

Du 13 au 24 février
Bibliothèque municipale

Exposition d'affiches de la République espagnole et de poèmes

Exposition prêtée par la Retirada 37.



Du 13 au 24 février
Centre culturel communal



ACER : Amis des combattants en Espagne républicaine
ONAC : Office national des anciens combattants

Conférence « Regards Croisés » de Patrick Amand et Claire Rol-Tanguy

autour du recueil *Brigadistes !*

Mardi 13 février à 18h30
Bibliothèque municipale



Conférence d'Edouard Sili

Ni Franco ni Staline ; les volontaires internationaux anarchistes et révolutionnaires durant la guerre civile.

En présence de la chorale *La p'tite rouge* de Touraine.

Vendredi 16 février à 18h30
Bibliothèque municipale



Film documentaire « Brigades Internationales entre mémoire et silence »

Suivi d'un échange avec les réalisateurs du documentaire, Jean Ortiz et Dominique Gautier.

Mardi 20 février à 18h30
Bibliothèque municipale





SAMEDI 13 OCTOBRE 2018
à 14 Heures 30
Salle 121 aux Halles de Tours
Place Gaston Paillhou
à Tours

Présentation

D'UNE LONGUE MARCHÉ
d'Albino GARRIDO SAN JUAN

Par son Fils LUIS

Qui parlera également
du système concentrationnaire franquiste
et du combat pour la mémoire.

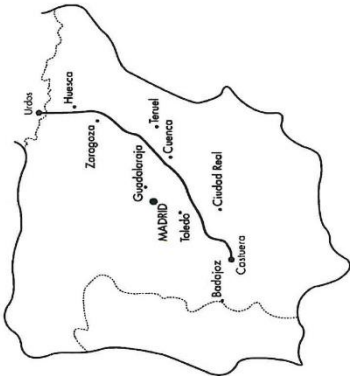


Itinéraire approximatif suivi par Albino Garrido et ses compagnons lors de leur évacuation du camp de concentration de Castuera. Leur pérégrination à travers l'Espagne dura 79 jours, du 4 Janvier au 22 Mars 1940 et les conduisit jusqu'à Canfranc puis Urdos en France.

**"Une longue marche –
De la répression franquiste aux camps français"**

retrace le parcours d'Albino Garrido San Juan, jeune journaliste de Castille, pris dans le tourbillon de la guerre d'Espagne. Agé d'à peine 17 ans il s'engage dans la colonne des milices populaires du colonel Julio Mangada puis dans la 34^{ème} Brigade Mixte et lutte pour défendre la République, dans la Sierra, aux confins des provinces d'Avila et de Madrid. Démobilisé au printemps de 1937, il s'engage alors dans l'aviation. Affecté à plusieurs aéro-dromes à l'arrière du front, la fin de la guerre le surprend en Estrémadure. Dans des conditions particulièrement dramatiques il est fait prisonnier par les troupes franquistes et est interné dans le terrible camp de concentration de Castuera dans la province de Badajoz. Après plus de huit mois de réclusion dans un univers où l'arbitraire, les privations et la brutalité des vainqueurs règnent en maîtres, il parvient à s'évader accompagné de cinq camarades.

Commence alors, au cœur de l'hiver, une longue et périlleuse marche à travers l'Espagne.



RETIRADA 37

VOUS INVITE AU DEBAT SUR LES BEBES VOLES

SAMEDI 19 OCTOBRE 2018

De 14 h à 18 h Salle de la Médaille à St Pierre des Corps

Avec la participation de ANNA LOPEZ LUNA
(auteur de)

ENTERRAR Y CALLAR
(Enterrer et Taire)

Le titre d'une gravure de Francisco Goya pour un film qui ouvre sur le paysage inquiétant d'une Espagne.

Car ce qui se révèle ne procède pas seulement d'un passé qui peut être tenu dans une distance qui rassure, mais continue de servir le présent : le vol des nouveaux nés dans les maternités.

Abus de pouvoir médical, contrôle religieux, corruption institutionnalisée, mépris de l'autre :

Ces mots et ces sentiments résonnent d'une parole à l'autre et dévoilent des procédés qui ont été perpétrés pendant la dictature franquiste et qui ont continué dans la démocratie.

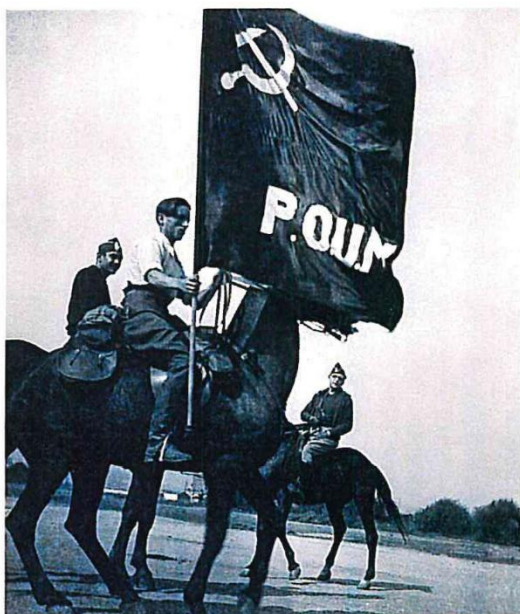
Une série d'entretiens recueillie dans toute l'Espagne :

Des mères, pères, enfants, l'un après l'autre, déposent leurs histoires enfouies sous terre.

Alors, la parole, dans l'espace du film, commence à penser et se révolter contre le vide juridique qui les étouffe.

Ce vide toujours actif s'emmêle à une situation de l'Espagne contemporaine: l'impunité des crimes, la corruption de l'état, la spoliation du système social et le durcissement d'une morale sexuelle de droite. Contre l'humiliation sourde, les personnes se tiennent là, fragiles mais pourtant l'une à côté de l'autre dans le cadre de l'écran.

Et c'est par le lien de l'écoute que le film propose l'affrontement du cynisme et de son autorité.



Retirada 37,
association destinée à
« Faire vivre les mémoires et
les valeurs des Républicains
espagnols exilés »,
vous invite:

Samedi 15 décembre 2018,
à 14 heures,
salle 121 des Halles de
Tours,

à une conférence ayant pour thème :

LE POUM :
Révolution dans la guerre d'Espagne (1936-1939)

Le POUM (*Parti Ouvrier d'Unification Marxiste*) est une organisation communiste antistalinienne qui naît à Barcelone en septembre 1935. Aujourd'hui encore, l'histoire de ce parti reste méconnue. Le POUM a été en effet doublement combattu : à la fois par les franquistes, qui étaient ses ennemis, et, dans son propre camp, par ceux qui l'ont durement réprimé alors qu'ils semblaient mener un combat commun contre le fascisme. Il s'agit maintenant de rendre justice à ces militants qui ont pris courageusement leur part du combat révolutionnaire antifranquiste.

Cette conférence,
présentée par Jean-Louis BARGÈS, membre du CA,
se terminera par le verre de l'amitié,

Bibliothèque de Saint-Pierre-des-Corps

**Conférence par Enrique Lister Lopez
sur « Un épisode peu connu de l'Histoire de France :
l'interdiction du P.C. espagnol en France en 1950 »**

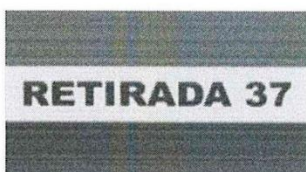
Mardi 12 février 2019 à 18h30

.....

Enrique Lister Lopez est né à Moscou en 1941. Il a vécu en France, Hongrie, Tchécoslovaquie et URSS. Il est Docteur en Lettres et diplômé en Histoire moderne de l'Université Lomonosov de Moscou et titulaire d'un DEA de la faculté de Sciences Humaines de Poitiers avec une thèse de doctorat sur « L'Exil communiste espagnol en France et en URSS (1936-1950). Contribution à l'histoire d'une émigration ». Il a été Maître de conférences à Poitiers et Directeur du Département d'Etudes Slaves jusqu'en 2009, après avoir commencé comme lecteur de russe en 1969. Militant communiste, il a été expulsé du PCE en 1970 et a participé en 1973 à la fondation du PCOE (Parti Communiste Ouvrier Espagnol). Il a été responsable de la Commission Idéologique du PCOE et a écrit de nombreux articles anti-eurocommunistes et deux livres *Carrillo, les deux faces d'une même pièce* en 1971 et *Léninisme et opportunisme* en 1976 et *Prague, août 1968. Pages d'un journal personnel* en 2008. Enrique Lister Lopez est spécialiste de l'immigration républicaine en France, URSS et pays socialistes d'Europe de l'Est.

*Une initiative de Retirada 37
en partenariat avec la ville de Saint-Pierre-des-Corps*





**L'Association « Retirada 37 »
vous propose,
du 12 au 16 février 2019,
à la médiathèque de La Riche,
une exposition sur *GUERNICA*.**

Petite localité de la province de Biscaye, Guernica était célèbre pour son chêne, sous lequel les monarques espagnols promettaient, selon la tradition, de respecter les libertés basques. Le bombardement massif de cette ville par la légion Condor, le 26 avril 1937, eut un grand retentissement dans le monde entier, dont s'est fait l'écho Picasso dans son célèbre tableau, « Guernica » :



De riches panneaux thématiques, réalisés par l'association *Ateneo Republicano du Limousin*, retracent l'histoire de ce bombardement meurtrier, analysent le contexte historique et politique et l'œuvre de Picasso. Venez les découvrir à la médiathèque de La Riche, près de la mairie, ouverte selon les horaires suivants :

Mardi 14:00-19:00	Mercredi 10:00-18:00	Vendredi 14:00-19:00	Samedi 10:00-18:00
-------------------	----------------------	----------------------	--------------------

Le samedi 16 février à 15 heures,

**l'association « Retirada 37 » vous invite à une réunion-débat
avec une introduction de *Joséphine Bargès*
sur le martyre infligé au peuple de Guernica
par le franquisme et ses alliés nazis.**

Un vin d'honneur viendra ensuite clôturer l'exposition.

**Retirada 37 : Faire vivre les mémoires et les valeurs des
Républicains espagnols exilés**



Nous avons le plaisir de vous inviter à la conférence de
Madame Carmen NEGRIN

Titre de la conférence

L'ŒUVRE DE JUAN NEGRIN À LA LUEUR DES ARCHIVES

Carmen NEGRIN, petite-fille de Juan NEGRIN, se propose de mettre en lumière à partir d'archives privées l'œuvre politique de celui qui fut de 1937 à 1945, président du Conseil des ministres de l'Espagne républicaine, puis chef du gouvernement républicain en exil.

**Lundi 18 mars 2019 de 17 h à 19 h - Salle TA 35
(site universitaire, 3 rue des Tanneurs. Tours)**



Département d'Espagnol et de Portugais

et association *Retirada37*



Accès libre – Ouvert à tous

ROMANCERO DES OMBRES

“Émotion forte pendant une heure et demie pour le public invité au partage généreux d’une famille. Traversés de lumière, les dialogues s’articulent au millimètre près avec les voix off et les témoignages des femmes, projetés sur fond d’écran géant. Proximité, émotion, cette histoire de famille porte avec dignité la force de l’Histoire pour l’élargir à la « pleine conscience » du présent. »

La Nouvelle République

En cette année qui marque le quatre-vingtième anniversaire de la Retirada (l’exil de 500000 républicains espagnols en France), en ces temps où une Europe nauséabonde renait de ses cendres, le «Romancero des ombres» est un geste artistique nécessaire pour continuer à vivre debout.

Deux matériaux sont au cœur de cette création : un film documentaire (Compañeras) et le témoignage de Manuel Cano Lopez (En remontant le temps lointain). Compañeras, le film de Jean Ortiz et de Dominique Gautier, donne la parole à des femmes « courage » qui racontent leur rôle, effacé de la mémoire collective espagnole, dans la défense de la République espagnole et dans l’anti-franquisme. Depuis leur condition d’avant l’avènement de la République, en 1931, jusqu’à nos jours, elles évoquent leurs espoirs et leurs souffrances.

En remontant le temps lointain est composé d’une dizaine de pages, que Manuel Cano Lopez écrit à la demande de son fils. Un récit émouvant des souvenirs d’un enfant de onze ans perdu dans le tourbillon de la guerre civile en Andalousie. Les témoignages de ces femmes et le récit de ce petit garçon sentrelacent étroitement et nous renvoient avec force les douleurs passées mais toujours vivaces.

Partager aussi ce qui a été profondément enfoui, et nous permettre ainsi de mieux penser (panser) et vaincre nos **incertitudes et nos peurs d’aujourd’hui**.

Avec :
Françoise Cano Lopez / Mathilde Thomas / José Manuel Cano Lopez
Mise en scène et conception : José Manuel Cano Lopez
Création son : Clément Cano Lopez
Scénographie : Camille Lebegue

Tarifs : tarif partagé 14€ / tarif solidaire 18€ /
minimas : tarif libre à partir de 5€

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS
02 47 38 29 29 // info@cicanolopez.fr

Le Groupe K. présente :

ROMANCERO DES OMBRES

Théâtre documentaire d'après le film de
Jean Ortiz et Dominique Gautier

JEUDI 14 NOVEMBRE 20H
LA PLÉIADE - LA RICHE

FOCUS
20h
CONCERT « Concierto para la memoria »
avec Juan Francisco Ortiz à la guitare et David Ortiz au violoncelle.

Le musicien franco-espagnol rend hommage à son père à la guitare et son fils David à son grand-père au violoncelle, **Francisco Ortiz**, prisonnier 4252 à Mauthausen-Gusen (Autriche). Il s'agit aussi d'un hommage aux Espagnols qui furent déportés dans les camps d'extermination nazis. Dans ce programme il évoque son père, le camp de Mauthausen et l'histoire d'un drapeau républicain, œuvre composée par lui-même inspirée par l'escalier de la mort du camp : 190 marches que les prisonniers étaient obligés de monter avec des blocs de pierre de plus de cinquante kilos. « Beaucoup d'entre eux périrent succombant à l'épuisement » rappelle F. Ortiz.

Il interprète également « *El Emigrante* » de Juanito Valderrama, un texte que son père "chantait beaucoup" en souvenir de l'Espagne perdue; une suite juive de trois morceaux ainsi qu'une en Yiddish ; une autre composition de sa création sur les Treize Roses, résistantes républicaines fusillées par les franquistes (Que mon nom ne s'efface pas), un hommage aux poètes Lorca, Machado et Hernandez, avant de terminer sur trois œuvres symboliques de la résistance : *La Liste de Schlinder*, *El Canto dels Ocells*, et *Bella Ciao*.

PROCHAINEMENT AU PLESSIS

.....
SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 MARS
FAIRE POÈME - ateliers -
Désirs partagés par la Librairie Le Livre

NOS PARTENAIRES :
Ce projet est cofinancé par l'Union européenne, L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

l'Europe c'est ici. l'Europe c'est maintenant.

TOURS LE DÉPARTEMENT

Nous passons par la voie publique / Imprimé par Pixartprinting (Via 1^{er} Maggio 8, 38020 Quarto d'Altino VE, Italia) / Conception : JOSE MANUEL CAMO LOPEZ / 338 258 585 / Rue du Plessis chateau plessis les tours 37520 La Riche / 338 258 585 / Association déclarée / Licence spectacle : 1-119935 2-9556 3-9937

CONCIERTO PARA LA MEMORIA
Juan Francisco Ortiz, David Ortiz

Désirs Partagés avec la Retirada 37

11 Mars 19h ouverture
20h concert

concert, exposition, dégustations

LE PLESSIS,
Tiers-lieu culturel et humaniste
La Riche
.....
Vendredi 11 Mars
CONCIERTO PARA LA MEMORIA

AU PROGRAMME

19h BAR-RESTAURATION Bio et circuits courts

EXPOSITION DES USAGERS
Jean Louis Maître, Alain Papillon, Julie Sillard,
Maxime Leroy Guerlot, Karin Opolko Gonin, Josselyn David,
Agathe Bordeau

20h CONCERT « Concierto para la memoria »
Juan Francisco Ortiz et David Ortiz

TARIFS LIBRES : 5€, 8€ ou 10€

CONDITIONS D'ACCÈS COVID :
Accès sous présentation
d'un pass vaccinal valide.
Port du masque obligatoire.

INFORMATIONS ET RÉSERVATION :
0247382929 ou info@clicanolopez.fr

Sources

DOCUMENTS D'ARCHIVES

Archives départementales de Touraine

44W17, Espagnols et Britanniques, recensement d'août 1940 : instructions et correspondance, listes par canton des Espagnols entrés en Indre-et-Loire depuis 1936, listes des Britanniques.

44W18, Recensement du 14 septembre 1940 : états numériques par nationalité.

44W186 à 44W188, Espagnols : fiches individuelles.

49W35 à 49W164, Dossiers individuels des étrangers entrés en Indre-et-Loire entre 1940 et 1950.

Archives municipales de Tours

123 C76, Journal La Dépêche, juillet-août 1936.

123 C77, Journal La Dépêche, septembre-octobre 1936.

123 C82, Journal La Dépêche, juillet-août 1937.

123 C83, Journal La Dépêche septembre-octobre 1937.

TÉMOIGNAGES

Entretiens oraux

Témoignages écrits

Réponses au questionnaire diffusé par courrier électronique (cf : Annexe 3).

DOCUMENTS AUDIOVISUELS

CARRACEDO Almudena, BAHAR Robert, *Le silence des autres : la justice contre l'oubli*, Blaq Out (prod.), 2018, DVD Vidéo (91min).

CHEVAIS Marie, MOULINIE Véronique, SAGNES Sylvie, *Mémoires de la Retirada*, CNRS Images (prod.), 2012, Vidéo (35 min).

GORDILLO Joseph, *El muro de los olvidados*, La bascule (prod.), 2007, DVD Vidéo (82 min).

PENAFUERTE Jose Luis, *Los caminos de la memoria*, Man's Films Productions (prod.), 2009, DVD Vidéo (91 min).

SITES INTERNET

Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France – FFI, <https://amicale-aagef-ffi-66.monsite-orange.fr/>.

Association ACER, <http://acer-aver.com/>.

Association FFREEE, <https://www.ffreee-retirada-argeles-sur-mer.fr/>.

Association IRIS Mémoires d'Espagne, <https://iris-memoiresdespagne.com/>

Association Mémoires Plurielles, <https://www.memoires-plurielles.org/>.

Association MER47, <https://mer47.org/wp/>.

Asociación para la Recuperación de la Memoria Histórica, <https://memoriahistorica.org.es/>.

Association Retirada 37, <http://retirada37.com/>.

Bibliographie

ANGOUSTRES Aline, « Vers la convention de Genève et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (ofpra) : la période 1945-1952 », *Migrations Société*, 165/3, 2016, p. 39-54. (<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2016-3-page-39.htm>, consulté le 8 mai 2022).

APRILE Sylvie, BERTHELEU Hélène, BILLION Pierre (dir.), *Étrangers dans le berceau de la France ? L'immigration en région Centre du XIX^{ème} siècle à nos jours*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, 198 p.

APRILE Sylvie, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS Éditions, 2010, 336 p.

AROCA MOHEDANO Manuela, « Juan Hernández Saravia, al mando de las batallas del Ebro y Teruel », *Historia y Comunicación Social*, 9, 2004, p. 23-41. (<https://revistas.ucm.es/index.php/HICS/article/view/HICS0404110023A>, consulté le 11 avril 2022).

BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *La notion de patrimoine (1980)*, rééd., Paris, Liana Levi, 2008, 141 p.

BARBE Noël, CHAULIAC Marine (dir.), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, 144 p.

BAUSSANT Michèle, « Penser les mémoires », *Ethnologie française*, 37/3, 2007, p. 389-394. (<https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2007-3-page-389.htm>, consulté le 25 avril 2022).

BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 9/35, 1996, p. 226-257. (https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966, consulté le 10 novembre 2021).

BEN KHALIFA Riadh, « La fabrique des clandestins en France, 1938-1940 », *Migrations Société*, 139/1, 2012, p. 11-26. (<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2012-1-page-11.htm>, consulté le 5 janvier 2022).

BERTHELEU Hélène (dir.), *Mémoires des migrations en Région Centre : Reconnaissances et patrimonialisations émergentes*, Tours, Université François Rabelais, 2010, 224 p.

BERTHELEU Hélène (dir.), *Au nom de la mémoire le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2014, 350 p.

BOLZMAN Claudio, « Exil et errance », *Pensée plurielle*, 35/1, 2014, p. 43-52. (<https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2014-1-page-43.htm>, consulté le 30 octobre 2021).

CALLEJA Eduardo González, « La Violence Sous La Seconde République Espagnole : Une Question Politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 127, 2015, p. 85-99. (<https://www.jstor.org/stable/24674014>, consulté le 10 mars 2022).

CANAL Jordi, DUCLERT Vincent (dir.), *La guerre d'Espagne. Un conflit qui a façonné l'Europe*, Malakoff, Armand Colin, 2016, 395 p.

CASANOVA Julián, *Historia de España*, vol. 8, *República y guerra civil*, Barcelone, Crítica, 2007, 526 p.

CELAYA Diego Gaspar, « D'un mythe à l'autre. Mémoire et histoire des espagnols dans la Résistance », *Conserveries mémorielles*, 20, 2017, p. 1-12. (<http://journals.openedition.org/cm/2441>, consulté le 8 mai 2022).

CENTLIVRES Pierre, « Les émigrations afghanes et les enjeux du retour », *Hommes et Migrations*, 1253, Janvier-février 2005, p. 57-67. (https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2005_num_1253_1_4295, consulté le 10 novembre 2021).

CONTRERAS CASASO Manuel, CEBRIAN ZAZURCA Enrique, « La ley para la reforma política: memoria y legitimidad en los inicios de la transición española a la democracia », *Revista de Estudios Políticos (nueva época)*, 168, avril-juin 2015, p. 77-114. (<http://dx.doi.org/10.18042/cepc/rep.168.03>, consulté le 16 février 2022).

DENOYER Aurélie, « L'opération Boléro-Paprika : origines et conséquences. Les réfugiés politiques espagnols : de l'expulsion à leur installation en RDA », *Résonances françaises de la guerre d'Espagne*, Nérac, Éditions d'Albret, 2011, p. 295-312. (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00778032>, consulté le 2 janvier 2022).

DRENEAU Thomas, *Les réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1934-1944)*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Marie Moine, Université François Rabelais, 1999, 142 p.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, « Historiographie des premières années de l'exil espagnol et état de la question », *Exils et migrations ibériques au XX^e siècle*, 1992, p. 50-67. (https://www.persee.fr/doc/emixx_1245-2300_1992_num_1_1_960, consulté le 30 septembre 2021).

DREYFUS-ARMAND Geneviève, TÉMIME Émile, *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Paris, Éditions Autrement, 1995, 141 p.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, « L'accueil des républicains espagnols en France : entre exclusion et utilisation, 1936-1940 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 44, 1996, p. 36-41. (https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_1996_num_44_1_403052, consulté le 20 janvier 2022).

DREYFUS-ARMAND Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France : de la Guerre civile à la mort de Franco*, Albin Michel, Paris, 1999, 475 p.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, « Les réfugiés espagnols en 1939, des "indésirables" », *Plein droit*, 108/1, 2016, p. 44-48. (<https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2016-1-page-44.htm>, consulté le 20 mars 2022).

DREYFUS-ARMAND Geneviève, « L'exil républicain espagnol : de l'histoire aux mémoires, d'une génération à l'autre », *Exils et migrations ibériques aux XX^e et XXI^e siècles*, 9-10/1-2, 2018, p. 472-496. (<https://www.cairn.info/revue-exils-et-migrations-iberiques-2018-1-page-472.htm>, consulté le 9 mai 2022).

DUFOIX Stéphane, « La communauté politique des exilés, une nation hors l'État », *Hommes et Migrations*, 1253, janvier-février 2005, p. 6-14. (https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2005_num_1253_1_4290, consulté le 15 octobre 2021).

DUFOIX Stéphane, « Le retour des exilés », *Hommes et Migrations*, 1216, novembre-décembre 1998, p. 79-91. (https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1998_num_1216_1_3249, consulté le 30 octobre 2021).

FABREGUET Michel, « Les "Espagnols Rouges" à Mauthausen (1940-1945) », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, 162, 1991, p. 77-98. (<http://www.jstor.org/stable/25730762>, consulté le 15 mars 2022).

FERRAND Gérard, *Camps et lieux d'internement en région Centre*, Tours, Éditions Sutton, 2006, 128 p.

GONZALEZ CALLEJA Eduardo, « La Violence Sous La Seconde République Espagnole : Une Question Politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 127/3, 2015, p. 85-99. (<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2015-3-page-85.htm>, consulté le 5 avril 2022).

GUILHEM Florence, *L'obsession du retour. Les républicains espagnols 1939-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2005, 224 p. (<http://books.openedition.org/pumi/10605>, consulté le 8 mai).

GUILLOTEAU Virginie, *La politique d'accueil à l'égard des réfugiés espagnols (1934-1944) : l'exemple du département d'Indre-et-Loire*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Louis Guereña, Université François Rabelais, 2002, 194 p.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997, 295 p.

HERNANDEZ-BAYTER Henry, PINEIRA-TRESMONTANT Carmen, VIGNERON Denis (dir.), *La transition espagnole, 40 ans après. Quels enjeux, quels acquis, quels enseignements ?*, Paris, L'Harmattan, 2016, 361 p.

JULIA Santos, *Memoria de la guerra y del franquismo*, Madrid, Taurus, 2006, 397 p.

LAVANDIER Catherine, *Immigration des réfugiés espagnols en Indre-et-Loire (1939-1945)*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Louis Guereña, Université François Rabelais, 1994, 149 p.

LUZI Federica, *Entre narrations et expériences: les usages du passé des réfugiés espagnols en France*, thèse de doctorat dirigée par Alban Bensa, Denis Fabre et François Godicheau, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2016, 742 p.

MAUGENDRE Maëlle, *Femmes en exil : les réfugiées espagnoles en France, 1939-1942*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2019, 360 p.

MC GEE Thomas, BAHRAM Haqqi, « Kurdes syriens : après l'exil, l'apatridie en Europe », *Plein droit*, 128, 2021, p. 15-18. (<https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2021-1-page-15.htm>, consulté le 10 janvier 2022).

MICHONNEAU Stéphane, « L'Espagne entre deux transitions ? De la mémoire de la guerre civile à celle de l'après-guerre (1975-2007) », *Histoire@Politique*, 29/2, 2016/2, p. 60-72. (<https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2016-2-page-60.htm>, consulté le 3 mars 2022).

MICHONNEAU Stéphane, « Belchite, entre lieu de mémoire et lieu de reconnaissance (1937-2013) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 127/3, 2015, p. 117-131. (<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2015-3-page-117.htm>, consulté le 9 mai 2022).

MINISTERIO DE LA PRESIDENCIA, *Informe de la Comisión de Expertos para el Futuro del Valle de los Caídos*, 2011, 30 p. (<https://digital.csic.es/bitstream/10261/85710/1/INFORME%20COMISION%20EXPERTOS%20VALLE%20CAIDOS%20PDF.pdf>, consulté le 20 avril 2022).

MOULINIE Véronique, « L'exode et les camps pour pays. Les descendants de républicains espagnols en France », *Ethnologie française*, 43, 2013, p. 31-41. (<https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2013-1-page-31.htm>, consulté le 30 octobre 2021).

PAISOT-BEAL Sophie, PREVOST Roger, *Histoire des camps d'internement en Indre-et-Loire : 1940-1944*, Joué-les-Tours, Éditions La Simarre, 1993, 238 p.

PAYNE Stanley, *La guerre d'Espagne : l'histoire face à la confusion mémorielle*, Paris, Éditions du Cerf, 2011, 615 p.

PONTY Janine, « Réfugiés, exilés, des catégories problématiques », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 44, 1996, p. 9-13. (https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_1996_num_44_1_403046, consulté le 20 février 2022).

RAUTENBERG Michel, « Les "communautés" imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de Framespa*, 3, 2007, p. 1-16. (<https://journals.openedition.org/framespa/274>, consulté le 5 mars 2022).

REMEDIOS SÁNCHEZ GARCÍA María, « Teatro para el pueblo o despertar al dormido. A propósito del comportamiento lorquiano en "La Barraca" », *Anuario de estudios filológicos*, 35, 2012, p. 201-213. (<https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4103029>, consulté le 10 avril 2022).

RIBERT Evelyne, « La transmisión de una herencia política: memorias del exilio en Francia », *Amnis*, 2, 2011. (<http://journals.openedition.org/amnis/1512>, consulté le 10 octobre 2021).

RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 675 p.

RICŒUR Paul, « L'écriture de l'histoire et la représentation du Passé », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55/4, 2000, p. 731-47. (<http://www.jstor.org/stable/27586362>, consulté le 6 mai 2022).

ROZENBERG Danielle, « Le « pacte d'oubli » de la transition démocratique en Espagne. Retours sur un choix politique controversé », *Politix*, 74/2, 2006, p. 173-188. (<https://www.cairn.info/revue-politix-2006-2-page-173.htm>, consulté le 18 mars 2022).

ROZENBERG Danielle, « La mémoire du franquisme dans la construction de l'Espagne démocratique », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 117, 2014, p. 56-66. (<http://journals.openedition.org/temoigner/682>, consulté le 5 avril 2022).

RUBIO Javier, *La emigración de la guerra civil de 1936-1939 : historia del éxodo que se produce con el fin de la II República española*, Madrid, Editorial San Martín, 1977, 3 vol. 1229 p.

SALMON MONVIOLA Olivia, « "La République des fils", mémoire en héritage. Pratiques mémorielles des descendants des Républicains espagnols », *Amnis*, 18, 2019. (<http://journals.openedition.org/amnis/4732>, consulté le 27 septembre 2021).

SALMONOWICZ Stanisław, « Les autorités de la Pologne en exil et l'état clandestin polonais », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 261, 2016, p. 27-56. (<http://www.jstor.org/stable/44955803>, consulté le 2 avril 2022).

SANS Miguel, « La mémoire de la participation des Espagnols à la Résistance française : une construction difficile », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, 25, 2021, p. 1-18. (<http://journals.openedition.org/cccec/11062>, consulté le 10 mai 2022).

SANTOS Julia, « Echar al olvido. Memoria y amnistía en la transición a la democracia », *Claves de Razón Práctica*, 129, juin 2003, p. 104-125. (https://www.researchgate.net/publication/283153214_Echar_al_olvido_Memoria_y_amnistia_en_la_transicion_a_la_democracia, consulté le 13 avril 2022).

SARDAN Jean-Pierre Olivier de, « La politique du terrain », *Enquête*, 1, 1995, p. 71-109. (<http://journals.openedition.org/enquete/263>, consulté le 10 novembre 2021).

SFEZ Anthony, « D'un décret à l'autre : la mémoire de la Guerre Civile espagnole au travers du Valle de Los Caídos », *Synergies Roumanie*, 15, 2020, p. 133-142. (<http://gerflint.fr/Base/Roumanie15/roumanie15.html>, consulté le 15 avril 2022).

SODIGNE-LOUSTAU Jeanine, *L'immigration politique espagnole en région Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Loir-et-Cher, Loiret) de 1936 à 1939*, thèse de doctorat dirigée par Andrée Bachoud, Université Paris 7, 1995, 451 p.

SOTO CARMONA Álvaro, « Huelgas en el franquismo: Causas laborales - consecuencias políticas », *Historia Social*, 30, 1998, p. 39-61. (<http://www.jstor.org/stable/40340517>, consulté le 15 mars 2022).

TEMIME Émile, *La guerre d'Espagne : un évènement traumatisme*, Bruxelles, Complexe, 1996, 223 p.

VARGAS Bruno (dir.), *La Seconde République espagnole en exil en France (1939-1977)*[colloque, 7-9 décembre 2006, Albi], Albi, Presses universitaires de Champollion (Collection Histoire de l'Espagne), 2008, 312 p.

TRAVERSO Enzo, *Le passé : modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique Éditions, 2005, 142 p. (<https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/le-passe-modes-d-emploi--9782913372474.htm>, consulté le 10 mai 2022).

VASQUEZ Ana, « Les avatars de l'"identité culturelle" étudiée chez des exilés politiques », *L'Homme et la société*, 83, 1987, p. 28-40. (www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1987_num_83_1_2261, consulté le 19 octobre 2021).

VASQUEZ Ana, « Le bilinguisme chez les enfants d'exilés, affectivité et stratégies d'identité », *Enfance*, 45/4, 1991, p. 279-290. (www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1991_num_44_4_1983, consulté le 21 octobre 2021).

VIGIL Alicia Altet, « El Valle de Los Caídos: ¿espíritu de Cruzada o Símbolo de Reconciliación? », *Ayer*, 98, 2015, p. 263-75. (<http://www.jstor.org/stable/24759522>, consulté le 22 avril 2022).

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION.....	3
Sources.....	3
Méthode de travail et d'analyse	5
Historiographie.....	8
Problématisation et annonce de plan.....	12
PREMIÈRE PARTIE : UNE CULTURE DE L'EXIL ?.....	14
Chapitre 1 : Contexte de l'exil des républicains espagnols en France	14
1.1. La Guerre d'Espagne.....	15
1.2. L'arrivée de réfugiés espagnols en France	22
1.3. La présence d'Espagnols en Indre-et-Loire	28
Chapitre 2 : Culture des exilés	33
2.1. Engagements politiques.....	34
2.2. Pratiques culturelles et linguistiques	38
2.3. L'idée du retour.....	42
DEUXIÈME PARTIE : VERS UNE PATRIMONIALISATION DE LA MÉMOIRE ?	46
Chapitre 3 : Contexte de la mémoire de l'exil des républicains espagnols en France.....	47
3.1. Des politiques espagnoles qui limitent la prise de parole ?.....	47
3.2. La place de l'exil des républicains espagnols en France	55
Chapitre 4 : Construction d'une mémoire collective et processus de patrimonialisation ?...	59
4.1. Les associations mémorielles.....	60
4.2. Une reconnaissance officielle ?.....	67
TROISIÈME PARTIE : ÉTUDE DE LA MÉMOIRE DES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS EXILÉS EN INDRE-ET-LOIRE.....	74
Chapitre 5 : Une association tourangelles pour la mémoire des républicains espagnols.....	74
5.1. Historique et fonctionnement de l'association.....	75
5.2. Missions et actions menées	77
5.3. <i>Retirada</i> 37 dans un réseau associatif	82
Chapitre 6 : Réflexions sur l'association	85
6.1. Profils des membres de l'association.....	85
6.2. Concierto para la memoria	89
6.3. Proposition de projet	92
CONCLUSION	96

ANNEXES	98
SOURCES.....	212
BIBLIOGRAPHIE.....	214
TABLE DES MATIÈRES.....	218